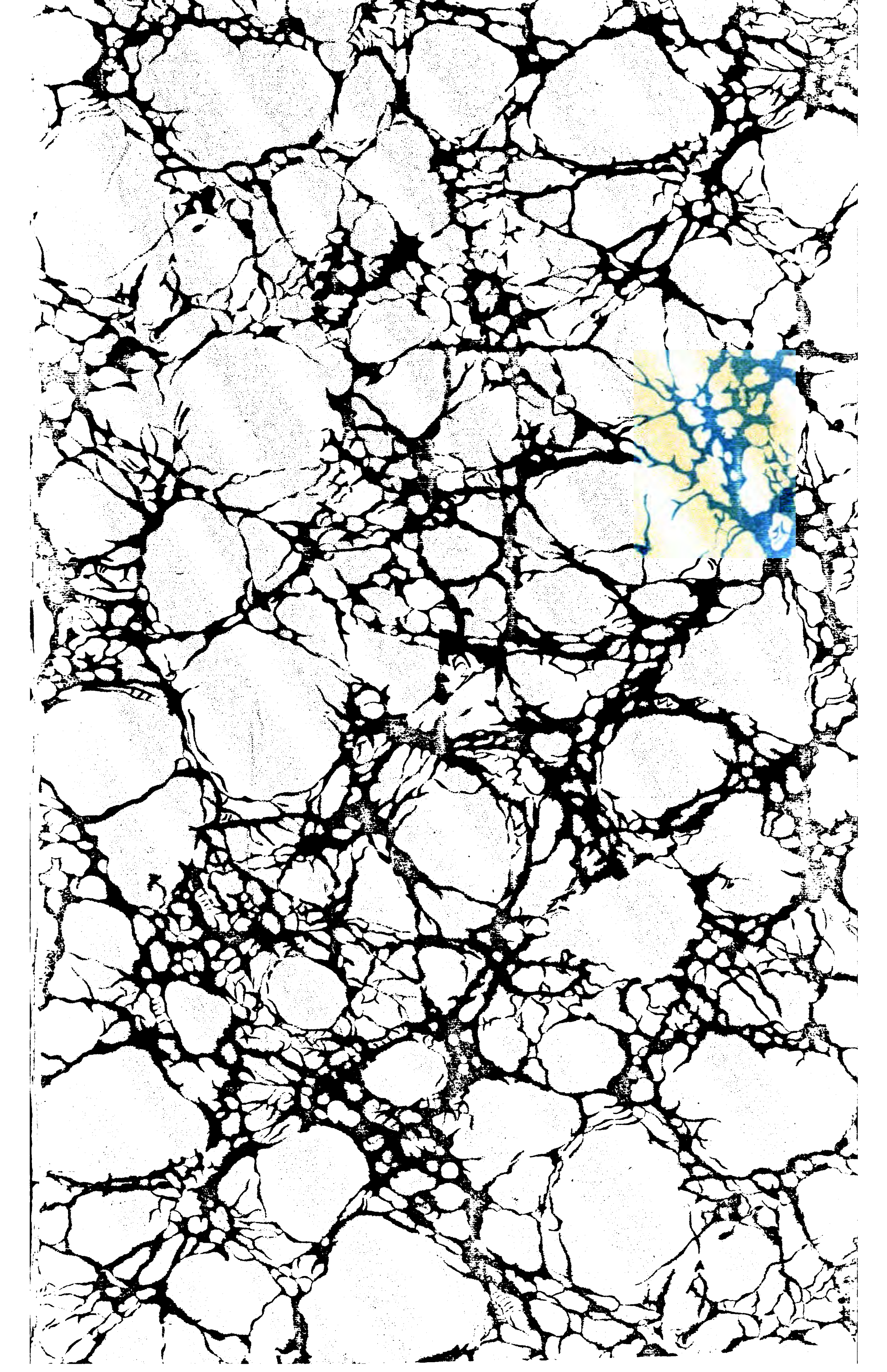

UC-NRLF
$B 92 178


GIFT OF
JANE K. SATHER
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



LES

ÉCOLES ÉPISCOPALES MONASTIQUES

DE L'ANCIENNE PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE

DE SENS

DU VIe AU XIIe SIÈCLE

Les Maîtres et les Matières de l'Enseignement

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

Examinateurs de la soutenance :

M. G. Bonet-Maury, président de la soutenance.

MM. G. Bonet-Maury,
John Viénot,
Jean Réville, } Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat

N° 374

UNIVERSITÉ DE PARIS

LES

ÉCOLES ÉPISCOPALES MONASTIQUES

DE

L'ANCIENNE PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE

DE SENS

DU VIe AU XIIe SIÈCLE

Les Maîtres et les Matières de l'Enseignement

THÈSE

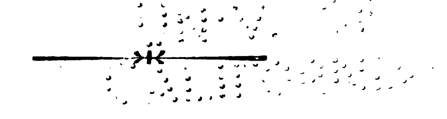
PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

et soutenue publiquement le 21 juillet, à 3 heures

PAR

M. B. ASPINWALL



PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1904

History Sather

TEMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

A MON PÈRE ET A MA MÈRE ;

*

A M. W. J. MILNE,
Président du Collège Normal de l'État de New-York

*

A M. G. BONET-MAURY,
Professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris

BIBLIOGRAPHIE

1 Achery (d') : *Spicilegium*. Paris, 1823, vol. I à III.
Idem, *Annales de la philosophie chrétienne*. Paris, 1838-39, vol. XVII-XVIII.

1 bis *Acta Sanctorum* (éd. par les Bollandistes), vol. 1 febr., 1 maii, 6 apr., 17 jan., 1 apr., 16 jun., 28 sept. Anvers, 1668.

2 Ampère : *Histoire Littéraire de la France avant et sous Charlemagne*, vol. II-III. Paris, 1870.

3 *Archives nationales* : Monuments historiques : Cartons des rois, éd. Tardif. Paris, 1866.

4 Baluze : *Capitularia Regum Francorum*, vol. I. Paris, 1780.

5 Baluze : *Miscellanea*. Paris, 1761.

6 Bass-Mullinger : *The Schools of Charles the Great*. London, 1877.

7 *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Paris :
Vol. XIV (1852-53), E. Certain, *Arnoul d'Orléans*.
Vol. XVI (1854-55), id. *Raoul Tortaire*.
Vol. XXIII (1861-62), Sickel, *Extraits d'une chronique de Saint Germain d'Auxerre*.
Vol. VI (1890), J. Havet, *Les Origines de Saint-Denis*.
Vol. LIV (1893), Ch.-V. Langlois, *Maître Bernard*.

8 *Bibliothèque Historique de l'Yonne*, éd. L.-M. Duru, 2 vol. Auxerre, 1863.

9 Bouquet : *Recueil des Historiens de France*, vol. IV, Paris. 1738.

10 Bourassé : *Esquisses Archéologiques des principales églises de Nevers*. Nevers, 1844.

11 Boutillier : *Le Trésor de la Cathédrale de Nevers, — Anciens inventaires de ses livres*, etc. Nevers, 1888.

11 bis Britannique (Revue), série VI, vol. XXII, Paris, 1849.

12 *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 5 vol. Auxerre, 1847-51.

13 Brucker : *Historia critica Philosophiae*, vol. III. Leipsick, 1743.

14 Camuzat : *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinae dioecesis*. Troyes, 1610.

15 Chardon : *Histoire de la ville d'Auxerre*, vol. I. Auxerre, 1834-35.

16 CHEVALLIER : *Répertoire des Sources historiques du Moyen-Age*. Paris, 1877-1886.

17 CLERVAL : *Les Ecoles de Chartres* (VI[e] au XVI[e] siècle). Paris, 1895.

18 COTIGNON : *Catalogue Historial des Evesques de Nevers*. Paris, 1616.

19 CROSNIER : *Notice Historique sur l'église et le prieuré de Saint-Etienne de Nevers*. Nevers, 1853.

20 CUISSARD : *Théodulfe, évêque d'Orléans*, dans les Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, vol. XXIV. Orléans, 1892.

21 DE COURLON : *Le Livre de Reliques de l'Abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, 1887.

22 DE CROZALS : *Lanfranc, sa vie, son enseignement*, etc. Paris, 1877.

23 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *Pouillé du diocèse de Troyes*. Paris, 1853.

24 DE LASTEYRIE : *Cartulaire général de Paris*, vol. I. Paris, 1887.

25 DE LAUNOY : *De scholis celebrioribus* Paris, 1672.

26 DELISLE : *Les Ecoles d'Orléans aux* XII[e] *et* XIII[e] *siècles*. Paris, 1869.

27 DENIFLE ET CHATELAIN : *Chartularium Universitatis Parisiensis*, vol. I Paris, 1889.

28 DENIFLE : *Les Universités françaises au Moyen-Age*. Paris, 1892.

29 DE SAINTE-MARIE : *Recherches historiques sur Nevers* Nevers, 1810.

30 DESJARDINS : *l'Eglise et les écoles, ou Etude historique sur la restauration des écoles du Moyen-Age*, dans les Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, série E, vol. I. Paris, 1872.

31 DUBLIN REVIEW : *The monks and the School-Men of the Middle Ages*, vol. XXX. Dublin, 1851.

32 DUBOIS : *Historia Ecclesiae Parisiensis*, vol. I-II. Paris, 1690-1710.

33 DU BOULAY : *Historia Universitatis Parisiensis*, vol. I-II. Paris, 1665.

34 DUCHESNE : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, vol. II. Paris, 1900.

35 DU CHESNE : *Series auctorum omnium qui de Francorum historia et rebus francicis cum ecclesiasticis tum secularibus scripserunt*. Paris, 1633.

36 DU PLESSIS : *Histoire de l'Eglise de Meaux*. Paris, 1731.

37 DU PLESSY : *Histoire de saint Germain*. Paris, 1841.

38 DOYEN : *Histoire de la ville de Chartres*. Chartres, 1786.

39 DOUBLET : *Pouillé du diocèse de Chartres*. Chartres, 1738.

40 EBERT : *Histoire générale de la Littérature du Moyen-Age en Occident*, 3 vol. Paris, 1883.

41 FISQUET : *La France Pontificale, Sens et Auxerre*. Paris, 1865.

42 FRANKLIN : *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, vol. I. Paris, 1867.

42 bis *Gallia Christiana*. Paris, 1715, vol. VII, s. 12.

43 Gotthef : *Ueber Mittelalterliche Bibliotheken*. Leipzig, 1890.

44 Gréard : *Lettres complètes d'Abélard et d'Héloïse*. Paris.

45 Gregorius Turonensis : *Historia Ecclesiastica Francorum, et de Gloria Martyrum*, édit. Arndt et Konsch, au tome I des *Scriptores rerum Merovingicarum. Monumenta Germaniae*. Hanovre, 1884-1885.

46 Guérard : *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, vol. I, dans la collection des cartulaires de France, vol. I. Paris, 1850.

47 Guizot : *Histoire de la Civilisation en France*, vol. I-IV. Paris, 1851.

48 Guyon : *Histoire de l'Eglise et diocèse, ville et Université d'Orléans*. Orléans, 1847-50.

49 Hahn : *Das Unterrichts-Wesen in Frankreich, mit einer Geschichte der Pariser Universität*. Breslau, 1848.

50 Hallam : *View of the state of Europe during the Middle Ages*, vol. III. London, 1819.

51 Hauck : *Kirchengeschichte Deutschlands*, 2 vol. Leipzig, 1898.

52 Hauréau : *Histoire de la philosophie scolastique*, 1re partie, vol. I. Paris, 1880.

53 Hefele : *Histoire des Conciles*, traduite de l'allemand par l'abbé Delarc. Paris, 1872.

54 Henry : *Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*. Auxerre, 1853.

55 Héric : *Divi Germani Autissiodorensis episcopi vita*. Paris, 1543.

56 Joly : *Traité Historique des Ecoles épiscopales et ecclésiastiques* Paris, 1678.

57 Héméré, *De Academia parisiensi*, Paris, 1637.

58 Jourdain : *Excursions historiques et philosophiques à travers le Moyen-Age*. Paris, 1888.

59 Kurth : *Saint Grégoire de Tours et les Etudes classiques*, dans la *Revue des Questions historiques*, vol. XXIV. Paris, 1880.

60 Labbe : *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum*, vol. I-II. Paris, 1657.

61 Labbe : *Sacrosancta Concilia*, vol. I-II. Paris, 1671-72.

62 Larcher de Lavernade : *Histoire de Sens*. Sens, 1845.

63 Lebeuf : *Etat des Sciences dans les Gaules depuis Charlemagne jusqu'au roi Robert*, dans le Recueil de ses divers écrits, vol. II. Paris, 1738.

64 Lebeuf : *Mémoire concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*. Paris, 1743.

65 Lebeuf : *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, vol. II. Paris, 1883.
66 Le Noir : *Architecture monastique*. 2 vol. Paris, 1852.
67 Lavisse : *Histoire de France*, vol II. Paris, 1900.
68 L'Epinois : *Histoire de Chartres*, vol. I. Chartres, 1855.
69 Mabillon et d'Achery : *Acta Sanctorum Ord. S. Ben.*, vol. I-IX Paris, 1678.
70 Mabillon : *Annales Ordinis S. Benedicti*, vol. I-VI. Paris, 1703.
71 Mabillon : *Traité des Etudes monastiques*. Paris, 1691.
72 Mabillon : *De Monasticorum studiorum ratione*. Paris, 1767.
73 Maitre (Léon) : *Les Ecoles épiscopales et monastiques de l'Occident*. Paris, 1866.
74 Martène : *Amplissima Collectio veterum scriptorum et monumentorum*, vol. I-V. Paris, 1724.
75 Martène : *Thesaurus novus anecdotorum*, vol. I-IX. Paris, 1717.
76 Mansi : *Collectio amplissima Conciliorum*, vol. X, XIV, XIX, XXI, XXII. Venise, 1774.
77 Mathaud : *De vera Senonum origine christiana adversus Johannis de Launoy, theologi quondam Parisiensis criticas observationes, etc., dissertatio*. Paris, 1688,
78 Migne : *Patrologiae cursus completus*. Paris, 1852, vol. 49, 51, 71, 76, 82, 88, 97, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 115, 119, 135, 137, 139, 141, 172, 200.
79 Monnier : *Alcuin et Charlemagne*. Paris, 1863.
80 Muteau : *Les Ecoles et Collèges en province avant 1789* Paris, 1881.
81 Olleris : *Œuvres de Gerbert*. Paris, 1867.
82 Ozanam : *Etudes germaniques*, vol. I-II. Paris, 1872.
83 Ozanam : *La Civilisation au Ve siècle*, vol. I-II. Paris, 1873.
84 Ozeray : *Histoire générale, civile et religieuse de la Cité des Carnutes*. Chartres, 1834-36.
85 Parmentier : *Archives de Nevers*. Paris, 1842.
86 Pelletier : *Les Evêques d'Orléans*. Orléans, 1855.
87 Pertz : *Monumenta Germaniae Historica*, vol. I, IV, V. Hanovre, 1841.
88 Pool (Lane) : *Illustrations of the History of Mediaeval Thought*. London, 1884
89 Porée : *L'Abbaye du Bec et ses Ecoles*. Evreux, 1892.
90 Rivet : *Histoire Littéraire de la France*, vol. I-XV. Paris, 1733-1820.
91 Rouillard : *Histoire de l'Eglise de Chartres*. Paris, 1609.
92 Roux : *Second Fragment de l'Histoire générale et particulière de Chartres*. Chartres, 1860.

93 Rémusat : *Abélard*, vol. I-III. Paris, 1845.

94 Sausseyus : *Annales Ecclesiae Aurelianensis*. Paris, 1615.

95 Schaff : *History of the Christian Church*, vol. IV. New-York, 1885.

96 *Senonensium archiepiscoporum vitae actusque variis e locis collecti*. Sens, 1608.

97 Stuss : *De primis cœnobiorum scholis*. Nordhusæ, 1728.

98 Tarbé : *Recherches historiques sur la ville de Sens et ses environs*. Sens, 1853.

99 Textoris : *Précis historique sur les études générales au Moyen-Age en Occident*, dans les Mémoires de la Société d'Agriculture, des Arts et des Sciences d'Angers, série B, vol. I. Angers, 1850.

100 Thomassin : *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise*, vol. IV. Paris, 1863.

101 Thurot : *Extraits de divers manuscrits pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen-Age*. Paris, 1869.

102 Vallet de Viriville : *Histoire de l'Instruction publique en Europe*. Paris, 1849.

103 Viole : *La vie de saint Germain d'Auxerre*. Paris, 1656.

INTRODUCTION

Nous nous proposons, dans ce travail, en décrivant la situation des études dans l'une des principales provinces de l'Eglise gallicane, de présenter le tableau de l'enseignement offert par l'Eglise latine, en général, du VIe au XIIe siècle. Elle fut, en effet, l'institutrice non seulement des futurs clercs, mais encore de beaucoup de laïques, à une époque où il n'y avait plus d'écoles municipales et où n'existaient pas encore ces universités, qui ont tant contribué au développement de la civilisation moderne.

A en juger par le peu qu'on a écrit sur ce sujet, surtout sur les deux premiers siècles de la période en vue, on pourrait conclure que les historiens ont manqué de documents sur ces écoles, ou que les écoles elles mêmes n'ont pas existé, d'autant plus que presque tous les historiens de la France, en écrivant sur les progrès de l'enseignement, ont dit très peu de choses sur sa situation au moyen âge, et sont restés muets sur les écoles des VIe et VIIe siècles.

Etat de l'Enseignement après la disparition des écoles gallo-romaines.

Lors de l'invasion des barbares dans la Gaule centrale, aux IVe et Ve siècles, et de leurs conquêtes dévastatrices sur les Romains qui y étaient établis, les écoles municipales furent ruinées avec beaucoup d'autres institutions de la civilisation romaine ; mais cependant tous les moyens d'instruction ne disparurent pas avec elles. L'Eglise, survivant seule au milieu de tant de désolations, bien qu'elle ne se fût jusqu'alors préoccupée que de donner l'instruction religieuse, fût obligée d'entreprendre l'éducation de la société et de confier à ses ministres les fonc-

tions scolaires. L'autorité civile, se désintéressant alors de l'instruction publique, en abandonna totalement le soin à l'Eglise, soit parce qu'elle la considérait comme naturellement chargée de cette mission, soit dans son propre intérêt, afin d'amener plus rapidement l'alliance avec les évêques, alliance qui prit corps avec le baptême de Clovis, soit parce que, se renfermant dans le gouvernement des affaires politiques et militaires, l'autorité civile estimait que l'instruction publique ressortissait plutôt du domaine de l'Eglise. Ainsi s'élevèrent, auprès des monastères et des cathédrales, des écoles de plus en plus nombreuses. Il ne faut pas s'exagérer leur valeur ; mais, malgré la décadence rapide des lettres à cette époque, elles furent du moins suffisantes pour préserver les lettres d'une destruction complète.

Organisation des écoles monastiques.

C'est à saint Benoît[1], dit le père des moines d'Occident, qu'on attribue généralement la fondation des écoles monastiques ; il prescrivit, dit-on, dans sa règle, que chacun de ses religieux, aspirant aux ordres sacrés, reçût une instruction préalable. Il obligea ainsi les moines de son ordre à établir des écoles dans leurs monastères, où se réfugièrent les belles-lettres, presque bannies et proscrites de partout ailleurs. On peut se demander cependant dans quelle mesure l'application aux études découle de la règle originale de saint Benoît, ou des modifications qui y ont été apportées depuis. Au reste, il est certain que, même avant lui, des écoles furent créées par Cassien[2], et conservées par ses disciples dans les monastères fondés à Marseille et ailleurs, dans le midi de la Gaule. Ses deux ouvrages (*De coenobiorum institutis* et *Collationes Patrum*) étaient principalement destinés à l'instruction et l'édification des moines ; il y fait sentir la valeur d'une éduca-

1. Brucker (J.), *Hist. Crit. Phil.*, III, 572-3.
2. B. Mullinger, *The Schools of Charles the Great*, p. 29.
Ebert, *Hist. de la Litt. du Moyen-Age en Occident*, I, 369 sqq.
Hist. litt. de la France, III, 218.
Gallia Chr., I, 679.

tion intellectuelle plus élevée et d'études scientifiques plus étendues.

Après saint Benoît, les deux hommes dont l'influence pour l'avancement de l'instruction est incontestable, sont Cassiodore [1] et saint Colomban [2]. L'un ordonna à ses moines de s'appliquer aux études sacrées et profanes, et il leur donna l'exemple en composant des livres pédagogiques qui devaient les aider (ses *Institutiones divinarum et saecularium litterarum*, en deux livres). Il n'avait en cela qu'un seul but, et ce but était important pour la culture littéraire de l'avenir : il voulait faire des cloîtres l'asile de la science ; il voulait centraliser dans les monastères la littérature classique de l'antiquité et la littérature chrétienne, et augmenter le nombre des livres à l'aide de transcriptions. Il entendait faire servir toutes ces ressources classiques et chrétiennes à la culture théologique nécessaire aux ecclésiastiques. L'autre, moine irlandais très instruit, imbu de l'érudition profonde de son pays, fonda en Gaule plusieurs monastères dont les écoles eurent alors une célébrité extraordinaire. Malgré son ascétisme austère, ce moine-missionnaire avait l'amour de la culture intellectuelle des anciens ; apôtre de la foi d'abord, il fut missionnaire de la science en second lieu ; il mettait parmi les trésors impérissables la littérature et la poésie et il fit fructifier sur le sol de la Gaule l'activité littéraire et religieuse des écoles irlandaises. Il nous suffit donc de savoir, sans rechercher à quelles influences particulières est due leur fondation, que c'est en grande partie grâce à ces écoles établies dans les monastères irlandais et bénédictins et à l'enseignement qui y fut donné, que les lettres furent préservées de la destruction et que l'ancienne littérature put être conservée.

Ces monastères d'Occident différaient, du reste, essentiellement de ceux d'Orient. Tandis que ceux-ci furent en principe institués comme des lieux de retraite pour la méditation et la contemplation, ceux-là eurent pour caractère distinctif le travail. L'oisiveté

1. Ebert, I, 510 sq.
2. *Ibid.*, I, 749 sq.

est l'ennemie de l'âme, il faut donc sans cesse travailler et obéir ; certaines heures sont consacrées à la culture de la terre, d'autres à l'étude des saintes Ecritures ou à la transcription des manuscrits.

De ce principe naquirent dans ces institutions des écoles qui devaient prendre dans la suite un grand développement. Leur organisation resta toujours très simple. A la tête d'une école était d'abord l'abbé, puis, comme modérateur, un moine distingué par son savoir, choisi par l'abbé, à l'autorité duquel il était soumis ; il portait en général le nom de scolastique. Très souvent l'abbé appelait même un moine d'un autre monastère pour remplir les fonctions de scolastique, tandis que dans beaucoup de monastères, c'était l'abbé lui-même qui enseignait les moines. On trouve de nombreuses marques de la reconnaissance que les ecclésiastiques témoignaient aux abbés pour l'instruction qu'ils en avaient reçue. L'importance de ces maîtres devint plus tard très considérable et leurs écoles furent particulièrement célèbres du règne de Charlemagne au XII[e] siècle ; elles surpassèrent les écoles épiscopales, dont la célébrité n'atteignit son apogée que vers la fin du XII[e] siècle.

Des instructions furent publiées non seulement pour les moines des monastères, siège d'une école, mais aussi pour ceux venus d'autres monastères afin de leur procurer les leçons de maîtres plus célèbres. Servat Loup de Ferrières alla à Fulda pour étudier sous Raban Maur ; Heiric d'Auxerre fréquenta la même école où il étudiait sous Aimon, le successeur de Raban, et plus tard il se rendit à Ferrières, où Loup enseignait. Abbon de Fleury alla à Reims et à Paris, afin de se perfectionner dans l'astronomie, et à une époque plus avancée, la réputation de Fulbert de Chartres attirait beaucoup d'étudiants autour de sa chaire. Les écoles monastiques donnaient en effet gratuitement l'instruction à tous ceux qui la désiraient. Dès le VIII[e] siècle, il y avait même deux sortes d'écoles[1], l'une intérieure, réservée aux novices et aux

1. Nous trouvons une seule indication de leur existence antérieure dans l'école de Saint-Germain-des-Prés, de Paris, où saint Droctovée, au milieu du

enfants destinés par leurs parents à la vie monastique ; l'autre, extérieure, établie pour ceux qui avaient l'intention de rester dans le monde, et qui était fréquentée par les fils des nobles et des pauvres, comme aussi par les jeunes clercs.

Les enfants y étaient accueillis dès le plus jeune âge et toujours entourés des plus tendres soins, particulièrement en ce qui concernait leur éducation morale et religieuse. La règle de saint Benoit [1] rappelle même l'importance des soins à donner à l'instruction des enfants. Réunis dans une même salle, ils étaient placés sous la surveillance attentive d'un maître qui dirigeait leurs études, ainsi que la formation de leur caractère et de leurs mœurs. La discipline était sévère, et les punitions, sans être cruelles, n'étaient pas toujours exemptes d'amertume. Raoul Tortaire, moine de Fleury, attribue à un usage trop fréquent de la férule la perte de l'affection d'un de ses élèves :

Occultus tibi, ni fallor, quia saepe severum
Inflexi verber, indeque rancor hic est ; .....
Immiti teneras attrivi verbere palmas [2].

Bien qu'au commencement la lecture des saintes Ecritures fût la seule occupation littéraire, le développement des études se fit plus ou moins rapidement. Avec le temps, il y eut des écoles primaires où l'on enseignait la lecture, les psaumes, la musique, l'arithmétique et la grammaire [3], et aussi des écoles supérieures, particulièrement dans les grands monastères [4] ; ces dernières offraient une instruction plus avancée et plus étendue, comprenant la littérature profane [5] et la théologie. Les écoles de Fleury, de Ferrières et de Saint-Germain d'Auxerre en sont de bons exemples.

« Les exercices intellectuels y étaient de deux sortes : quelques-

VI[e] siècle, recevait des internes et des externes. Mais nous croyons être dans la vérité en disant que cette pratique était alors exceptionnelle.

1. Migne, t. LXVI, p. 922, *Reg. S. Benedicti*, c. 70.
2. Eugène de Certain, *Raoul Tortaire*, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, année XVI, p. 505.
3. *a*) Baluze, I, p. 174, 237.
   b) Sirmond, II, p. 152.
4. J. de Crozals, *Lanfranc*, p. 45.
5. *a*) Baluze, I, 204.
   b) Mansi, *Coll. Sacr. Concil.* — Conc. Cabilonense II (Chalons), 813, can. III : « Litteræ et sacræ Scripturæ documenta discantur », t. XIV, p. 91.

uns des moines les plus distingués donnaient un enseignement direct, soit aux membres de la congrégation, soit aux jeunes gens qu'on y faisait élever ; c'était de plus l'usage d'un grand nombre de monastères qu'après les lectures auxquelles les moines étaient tenus, ils eussent entre eux des conférences sur ce qui en avait fait l'objet, et ces conférences devenaient un puissant moyen de développement intellectuel et d'enseignement[1]. »

Mais le plus important des services que les monastères rendirent à l'enseignement, fut d'offrir un abri sûr aux livres eux-mêmes[2]. C'est là qu'on donnait aussi un temps considérable à la transcription des livres. Chaque frère, dit dom Mabillon, possédait son livre et toutes les maisons monastiques avaient une bibliothèque[3]. Ces premières bibliothèques, bien que pauvres et peu nombreuses, formèrent cependant une partie essentielle de l'organisation des monastères et exercèrent une grande influence sur l'enseignement. Des écoles de copistes, pour ainsi dire, s'établirent plus tard, le nombre des livres s'accrut, des dépôts plus considérables se formèrent. On peut comprendre, du reste, comment ces institutions procuraient de très belles bibliothèques pour l'époque, quand on se rappelle certains moyens d'accroissement souvent en usage. Rappelons seulement qu'à Fleury chaque élève devait chaque année offrir deux volumes en manière d'honoraires.

Ces bibliothèques furent en général composées des mêmes sortes de livres. On y trouvait la Bible et les commentaires de la Bible, les œuvres des Pères de l'Eglise, et des traités de théologie, des

1. Guizot, *Hist. de la Civilisation en France,* II, 3.
2. Saint-Germain-des-Prés, à Paris, était un de ces abris : « Cette abbaye avait déjà (558), à ce qu'il semble, un commencement de bibliothèque ; c'est du moins ce qui ressort d'une phrase que nous trouvons dans une ancienne chronique manuscrite. On y lit que, sous Droctovée, deuxième abbé de Saint-Germain-des-Prés, un incendie allumé par les Normands dévora un grand nombre de titres et de livres de la bibliothèque. » — Franklin (A.), *Histoire générale de Paris. Les Anciennes Bibliothèques de Paris,* t. I, p. 108. [« Sanctus Droctoveus, abbas 2 hujus monasterij a Clotario primo, Francorum rege, et B. Germano instituitur.... Danorum id est Nortmannorum temporibus, cum multis bibliothecæ libris archivorumque privilegiis, incendio periit. » — J. Dubreul, *Chronica Cœnobii D. Germani a Pratis,* p. 50 : Bibl. nat., *manuscrits fonds Saint-Germain,* latin n° 438.]
3. Mabillon, *Traité des Etudes monastiques,* ch. VI.

Vies des saints, des livres liturgiques, quelques textes historiques de l'antiquité et du moyen âge, des traités de grammaire, de rhétorique, de philosophie et des sciences usuelles, ainsi que des poètes et des orateurs anciens [1].

Pour la transcription des livres, il y avait dans presque tous les monastères un *Scriptorium*, ou chambre des copistes ; ce fut là que s'élaborèrent toutes sortes de travaux littéraires et calligraphiques [2]. Au milieu de la salle on voyait des pupitres et des bancs, ou bien de longues rangées de sièges, les uns à côté des autres ; et douze copistes y étaient régulièrement occupés. Quelquefois un des scribes dictait aux autres, en écrivant lui-même en même temps, de sorte qu'ils transcrivaient tous le même ouvrage à la fois, ce qui constituait une méthode rapide de reproduire les manuscrits. Mais le plus souvent chaque moine travaillait séparément à la copie d'un même ouvrage. Dans quelques cas on travaillait, du reste, non dans la grande salle précitée, mais dans de petites cellules séparées les unes des autres, éloignées du bruit et de la confusion de l'école ou des autres parties de la maison. Le plus profond silence y était observé et on avait même soin d'écrire ce règlement sur les murs, afin que les copistes pussent reproduire avec exactitude le texte original. C'est Alcuin qui recommanda aux scribes un silence rigoureux, une forte application au travail et l'usage d'originaux exacts [3]. A la fin de leurs manuscrits on écrivait, selon la coutume, une note, en priant ceux qui les copieraient de nouveau de le faire avec soin et sans rien changer ni dans les mots ni dans le sens. La règle de Saint-Victor prescrivit, en effet, à tous les frères engagés comme copistes de ne pas changer un seul mot, même quand celui qu'ils auraient substitué eût été préférable, sans la permission de l'abbé [4].

Dans chaque couvent, il y avait aussi généralement un moine

1. Voir l'*Inventaire des livres de la Cathédrale de Nevers*, p. 191, *Appendice*.
2. Voir l'Art de la Calligraphie dans le chapitre sur les « Beaux-Arts » p. 183.
3. Migne. t. CI, p. 745, *Inscriptiones Alcuini*, p. XVII.
4. Martène, *Anecd.*, III, 1291-92.

bibliothècaire ; il était chargé de l'achat, de la reliure, et de la conservation des manuscrits; il distribuait aux moines les ouvrages qu'ils devaient reproduire et leur fournissait le matériel et les instruments nécessaires[1]. Ces bibliothécaires ne recevaient pas toujours de rétribution, mais quelquefois ils jouissaient d'émoluments assez élevés. A Saint-Pierre-en-Vallée, à Chartres, on levait sur tous les membres de la communauté une taxe annuelle destinée à rétribuer ce fonctionaire.

Le rôle que ces bibliothèques ont joué dans l'instruction publique est très important ; leur influence ne fut guère moindre que celle des écoles elles-mêmes ; et toutes deux ont partagé la destinée des monastères. « En fait, dit M. Achery, le sort des livres fut communément le même que celui de la règle : l'assiduité à la lecture et l'ardeur pour le travail, même de l'esprit, y marchèrent toujours de pair avec la ferveur de la discipline religieuse, faiblissant, s'éteignant et se rallumant avec elle comme par une société naturelle et inséparable[2] .» Ces vicissitudes nous sont attestées par l'histoire, et on pouvait en quelque sorte juger la vie religieuse des moines par l'état de leur bibliothèque, ou du moins par l'estime qu'on y faisait des livres.

Organisation des écoles épiscopales.

Les évêques, par suite de leurs nouvelles fonctions éducatrices, virent leur influence grandir rapidement à cette époque, et ils commencèrent bientôt à rivaliser avec les abbés pour l'éducation de la jeunesse. L'Église considéra comme un devoir, non seulement d'instruire le peuple par la prédication des vérités de la religion et par le catéchisme. mais encore en lui enseignant certains éléments des connaissances humaines. En conséquence, on ouvrit auprès de presque toutes les cathédrales une école placée sous la direction de l'évêque ; lui-même y donnait quelquefois l'instruction, mais il déléguait généralement des prêtres à cette

1. *Liber ordinis S. Victoris*, c. XIX. d'après Du Cange, VI, 263.
2. C. Achery, *Des Bibliothèques du Moyen Age*, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, vol. XVII, p. 410.

fonction. Ces écoles, établies ordinairement dans les grandes villes et sur lesquelles rayonnait le prestige dont était environné le chef du diocèse, furent accueillies avec faveur par le peuple. Pauvres en maîtres et en livres, et donnant gratuitement l'instruction, elles ne sauraient être comparées aux grandes écoles gallo-romaines, riches en professeurs et pourvues de bibliothèques importantes. Mais, malgré ces conditions défavorables, elles eurent une certaine prospérité, bien que l'instruction ne fût certes pas plus étendue que celle des écoles qu'elles remplaçaient. Elles n'eurent pour but que de préparer des jeunes gens au service de l'Église.

Comme délégué de l'évêque, l'archidiacre [1] dut souvent prendre la direction des écoles ; mais son autorité ne fut jamais au-dessus de celle de l'évêque. Il avait sous ses ordres quelques maîtres, entre autres généralement un chantre ou préchantre, qui instruisait les enfants de chœur. Les prêtres enseignaient les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique.

Mais il n'existait pas d'organisation fixe pour la direction de l'enseignement, bien que l'Église se fût préparée à cette mission. Suivant les recommandations du concile de Tolède [2] (633), des mesures furent prises, afin d'assurer à toutes les écoles un maître capable de former l'éducation morale aussi bien que l'instruction intellectuelle des jeunes gens qui s'y réunissaient. C'était d'abord un aspirant au sacerdoce, puis un fonctionnaire spécialement préparé à ces devoirs. Dans l'administration et l'avancement de cet enseignement, les conciles prirent, en effet, une part importante. Entre autres, des recommandations spéciales furent faites pour l'étude du chant et pour la surveillance des écoles de musique vocale. On exigeait des chantres et des enfants de chœur une vie vertueuse et des mœurs excellentes, afin qu'ils eussent conscience de l'importance de leurs fonctions et qu'ils s'en acquittassent dignement. On leur recommandait une prononciation nette et la recherche de sons purs et doux, leur rappelant qu'une belle voix

1. *a*) Greg. Turon., *de Gloria martyrum*, c. LXXVIII.
b) *Vita Leodegarii archidiaconi*, c. I, d'après Bouquet, III, 610.
2. Mansi, t. X, p. 626, *Conc. Toletanum*, IV, c. XXIV, anno 633, 60 episcoporum Hispaniæ et Galliæ provinciarum.

est un don de Dieu[1]. Du reste, en vue de prévenir des négligences, on prescrivait que les évêques amenassent aux conciles leurs écolâtres, afin qu'on pût juger de leur zèle à remplir leur devoir à cet égard et de la valeur pédagogique des maîtres placés par eux à la tête des écoles épiscopales[2].

L'Église avait spécialement deux buts en prenant ces mesures : 1° former des clercs instruits, et 2° former par une surveillance attentive et continuelle les habitudes et les croyances religieuses de ses élèves. Si les lettres ne fleurirent pas avec tout l'éclat désirable, ce ne fut pas faute d'exhortations et de conseils.

L'instruction dans ces écoles était moins étendue que dans les écoles monastiques. La lecture des saintes Écritures, l'étude des doctrines chrétiennes et des ouvrages des Pères de l'Église. en formaient la partie principale. Les lettres proprement dites, considérées alors comme plus ou moins dangereuses à la foi, furent généralement proscrites par l'Église, bien que les sept arts libéraux fussent reconnus par Grégoire de Tours comme désirables pour les évêques. Bornés par des vues étroites et souvent superstitieuses, les ecclésiastiques donnèrent, du reste, très peu d'attention aux sciences, dont le développement entre leurs mains resta par conséquent bien limité. Toutes ces conditions furent cependant améliorées par l'influence de Charlemagne et de certains maîtres des siècles suivants, où l'on constate une extension sensible des matières de l'enseignement.

A partir du IX[e] siècle, la constitution en communautés régulières des chapitres cathédraux amena de plus la fondation de nouvelles bibliothèques, dont beaucoup jouirent d'une assez grande célébrité. Entretenues de la même manière que celles des monastères et composées des mêmes sortes de livres, elles exercèrent aussi sur l'enseignement une influence considérable, mais moins importante que celle des bibliothèques monastiques.

1. Mansi, t. XIV, p. 240, *Conc. Aquisgranensi*, c. CXXXV, anno 816.
2. Sirmond, II, 505, *Conc. Parisiense VI*, anno 828 : « Scholasticos suos eidem concilio adesse faciat ut suum solers studium circa divinum cultum omnibus manifestum fiat. »

Influence de Charlemagne.

Déjà au temps de Pépin, père de Charlemagne, on constate un changement favorable dans l'état de l'enseignement. Ce mouvement s'accentua sous l'impulsion directe de l'empereur. Suivant ses ordres et ses recommandations, on ouvrit dans tous les diocèses de nouvelles écoles, on restaura les anciennes, et un prodigieux encouragement fut donné à toutes les études; c'était l'inauguration d'un enseignement vraiment public, pour les laïcs comme pour les clercs.

En 787, le roi écrivit à tous les métropolitains une lettre circulaire, leur ordonnant de la communiquer à leurs suffragants et à tous les abbés de leurs provinces, lettre par laquelle il leur recommandait d'établir des écoles dans toutes les églises et dans tous les monastères, et de placer à leur tête des personnes capables d'instruire les autres [1]. En 789, il renouvela cet ordre, et indiqua même en détail les exercices qu'on devrait y suivre [2]. Il y en avait de deux degrés : les uns pour les enfants, et les autres pour les adultes Aux premiers on enseignait les psaumes, la musique, le chant, l'arithmétique et la grammaire; aux seconds, tous les arts libéraux et les lettres sacrées [3]. Afin d'assurer un bon enseignement, le roi ramena même d'Italie d'excellents professeurs [4], et par ses libéralités attira en France les savants les plus distingués de l'Europe. Les appels de ce précepteur du peuple ne restèrent pas sans réponse; par la collaboration des évêques et des abbés eux-mêmes, la plus forte impulsion fut donnée à la diffusion des lettres. Les nouvelles écoles étaient sans doute spécialement destinées à la formation du clergé, mais, d'après un capitulaire subséquent, de l'an 802, chacun était tenu d'envoyer son fils à

1. Baluze, *Capit. Reg.*, I, 201-203.
Sirmond, *Conc. antiq. Galliæ*, III, 121.
Hist. litt. de la France, IV, 11, qui cite, comme autorité, A. Duchesne, *Hist. de la France*, II, 75, n° 8.
2. Baluze, *ibid.*, I, 237.
Sirmond, *ibid.*, II, 152.
3. Baluze, *ibid.*, I, 204.
4. Einhardi *Annales Caroli Magni*, anno 787, d'après Pertz, I, 171.

l'école pour y apprendre à lire et de l'y laisser jusqu'à ce que son instruction fût complète. L'exemple du roi, qui s'adonnait infatigablement aux études, ne pouvait manquer d'exercer une grande influence sur les laïcs. Ainsi cette renaissance des lettres du IXe siècle procéda de Charlemagne, et elle fut aussi universelle que l'empire lui-même.

Les écoles de campagne.

Du commencement de l'époque étudiée date aussi l'existence d'une troisième catégorie d'écoles, qui fut de même sous la direction de l'Église. Le concile de Vaison [1], en 529, avait recommandé aux curés de campagne de recevoir chez eux, suivant l'usage établi en Italie, tous les jeunes gens non mariés de leurs paroisses, afin de leur apprendre à lire, à écrire et à comprendre les saintes Ecritures. Mais cette instruction fut irrégulièrement et même rarement suivie, et au point de vue de la culture intellectuelle, elle n'eut que peu d'importance [2]. Cependant c'était entre les mains de ces prêtres que reposait, en somme, l'avenir de la religion dans les campagnes et même, si le clergé des paroisses n'était pas très instruit, il avait encore une supériorité marquée sur les populations rurales, dont l'ignorance était alors profonde. Par suite de l'influence de Charlemagne, Théodulfe, évêque d'Orléans, contribua au développement de cette instruction, en ordonnant à ses prêtres d'établir des écoles semblables dans les villages, afin d'instruire les enfants des fidèles. Et bien que ce ne fût plus qu'une instruction très élémentaire, on peut dire cependant que l'évangélisation du pays fut en grande partie due à ces écoles de campagne.

Autorité ecclésiastique dans l'enseignement.

Le changement que nous avons constaté dans la direction de l'instruction fut évidemment très important. Il transféra l'éduca-

1. Canon I.
2. Mullinger, p. 32 ; Guizot, II, leçon VI, p. 3 ; Ampère, *Hist. litt. de Franc.* III, 260-1.

tion de la jeunesse de l'autorité civile à l'autorité ecclésiastique. L'ancienne éducation relevait de la compétence de la société laïque et l'instruction donnée était alors entièrement et exclusivement civile. Mais, à partir du VIe siècle, établi d'abord dans les monastères, puis dans les cathédrales, l'enseignement prit un caractère nouveau, une autre étendue[1]. Son caractère fut forcément religieux, et par conséquent son étendue limitée aux matières qui de près ou de loin intéressaient l'Église, et pouvaient contribuer à ses progrès et à sa gloire. C'est ainsi que l'instruction civile du passé céda la place à l'instruction ecclésiastique, qui fut surtout prédominante pendant les sept siècles que nous étudions.

1. Fr. Hahn : *Das Unterrichts-Wesen in Frankreich,* etc., p. 6, Breslau, 1848.

Des Maîtres dans les Écoles ecclésiastiques

« L'archevêché de Sens comptait anciennement sept évêchés suffragants ; leurs noms formaient, comme on va le voir, la devise de *Campont*, que le chapitre métropolitain de Sens portait dans ses armes avec huit crosses ; c'étaient celles de l'archevêque et des sept prélats qui lui étaient subordonnés :

SENS :
- C HARTRES,
- A UXERRE,
- M EAUX,
- P ARIS,
- O RLÉANS,
- N EVERS,
- T ROYES [1]. »

Suivant cet ordre de diocèses, nous rechercherons, dans cette première partie de notre étude, quels furent les maîtres dans les écoles ecclésiastiques de la province de Sens. Les sources auxquelles nous avons puisé nos renseignements ne contiennent pas la description des écoles pendant la période en vue. Nous ne connaissons, en effet, l'instruction qui y était donnée et les méthodes de l'enseignement que par les écrits des élèves éminents qui en sortirent ou des maîtres distingués qui, directement ou indirectement, les dirigèrent comme chefs des diocèses ou abbés des monastères. Mais nous verrons dans ces faits les preuves incontestables de l'établissement d'écoles en France et de leur fonctionnement ininterrompu pendant les siècles étudiés et nous pourrons de plus estimer à sa valeur l'instruction qui y était donnée.

1. Tarbé, *Rech. hist. sur la ville de Sens et ses environs*, p. 4.

I. — Le diocèse de Sens.

L'histoire de l'époque dont nous nous occupons est sans doute plus ou moins légendaire et nous ne pouvons pas accepter sans réserve les récits qui nous restent. Ceux-ci sont peut-être exagérés par des écrivains trop admiratifs ou colorés par l'imagination, qui se donne libre carrière dans la tradition orale. Cependant, le peu de connaissances possédées par quelques personnes avait une valeur relativement plus grande que n'en a l'instruction presque générale de nos jours, et elles ressortaient avec d'autant plus d'éclat que le peuple était plus ignorant. Le diocèse de Sens, comme siège d'un archevêché, avait une importance spéciale, et des institutions scolaires n'y étaient pas une nouveauté au commencement du VIe siècle. Quelques-unes d'entre elles avaient atteint un certain développement. Depuis le milieu du IVe siècle, avant même que les invasions des barbares eussent complètement détruit les écoles gallo-romaines, le prestige des archevêques et du clergé avait attiré à l'Église des jeunes gens épris de la vie religieuse. C'était, pour ainsi dire, un séminaire de prêtres non seulement pour les églises de ce diocèse, mais aussi pour celles des autres parties de la province. Ce siège fut alors occupé par saint Ursin, qui était distingué, dit on, par sa piété et par sa doctrine [1]. Cela n'indique pas un grand savoir, mais des qualités très importantes pour la préparation des prêtres. Il ne dirigeait pas une école au sens moderne de ce mot. On n'en sentait pas le besoin et on n'aurait pas eu la facilité de l'établir. L'école n'était alors que le lieu où le chef du diocèse ou les prêtres de la cathédrale apprenaient à un certain nombre de jeunes gens ce qui leur était utile comme futurs prédicateurs. Leur piété était-elle bien grande ? Cela est douteux. En effet, les nombreuses recommandations des conciles de cette époque semblent prouver le contraire.

Saint Ursin s'intéressa, du reste, au mouvement ascétique qui s'étendit alors dans la Gaule. Près de la ville de Sens, à l'est, il construisit un monastère sous l'invocation des saints Gervais et

1. *Senonensium archiepiscoporum vitæ actusque variis e locis collecti*, p. 5.

Protais [1], martyrs, où il attira un grand nombre d'hommes qui y renonçaient au monde pour se consacrer à une vie de contemplation. Ici, la lecture des saintes Écritures et peut-être certaines études prirent une place importante parmi leurs occupations ; la culture intellectuelle était certainement compatible avec leur vie ; elle était même recommandée par les Pères de l'Église ; mais son étendue fut très limitée.

Héraclius [2] fut archevêque depuis les dernières années du ve siècle jusqu'à la première partie du vi^e^. Ses qualités particulières furent, paraît-il, ses pieuses conversations et son pouvoir miraculeux [3] ; ce que l'on dit de lui permet d'inférer un certain talent qui devait lui permettre d'assez bien diriger l'instruction de ses clercs. C'est pendant son épiscopat que fut bâti par Théodechilde, fille de Clovis, le monastère de Saint-Pierre-le-Vif [4], dont l'école, en raison de l'érudition de ses premiers maîtres, acquit rapidement une réputation qui a subsisté durant tout le moyen âge. Son premier abbé fut Amalbert [5], qui y amena beaucoup de moines ; il dirigea lui-même leur instruction et les prépara à mener une vie religieuse.

Ces deux écoles, remplissant des fonctions distinctes, exerçaient une influence sur l'enseignement, sans empiéter l'une sur l'autre. L'école épiscopale était réservée aux futurs ministres de l'Église ; on y étudiait les doctrines chrétiennes, les saintes Écritures et les œuvres des Pères de l'Église. Dans celle du monastère, on donnait sans doute un enseignement plus étendu, car les moines, sans avoir pour but spécial de remplir les fonctions ecclésiastiques, s'appliquaient quelque peu aux études appelées humanités, généralement négligées à cette époque dans l'Église. C'est peut-être à cause

1. *Senonensium archiepiscoporum vitæ actusque variis e locis collecti,* p. 5.

2. *a*) Anno 496, selon la *Gallia Christiana*, XII, 6.
b Anno 488, selon R. P. D. Hugo Mathoud, dans « De vera Senonum origine christiana adversus Johannis de Launoy, theologi quondam Parisiensis, criticas observationes, etc., Dissertatio », p. 18 du Catalogue des Archevêques de Sens.

3. *Sen. archiepisc. vit. actusque*, etc., p. 11.

4. D'Achéry, *Spic.*, II, 464 : *Chron. S. Petri Vivi, auct. Clario monacho.*

5. Geoffroy de Courlon, *Le livre des Reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, p. 76.

de ce fait que les évêques furent si souvent choisis parmi les moines. Ainsi, en 545, Ansegius [1], moine de ce monastère, fut élu évêque de ce diocèse ; habile en toutes choses et particulièrement versé dans les fonctions ecclésiastiques [2], il fut assez capable de surveiller l'instruction des clercs, bien que nous ne connaissions pas la valeur de son enseignement. Son successeur, Gualterius [3], fut un homme très instruit pour son temps, et avait, paraît-il, un renom spécial ; il avait appris « toutes les sciences », par quoi on doit comprendre simplement les études du *trivium* et du *quadrivium*. Ce sont, en effet, les sujets mentionnés par Grégoire de Tours comme très désirables pour les évêques [4]. Il est évident d'après ces faits que l'école épiscopale, comme celle de Saint-Pierre-le-Vif, devait alors offrir un enseignement, sinon étendu et profond, au moins suffisant pour les besoins du clergé.

Au commencement du VIIe siècle, sous la direction d'Aygilenus, deuxième abbé, le monastère de Saint-Pierre-le-Vif atteignit un plus grand renom ; son enseignement, dit-on, faisait autorité dans toute la région [5]. Tandis que cette région ne comprenait sans doute que la ville et le voisinage de Sens, il est probable que les moines et l'abbé y exerçaient une certaine influence sur le progrès de l'instruction.

A la tête de l'école épiscopale se trouvait Loup Ier, qui depuis ses premières années avait fréquenté les écoles d'Orléans [6] et d'Auxerre [7]. Confié tout jeune aux soins de ses oncles, évêques de ces villes, il avait été admis comme élève à recevoir l'instruction dans leurs écoles avec les autres clercs. En 613, il revint dans sa ville natale pour rapporter à son peuple l'instruction qu'il avait reçue ; il paraît qu'il avait un savoir extraordinaire et il conquit une grande popularité auprès de ses paroissiens [8]. Les écoles d'Orléans et d'Auxerre, comme nous le verrons ci-après,

1. H. Mathoud, p. 19.
2. *Acta SS.*, Sæc. I, p. 87, v. aussi la note.
3. *Ibid.*, p. 88.
4. Greg. Turon , *Hist. Franc.*, l. X, c. XXXI, n° 19.
5. G. de Courlon, *ibid.*, p. 77 — *Gall. Chr.*, XII, 7.
6. *Gallia Chr.*, XII, 7.
7. *Senon. archiepisc.*, etc., p. 17.
8. *Ibid.*

étaient alors assez célèbres, et le prestige d'y avoir étudié pouvait contribuer à la réputation de Loup à Sens.

En 675, la direction de l'école passa à Amate, qui s'efforça de conserver l'influence de Loup ; il enseignait, disent les chroniques [1], avec des paroles salutaires et confirmait son peuple par ses œuvres, en se montrant devant eux comme un exemple à suivre. Nous voyons ainsi que son enseignement consistait principalement dans des leçons morales, et que la partie purement intellectuelle devait être confiée aux prêtres ; elle n'était que sous sa surveillance, et nous n'avons point de preuves qu'elle fût très importante.

Ce siècle vit aussi la fondation de deux nouveaux monastères : Sainte-Colombe [2], vers 650, dont l'école ne devint célèbre que plus tard, et Ferrières [3], vers la fin du siècle, dont l'école eut la gloire de produire beaucoup d'évêques et de savants illustres ; nous la trouverons particulièrement brillante au IXe siècle et dans les siècles suivants.

Les horreurs de la guerre et du pillage firent du VIIIe siècle une époque d'obscurcissement, où les progrès de l'instruction dans ce diocèse furent encore plus faibles. Mais la flamme de l'érudition, quoique devenue imperceptible, n'était pas éteinte. Ebbon [4], abbé de Saint-Pierre-le-Vif, en 742, avait été lui-même instruit dans les lettres sacrées, la philosophie et l'éloquence, en Bourgogne, où il avait surpassé ses condisciples. En venant à Sens, encore jeune, il se rendit au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, renommé alors par sa discipline monastique et par la science que l'on y enseignait publiquement. Il y prononça ses vœux monastiques sous la direction de l'abbé Aygilenus [5], et bientôt le prestige de son savoir augmenta la célébrité de cette école ; de simple moine, il fut élevé peu de temps après à la dignité d'abbé. En lui nous trouvons des con-

1. *Senon. archiepisc.*, etc., p. 17.
2. *Gallia Chr.*, XII, 146.
3. *Ibid.*, 157.
4. a) *Ibid.*, 134.
   b) *Acta SS.*, Sæc. III, t. I, 649.
   c) D'Achéry, *Spic.*, III, 64.
5. H. Mathoud, *ibid.*, p. 36.
De Courlon, p. 77.

naissances qui indiquent alors un progrès des études dans cette école. Il était plus qu'un prédicateur et qu'un homme versé dans les saintes Écritures : il fut aussi un philosophe, et son influence fit donner une importance plus grande aux études profanes.

L'école épiscopale était alors dirigée par saint Ulfrannus [1], archevêque ; consacré à la vie religieuse par ses parents dès ses premières années, il avait été confié aux maîtres de cette école pour être instruit dans les lettres sacrées. Pendant toute son enfance, son adolescence et sa jeunesse, il poursuivit ses études, sans se détourner de son but. Réalisant enfin le grand désir de ses parents, il prit l'habit ecclésiastique et continua ses travaux et ses études jusqu'à ce qu'il fut nommé archevêque. Nous avons quelque raison de croire que de son temps les études étaient assez fortes ; cela ressort du fait qu'Ulfrannus s'était longuement préparé à devenir chef du diocèse. De plus, son influence devait les maintenir au même niveau pendant son épiscopat. Après sa mort, Ebbon, dont la réputation, comme directeur du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, était très répandue, fut choisi pour son successeur ; ainsi l'école épiscopale passa de même sous sa direction et les deux grandes écoles de ce diocèse partagèrent les succès du prélat placé à leur tête.

Dans les dernières années du VIIIe siècle, l'Église de Sens, comme métropole, fut particulièrement et directement touchée par les instructions et les ordonnances de Charlemagne, et les progrès constatés à cette époque dans l'enseignement nous prouvent que l'appel de l'empereur y trouva un sérieux écho. Sur son initiative, l'école de Ferrières, dont l'enseignement n'était pas encore célèbre, eut, en effet, l'honneur de voir appelé à sa tête, comme abbé, en 792, le célèbre Alcuin [2], qui cette année était rentré d'Angleterre en France. La renommée de ce savant augmenta beaucoup la réputation des écoles de Sens. Bien qu'il ne demeurât pas dans le monastère, il retint cependant la direction personnelle de l'école,

1. *Gallia Chr.*, XII, 10.
Acta SS., Sæc. III, t. I, p. 357.
2. *a*) *Gallia Chr.*, XII, 158.
b) *Annal. Ben.*, II, 305.

en faisant de fréquentes visites à Ferrières. Ce fut alors qu'il s'occupa aussi de l'école du palais, et ses méthodes et l'éclat de ses études donnèrent forcément une grande impulsion et inspirèrent un vif intérêt aux études de cette école senonaise. Son influence fut importante et resta permanente sur l'enseignement de ce diocèse, et lorsqu'il donna sa démission à la fin du siècle, il laissa la direction de l'école entre les mains de son ancien élève, Sigulfe. Par lui, y furent maintenus et transmis aux générations suivantes cet esprit d'érudition et ce goût pour les études scientifiques et littéraires, qui avaient été inspirées par ce savant maître. Mais, malgré cette grande influence d'Alcuin, le programme de l'école de Ferrières ne comptait pas encore toutes les humanités. Il semble que Sigulfe y ait proscrit la lecture de Virgile et des autres écrivains de la littérature classique, ces mêmes auteurs que Servat Loup, un de ses successeurs, enseignait à peu près trente-cinq années plus tard avec un très grand succès. Alcuin lui avait interdit cette étude qu'il avait aimée dans sa jeunesse, et il ne la reprit plus [1].

Ces traditions, qui portèrent cependant très haut le niveau des études et le renom de ce monastère, furent fidèlement gardées par les deux successeurs de Sigulfe : Adalbert et Aldric, comme lui élèves d'Alcuin à Tours, où celui-ci avait dirigé leurs premières études. Leur savoir était une garantie de succès pour l'école de Ferrières. Sigulfe était signalé par son maître comme très adonné à la lecture des livres sacrés, et Adalbert, écrit-il, était rempli de bonne volonté et d'humilité, soit en adorant Dieu, soit même en se livrant à l'étude des saintes Ecritures [2]. Quant à Aldric, dès son enfance il avait été consacré à la vie religieuse par ses parents dans le monastère de Saint-Martin de Tours [3] ; au temps de Sigulfe, il vint à Ferrières, où il s'adonna aux études scientifiques, c'est-à-dire aux sept arts libéraux. En 821, il fut choisi pour abbé, et Louis le Débonnaire, frappé de sa valeur et de son érudition, le fit ensuite modérateur de l'école du palais ; enfin lorsqu'en 828 [4],

1. Voir le chapitre sur « la Grammaire », p. 237.
2. Migne, t. C, p. 516, *Alcuini vita*, præf. in Genes.
3. *Hist. Litt.*, IV, 529-30. — *Gallia Chr.*, XIV, 163.
4. *Gallia Chr.*, XIV, 19.

il monta sur le siège archiépiscopal de Sens, il prit également la direction de l'école cathédrale, et la grande influence de son savoir fut communiquée à toutes les écoles de ce diocèse.

Ainsi se développa l'enseignement à Ferrières ; par suite de cet esprit littéraire et de cet intérêt pour l'étude, cette école fut préparée à recevoir une plus grande impulsion de Servat Loup. Sous sa direction, qui date de 838[1], elle atteignit une très grande renommée. Il mit les études sur un tel pied à Ferrières, que son école se distingua entre toutes les écoles de son temps. Né dans le diocèse de Sens, au commencement du IXe siècle, d'une noble famille, éminente par son attachement à la religion et aux lettres, il fut placé d'abord dans ce monastère, sous l'abbé Aldric. Là il reçut l'instruction ordinaire comprenant le *trivium* et le *quadrivium* ; en 830 il fut envoyé à Fulda par Aldric, déjà archevêque de Sens, pour y étudier la philosophie et la théologie sous Raban Maur. Il mit à profit ses six années de séjour à cette école en assistant aux leçons de ce maître éminent, le plus grand savant de son époque, et en conquérant en même temps l'amitié du célèbre historien Einhard, qui le dirigea dans ses travaux littéraires. De Fulda, il revint à Ferrières, ou il fut immédiatement nommé maître de grammaire et de rhétorique, fonction de laquelle il s'éleva bientôt au siège abbatial. Son amour des lettres, spécialement de la littérature classique, qu'il possédait sans doute le mieux parmi les gens de lettres de son siècle, et la renommée que ses leçons donnaient à cette école, ressortent encore plus vivement, lorsqu'on se rappelle que ce pays fut bien des fois pillé par les Normands, que les guerres y furent fréquentes, et que la confiscation des biens monastiques troubla la tranquillité nécessaire aux études sérieuses et approfondies. Mais Loup avait montré son goût pour les lettres depuis sa plus tendre enfance, comme il nous le dit lui-même dans sa lettre à Einhard[2], goût qu'il ne cessa jamais de cultiver et qu'il communiqua à ses élèves. Parmi ses études, la littérature eut toujours la première place : « on a

1. *Gallia Chr.*, XIV, 159.
2. Migne, t. CXIX, p. 433, epist. I, ad Einhardum.

recueilli quelques-unes de ses lettres, où se montre toute la vivacité de son zèle pour les études profanes. Il était moins philosophe que Raban, mais il était plus humaniste. Tite-Live, César, Cicéron, Suétone et Quintilien étaient ses auteurs familiers; il lisait aussi Virgile, Horace, Martial et Térence, et en même temps que la grammaire et la rhétorique, il enseignait la poésie[1]. » Cela forme un grand contraste avec l'influence de Sigulfe, qui avait interdit l'étude de tous ces auteurs.

Loup était aussi versé dans la théologie, et aux leçons de la littérature il avait soin de joindre de salutaires instructions sur les devoirs de la piété chrétienne. Il tenait comme très importante la vocation du professeur et considérait l'éducation morale comme la fin légitime de l'instruction : ces pensées ressortent de sa lettre au moine Ebrode[2] : « la plupart des gens, écrit-il, ne recherchent dans la sagesse qu'une culture littéraire, tandis qu'il y en a très peu qui tâchent d'acquérir la probité des mœurs, ce qui est beaucoup plus nécessaire et plus désirable. »

La célébrité de son école fut due non seulement à ses leçons, mais encore aux soins qu'il prit d'augmenter les richesses de sa bibliothèque. Ardent à procurer tous les bons livres de l'antiquité, livres ecclésiastiques et profanes, il faisait rechercher ceux qui lui manquaient et envoyait même quelquefois jusqu'à Rome à cet effet. C'est de là qu'il fit venir à différentes occasions l'histoire de Salluste, les ouvrages de Cicéron, ceux de Quintilien et d'autres encore. En effet, dans ses lettres, il mentionne presque tous les auteurs classiques connus ou étudiés de son temps; outre les noms des dix auteurs que nous citons en note[3], on trouve aussi

1. Hauréau, *Hist. de la Phil. scol.*, 1re partie, p. 180.

2. Migne, t. CXIX, p. 502, epist. 35, ad Ebrodum : « *Etenim plerique ex ea (sapientia) cultum sermonis quærimus, et paucos admodum reperias qui ex ea morum probitatem (quod longe conducibilius est) proponant addiscere.* »

3. Migne, t. CXIX, p. 433 et suiv. :

César : epist. 37.
Cicéron : epist. 1, 8, 20, 34, 46, 62, 69, 103, 104.
Horace : epist. 1, 64.
Tite-Live : epist. 34.
Martial : epist. 20.
Quintilien : epist. 103.
Salluste : epist. 104.
Suétone : epist. 91.
Térence : epist. 103.
Virgile : epist. 4, 6, 20, 34, 37, 55.

Justin[1], Aulu Gelle[2], Macrobe[3], Priscien[4], Donat[5], Servius[6] et Caper[7]. Il faisait chercher ces livres dans toutes les parties de la France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre ; et son désir de posséder les auteurs profanes ainsi que les sacrés, se peut bien comprendre, puisqu'il enseignait lui-même les humanités et les arts libéraux.

Il recherchait du reste tous les moyens propres à améliorer son école ; c'est ainsi qu'il envoya son neveu et deux jeunes gens nobles au monastère de Pruni[8], afin d'y apprendre la langue allemande et ensuite de l'enseigner à Ferrières.

Servat Loup resta à la tête de cette école durant vingt-trois ans, jusqu'à sa mort survenue en 852, de sorte que la célébrité de cette institution fut répandue dans toutes les parties de la France ; ce fut une époque de grande renommée dans l'histoire de Ferrières ; l'influence de Loup eut une très grande importance dans l'enseignement non seulement dans ce diocèse, mais aussi dans d'autres, et cette influence s'exerça particulièrement sur l'étude de la littérature classique. Il donna aux auteurs profanes la première place parmi les études et fit disparaître en grande partie la défaveur dans laquelle on les avait tenus.

L'école épiscopale, comme nous l'avons déjà dit, bénéficia, dans les premières années de ce siècle, de la direction du savant Aldric, qui était en même temps chargé de l'école de Ferrières. C'était lui, en effet, qui avait facilité à Loup la poursuite de ses études à Fulda, c'était lui qui avait préparé le chemin aux succès de son illustre élève à Ferrières. Mais il y avait d'autres évêques dont l'influence et l'autorité contribuèrent aussi à la prospérité des études. Il faut signaler Magnon ou Magnus[9], en 804, chapelain de Charlemagne et prélat distingué. Sa science fut assez étendue et

1. Migne, t. CXIX, p. 433 et suiv. : epist. 20.
2. *Ibid.*, epist. 5.
3. *Ibid* , epist. 8.
4. *Ibid.*, epist. 8, 34.
5. *Ibid.*, epist. 103.
6. *Ibid.*, epist. 5, 8, 15.
7. *Ibid.*, epist. 20.
8. *Ibid.*, epist. 91 ad Marcuardum, abbatem Prumiensem.
9. *Gallia Chr.*, XII, 15.

l'empereur en apprécia le mérite, surtout ses connaissances juridiques qui étaient rares en ce temps-là. Sous sa direction, les élèves de cette école eurent l'avantage spécial d'apprendre quelques notions du droit. Afin d'en faciliter l'enseignement, il composa un recueil des anciennes notes du droit, *Notæ Juris*, qu'il dédia à Charlemagne par ces deux vers qui se voient en tête de l'ouvrage :

« Haec duris σημεῖα libens rex, accipe, Carle,
Offert devotus quæ tibi Magnus tuus. »

Il écrivit aussi un petit ouvrage : *Du mystère du baptême* ; c'était à propos d'une lettre circulaire adressée par l'empereur à tous les métropolitains de son obéissance touchant les cérémonies de ce rite. Il l'avait entrepris par l'ordre de Charlemagne.

Son successeur fut Jérémie, un homme noble, remarquable de son temps, dit-on, par son érudition, éloquent et instruit dans la philosophie. Ces paroles élogieuses auraient besoin de confirmations qui nous manquent.

Après Jérémie, en 871, Ansigise, ancien moine de Saint-Pierre-le-Vif et abbé de Saint-Michel de Beauvais, occupa le siège archiépiscopal ; en 876, il fut nommé par le pape Jean VIII primat des Gaules et de Germanie, et vicaire apostolique, avec le droit de convoquer les synodes. Ce privilège aurait pu donner aux écoles de son diocèse une certaine notoriété ; mais les évêques des autres diocèses ne le reconnurent que sous réserve des droits des métropolitains. Il ne put donc pas le mettre à grand profit, et son influence sur l'enseignement étant indirecte n'est que problématique. Gautier ou Walterius I, archevêque en 888, avait appris, paraît-il, les sept arts libéraux, ce qui le distinguait quelque peu. Gautier ou Walterius II, qui lui succéda, était, lui aussi, instruit et habile, particulièrement versé dans les affaires séculières. Tous ces faits, dont la valeur doit être estimée comme relative, semblent montrer que l'enseignement de l'école était alors assez bon. Il ne pouvait être excellent parce que les mœurs des ecclésiastiques n'offraient pas un exemple à suivre, ce qui est particulièrement désirable dans l'instruction des clercs.

Le monastère de Sainte-Colombe, fondé au VIIe siècle, devint assez important, en 845, pour être mentionné dans les chroniques ; cela ne veut pas dire que son enseignement fût célèbre, mais tout au plus que son école fonctionnait encore ; dans les lettres du roi, Lambert, son abbé à cette époque, est appelé « recteur » [1], titre qui implique la même chose.

Quant à Saint-Pierre-le-Vif, son école eut aussi une certaine notoriété dans cette même année, sous la direction de Didon, dixième abbé, qui, en raison de ses connaissances médicales, y attirait un grand nombre d'étudiants. Sans doute cette science n'était qu'empirique et très peu développée ; mais à cause de sa rareté, la réputation de l'école s'étendit considérablement. En 869, Didon eut pour successeur Aquila[2], ancien disciple de l'archevêque Égile, il était, dit-on, philosophe, mais sa réputation fut probablement plus grande que la profondeur de sa pensée. Nous ne savons rien de la nature ou de l'étendue de ses recherches. Son influence sur les études ne dut pas être très importante.

Vient ensuite une époque de décadence : partout les lettres tombèrent plus ou moins complètement en discrédit et les indications d'une activité littéraire sont très rares. On trouve très peu de renseignements sur les écoles ecclésiastiques de Sens au Xe siècle. Çà et là apparaissent les noms d'hommes instruits, ce qui montre seulement la continuation de l'enseignement. Outre les invasions normandes, la destruction de deux monastères contribua pour beaucoup à arrêter tout progrès. Cependant, en 939, l'archevêque Gerlanne[3] obtint une certaine réputation par ses études philosophiques ; il les avait faites avec succès à l'école monastique de Saint-Germain d'Auxerre, où les lettres florissaient depuis longtemps. Héric et Remi, tous deux philosophes distingués de leur temps, y avaient professé ; ce fut grâce à leur influence que l'école de Saint-Germain se fit connaître avantageusement. Sans doute Gerlanne apporta à Sens des connaissances assez approfondies ;

1. *Gallia Chr.*, XII, 147.
2. *a*) De Courlon, p. 78.
b) *Gallia Chr.*, XII, 135.
3. *Gallia Chr.*, XII, 29.

il devait donner une impulsion spéciale aux études abstraites. En effet, Hildemanne [1] (954) paraît avoir ressenti cette influence et l'avoir transmise à son enseignement. On lui attribue deux ouvrages pédagogiques : un traité de la Musique et un autre du *Comput ecclésiastique*. En 968, l'archevêque Anastase [2] était, de plus, appelé *nutritor et doctor clericorum*, titre qui le désigne au moins comme écolâtre, sans nous renseigner sur la nature de son enseignement. Bien que ces noms soient les seuls que nous ayons trouvés comme attachés alors à l'école épiscopale, nous pouvons en conclure qu'elle jouissait d'une certaine notoriété littéraire.

Vers le milieu du siècle, le monastère de Saint-Pierre-le-Vif fut presque ruiné par son abbé, Natranne [3], qui le dépouilla de ses richesses et de ses ornements pour les donner à ses parents. Les moines furent obligés de partir à cause de leur pénurie, et jusqu'au temps de Sévin, archevêque de Sens en 980, l'abbaye resta sans directeur et son école sans maîtres et sans élèves. Mais Rainard, neveu de Sévin, nommé abbé par son oncle, restaura le monastère et rappela les moines, à la tête desquels il demeura jusqu'en 1015. C'était un homme d'un mérite considérable et sous sa direction les études reçurent toute l'impulsion qu'il pouvait leur donner. Il enseignait lui-même les humanités et poussait ses disciples à acquérir les connaissances capables de développer l'intelligence. Son école était ouverte à tous ceux qui étaient moines, et les lettres y furent tenues en grand honneur. Un de ses disciples fut Odoranne, qui était doué par la nature d'un esprit vif et intelligent. Il acquit de la renommée dans les lettres et les arts. On a de lui de nombreux *Opuscula*. On lui attribue des morceaux d'orfèvrerie ; à la fois écrivain et artiste, il semble bien avoir possédé une instruction d'une certaine valeur.

C'est vers ce temps aussi qu'à la suite de l'incendie du monastère de Ferrières, son école fut forcément fermée. L'enseignement ne fut repris qu'au XIe siècle, après la restauration du monastère

1. Duru, *Bibl. Hist. de l'Yonne*, II, 281.
2. *Gallia Chr.*, XII, 31.
3. *a*) De Courlon, p. 79.
   b) *Gallia Chr.*, XII, 136-7.

lui-même ; mais il ne regagna jamais son ancienne célébrité.

Dans les premières années de cette dernière époque, l'école épiscopale était dirigée par Léotheric, qui avait fait ses études à Reims, à l'école de Gerbert. L'enseignement de Gerbert fut très renommé ; il fut le plus grand savant de France au xe siècle ; et le prestige de ses leçons fut ainsi transmis par Léotheric à notre école de Sens. Son influence sur l'instruction commença dans les fonctions d'archidiacre, et son succès lui valut d'être élu archevêque de Sens. Avant de prendre cette nouvelle charge, il fit le voyage de Rome pour recevoir la bénédiction de son ancien maître, devenu pape sous le nom de Sylvestre II.

De 1049 à 1062 [1], Mainard occupa le siège ; c'était un ancien élève de Saint-Pierre-le-Vif, ce qui nous prouve qu'à son école les études étaient encore cultivées avec un certain succès. Il est à remarquer non seulement qu'il y fit toutes ses études, mais aussi qu'il en sortit suffisamment préparé pour diriger l'école épiscopale. Nous n'en devons pas inférer que c'était un savant. Être suffisamment préparé pour diriger une école épiscopale, c'était avoir plutôt du talent administratif que de l'érudition ; mais une certaine instruction était aussi nécessaire ; et c'était un des buts de cette école de préparer aux fonctions ecclésiastiques. L'abbé était alors Ignon, également ancien élève de Gerbert, comme avait été l'archevêque Léotheric dont nous venons de parler ; il eut parmi ses élèves Thierry, fils d'un des seigneurs de Château-Thierry, appelé depuis à l'évêché d'Orléans.

Pendant le xiie siècle, le siège archiépiscopal fut successivement occupé par six prélats plus ou moins renommés, qui exercèrent tous une certaine influence sur l'école. Daimbert (1097-1122) avait été préalablement chargé de l'enseignement dans cette église en qualité d'archidiacre ; Henri Ier Sanglier (1122-1142) est appelé dans les chroniques le *bon Henri* ; il était ancien chanoine de la cathédrale. Le préchantre Hugues de Toucy, qui exerçait, en vertu de cette fonction, la surveillance sur certaines écoles du diocèse, fut son successeur (1142-1168). Après lui vint Guillaume de Cham-

1. *Gallia Chr.*, XII, 38.

pagne (1169-1175), qui fut l'ami et le protecteur des gens de lettres de son temps ; il était frère du comte Henri surnommé *le Libéral*, qui ne se bornait pas à cultiver les lettres pour lui-même, mais protégeait aussi et honorait même ceux qui s'y appliquaient. Il n'avait point de plus grand plaisir que de se trouver avec des gens de lettres et de s'entretenir de sujets de littérature. Guillaume avait été évêque de Chartres avant de monter sur le siège de Sens, et, en 1175, il fut nommé archevêque de Reims, siège qu'il occupa pendant vingt-sept ans, toujours fidèle à son amour pour les lettres et protégeant ceux qui les cultivaient. Les écrivains le célébrèrent dans leurs ouvrages : Pierre de Poitiers lui dédia sa *Somme de Théologie*, Pierre le Mangeur son *Histoire scolastique*, et Gautier de Châtillon son poème d'*Alexandrie* [1]. Pendant son épiscopat, il semble que l'enseignement dans ce diocèse atteignit une importance si considérable qu'on dut l'organiser et le placer entre les mains d'un fonctionnaire spécial. Par suite d'un privilège accordé par cet archevêque, la direction générale des écoles passa de l'évêque au préchantre de l'église cathédrale, dont la juridiction s'étendit sur la ville, les faubourgs et la plus grande partie du diocèse [2]. Il avait, en outre, dans ses attributions le pouvoir d'accorder aux maîtres la licence d'enseigner. Puisque cette charge nouvelle tirait son origine d'une concession épiscopale, celle-ci restait naturellement à la disposition de l'évêque. Il pouvait priver le préchantre de sa charge en cas d'abus. Ce dernier était tenu d'accorder gratuitement la licence d'enseigner à tous ceux qui s'en montraient dignes, et l'autorité supérieure de l'évêque n'était qu'un moyen de discipline nécessaire pour empêcher l'extorsion des titres.

Gui de Noyers, successeur de Guillaume de Champagne (1176-1193), tenait aussi les lettres en honneur, étant lui-même instruit ; il avait appris les arts libéraux ainsi que les lettres sacrées, et, comme archidiacre dans l'église de Sens, son influence sur l'en-

1. a) *Hist. Litt.*, IX, 7.
   b) *Gallia Chr.*, XII, 53.
2. *Gallia Chr.*, XII, *Instrumenta*, p. 53.

seignement avait déjà commencé avant son élection comme archevêque.

Après lui, deux frères, Michel et Pierre de Corbeil, occupèrent ce siège ; l'un (1194), ancien chanoine, puis doyen de l'Église de Paris, était un homme d'un grand talent et d'une vive sollicitude pour ses clercs, mais nous n'avons pas de preuves qu'il ait exercé une influence importante sur l'instruction. L'autre, également ancien chanoine de Paris, succéda à son frère en 1199. Il était plus renommé par ses connaissances littéraires et comme ancien professeur de théologie à Paris. Il avait compté parmi ses élèves Lothaire, devenu pape sous le nom d'Innocent III, Hugues de Champ-Fleury, chanoine, et Pierre de Poitiers, chancelier, qui enseigna la théologie à Paris pendant trente-huit années consécutives. Il apportait le prestige de sa réputation à l'école de Sens, où jusqu'à sa mort, survenue en 1222, il continua à favoriser l'étude des lettres. Trithème et d'autres biographes lui attribuent quatorze livre de *Commentaires* sur les épîtres de saint Paul ; on croit qu'il a composé le texte et le chant de l'office de la *Fête de l'Ane* contenu dans un diptyque qui est conservé à la bibliothèque de Sens [1] ; et on a aussi de lui quelques fragments d'*Ordonnances synodales*. Ce sont des preuves de son savoir ; d'autre part, l'expérience acquise dans les écoles de Paris lui donna aussi une influence considérable sur l'enseignement de Sens. Les renseignements sur l'école du monastère de Saint-Pierre-le-Vif sont très rares pour ces derniers siècles. Elle subsistait encore, mais sa prospérité n'était pas grande. Cependant un de ses moines, Clarius, s'est distingué par sa *Chronique* du monastère [2]. Cet ouvrage, assez connu et estimé, est un témoignage de la valeur de ses études. Du reste, elle possédait une bibliothèque, car, en 1123, l'abbé Arnaud ordonna d'en dresser un catalogue et de remettre en bon état les livres prescrits pour les offices de l'église et pour la lecture

1. Fisquet, *La France Pontificale* : *Hist. des Archevêques de Sens et d'Auxerre*, p. 57.
2. Duru, *Bibl. Hist. de l'Yonne*, II, 449.

sacrée. Nous ne savons pas le nombre des livres qui se trouvaient dans cette bibliothèque, mais nous ne pensons pas qu'il ait été grand. A en juger par les bibliothèques des monastères plus célèbres, nous le trouverons encore très modeste. Il n'y avait, en effet, qu'un siècle que le monastère était restauré, après avoir été pillé par son abbé Natranne, et avec l'unique moyen de reproduction qu'on avait alors, dans la transcription, l'accroissement des livres ne se faisait que peu à peu.

A Ferrières, les études continuèrent à occuper une place assez importante, bien que l'intérêt et l'éclat du temps de Servat Loup lui manquassent alors. Jean I[er], ancien moine de Saint-Denis, de Paris, et maître des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, fut placé, en 1147, à la tête du monastère. Ces deux écoles de Paris étaient alors très célèbres ; l'une sous la direction de Suger, illustre abbé, écrivain et conseiller du roi Louis le Gros ; l'autre devenue par l'institution des chanoines réguliers une des plus renommées académies de l'Europe. Étienne, son abbé, depuis évêque de Tournai, nous dit qu'elle comprenait deux écoles : l'une extérieure pour les laïcs, l'autre intérieure pour les ecclésiastiques. Imbu de ces influences, Jean devait donner une forte impulsion aux études : c'était un écolâtre expérimenté.

Il serait intéressant de connaître l'esprit intime de ces écoles et l'influence personnelle de leurs maîtres, mais on est réduit à des affirmations plus ou moins conjecturales. Nous avons rencontré cependant des indices d'un enseignement assez large et suffisant pour les besoins des ecclésiastiques de cette période. Nous devons en même temps reconnaître que la valeur des études elles-mêmes fut alors déterminée en grande partie par les conditions politiques et sociales du pays : on n'étudiait pas profondément et pour étudier ; c'était plutôt pour préparer d'habiles administrateurs de l'Église et des hommes capables d'exercer une influence sur la formation des croyances politiques ou religieuses du peuple. Dans ce but, ce qui importait, c'était une instruction étendue plutôt qu'une science approfondie.

II. — **Le diocèse de Chartres.**

Au milieu du VIe siècle, l'école épiscopale semble jouir déjà d'une certaine notoriété sous la direction du prêtre Chermir [1], célèbre par son érudition et par sa science. Mais les sources de nos renseignements sur lui sont des légendes composées vers le xe siècle [2]; leur exactitude ne peut pas être établie. Elles sont très intéressantes, mais peu dignes de confiance. Nous en inférons cependant qu'il fit ses études à Rome, où, à l'école d'un grammairien très habile, il étudia le *trivium* et le *quadrivium*. Il surpassa ses condisciples par son savoir et excella particulièrement dans l'éloquence. Devenu prêtre dans l'église de Chartres, il fut chargé de l'instruction des clercs. Son succès fut très grand, il y attira des étudiants même des pays lointains. Parmi eux, Eniau, originaire de Cappadoce, distingué par ses travaux littéraires, dut exercer une bonne influence sur le mouvement intellectuel; il devint évêque de Chartres. Lubin [3], qui remplit les mêmes fonctions en 544, contribua à l'organisation des écoles. Il avait fait ses premières études au monastère de Saint-Hilaire, et il les acheva dans les plus célèbres écoles de son temps, en visitant les différents monastères d'alors : Orléans, Angers, Nantes, Mende, Lyon et Arles. Il fut d'abord nommé abbé du monastère de Brou par saint Avit; ensuite il devint chef de ce diocèse. En cette qualité, il enseigna non seulement dans son église, mais aussi dans son école, et il fixa, dit-on, le nombre de ses clercs à soixante-douze; l'école prospérait sous sa direction. Le renom de l'évêque Chalacteric, son successeur, qui occupait ce siège vers 556, est particulièrement célébré dans son épitaphe, composée par le poète Fortunat, qui vante son talent musical et son éloquence [4].

Papulus, qui lui succéda, est le premier évêque dont nous ayons quelque écrit. Il nous a laissé une protestation au IVe concile de Paris, en 573, contre l'intrusion de Promotus comme évêque de

1. *Acta SS.*, 28 mai, VI, 748.
2. *Ibid.*, 16 mai, III, 595.
3. *Ibid.*, 1er mars, II, 349.
4. Migne, t. LXXXVIII, p. 307, *Carm. Fort.*, l. IV, c. VII.

Châteaudun. Pendant son épiscopat, la réputation de cette école s'étendit jusqu'à Rome, d'où, suivant les légendes, Béthaire[1] fut envoyé dans son enfance pour être instruit avec les clercs sous la direction personnelle de ce prélat. Il y étudia la philosophie ainsi que les lettres sacrées, et fit de si rapides progrès et de si fortes études que bientôt il put être ordonné prêtre. Nommé ensuite maître dans l'école épiscopale, il acquit une haute réputation par la manière dont il remplit ces fonctions, de sorte qu'il mérita d'être appelé *docteur des lettres sacrées* et *maître du diocèse entier*. Ce titre désignait la fonction de professeur, qu'il remplit d'abord dans cette école, puis dans celle du palais de Clotaire II, où il avait été appelé. Il fut ensuite nommé gardien de la chapelle royale et chef de l'école palatine avec le titre d'*archicapellanus*. En considération de ses mérites, il fut élu comme successeur de Papulus en 590, montrant dans toute son administration une grande sagesse et une vraie éloquence.

Après lui, Lancégésile fut évêque (633); il avait été élève de l'école palatine, mais nous n'avons pas de renseignements certains sur son épiscopat; les annales de cette époque se taisent en ce qui concerne les écoles. Dans les dernières années du VIIe siècle, nous constatons cependant que Leufroy vint y puiser la science dont il dota plus tard son monastère à Madrie. Originaire du territoire d'Évreux, il fit ses études d'abord dans cette ville, où il dépassa ses condisciples ; de là il se rendit à Condé, mais il n'y trouva pas ce qu'il désirait, et vint alors à Chartres, où il fit de grands progrès dans les lettres. De retour à Évreux, il se mit à l'éducation des enfants et ensuite professa à Varenne, à Calliat, à Rouen, et enfin à Madrie, où il fonda le monastère dont il devint l'abbé.

L'état des lettres baissa à Chartres au VIIIe siècle ; il est difficile de percer l'épaisse obscurité, née des invasions des barbares et des guerres civiles, pour trouver un seul nom ayant quelque rapport avec l'enseignement donné alors par l'Église. Cependant, trois

1. *Acta SS.*, 2 aug., p. 169.

manuscrits témoignent de la situation des études : *l'Évangile de saint Jean* qui se trouve actuellement à la Bibliothèque Nationale (Fonds latin, 10439) ; un *Saint Hilaire* (Fonds latin, 8907) et un traité du médecin Oribase (Fonds latin, 10233). On en peut conclure que l'Évangile, les Pères de l'Église et la médecine furent les études principales du VIIIe siècle. Il est, du reste, probable que l'influence de Charlemagne, déjà décrite dans l'introduction, produisit quelque activité littéraire dans ce diocèse vers la fin du siècle, bien que les preuves qui pourraient subsister aient disparu au milieu des troubles politiques et des désastres effrayants qui désolèrent ce diocèse. Les ravages des Normands ne prirent fin qu'en 851, par le sac de la ville de Chartres, et les progrès de l'enseignement furent par là brutalement suspendus. Cependant, en 841 ou 842, quelques efforts avaient été faits pour l'avancement des lettres. Avec la permission du roi, un nommé Foulques donna une partie de sa propriété pour construire un monastère destiné à servir d'école monastique. Le monastère objet de cette fondation prit le nom de Bonneval [1]. Vers 845, fut aussi fondé le monastère de Saint-Pierre, dont l'école atteignit plus tard un certain renom. Hélie, évêque de 837 à 849, fut secrétaire du concile qui déposa l'archevêque de Reims, Ebbon. Burchard, dont l'épiscopat dura de 853 à 855, fut un homme habile et éloquent. Il fut nommé *commissaire royal*. Gislebert (859-879) compila un recueil de capitulaires au nom de Charles le Chauve. De plus, Paul, nommé de Saint-Pierre, dans un cartulaire de son abbaye, dit que Chartres était connu par la culture des arts libéraux [2]. Et les légendes nous disent aussi que Herifroid, depuis évêque d'Auxerre, fut alors un élève de Saint-Pierre, où il trouvait des occasions de s'instruire dans les lettres divines et humaines. Malheureusement ce sont les seuls noms qu'on trouve attachés aux écoles de Chartres du IXe siècle, mais ils prouvent une certaine activité littéraire dans la dernière moitié du siècle. De plus,

1. *Acta SS.*, Sæc. IV, t. II, p. 504.
1. *Cart. S. P.*, p. 5. « Populosa admodum [Carnutum civitas] atque opulentissima inter Neustriæ urbes, murorum, magnitudine edificiorum pulchritudine, vel artium liberalium studiis, habebatur famosissima. »

la première mention qui soit faite d'une bibliothèque et de copistes date de cette époque ; on trouve une vingtaine de manuscrits comprenant un évangéliaire, trois recueils de saint Jérôme, six de saint Augustin, un de saint Grégoire, un de saint Césaire, de saint Ambroise, de Bède, d'Alcuin, de Raban Maur, un de Priscien, deux traités de Grammaire, des poésies d'Arator et un deuxième exemplaire du médecin Oribase [1]. Ces livres nous renseignent sur les études du IXe siècle : on étudiait alors la médecine, la poésie, la grammaire, ainsi que l'exégèse à l'aide des Pères et des commentaires.

Dans les premières années du Xe siècle survinrent encore des désastres : le monastère de Bonneval, dont nous venons de parler, fut alors détruit par les Normands. L'enseignement pourtant n'y fut pas longtemps interrompu, car Odon [2], comte de Chartres, le reconstruisit en 965, et nomma Waldric abbé, en lui ordonnant d'instruire les moines et de maintenir la discipline. Il fit don de certaines propriétés, afin d'assurer l'existence et la prospérité du monastère. Nous ne savons rien sur la valeur des études qui s'y poursuivaient. Peut-être aurions-nous des renseignements plus précis si elles avaient été excellentes.

En ces temps troublés, les écoles de Chartres ne florissaient donc pas beaucoup.

Grâce à l'influence d'Alvée, abbé de Saint-Pierre, en 954, qui mérita le nom de *maître* (*magister*), l'amour des études se maintenait dans son monastère. Il avait été instruit à l'abbaye de Fleury, au temps du savant Wulfald, dont l'influence avait relevé différentes abbayes en Angleterre et en France, et qui avait été le maître du fameux Abbon. De retour à Chartres, comme abbé de Saint-Pierre, en même temps que Wulfald était élu évêque de ce diocèse, il put conserver l'aide de son maître dans la direction de son monastère. C'est ainsi que les moines prirent l'amour des livres et commencèrent à former une bibliothèque. Il s'y forma

1. Clerval, *les Ecoles de Chartres*, p. 16.
Tous se trouvent à la bibliothèque communale de Chartres, à l'exception du Priscien et de l'Oribase qui sont à la Bibliothèque Nationale.
2. *Acta SS.*, Sæc. IV, t. II, p. 506.

aussi une école de copistes qui transcrivirent les anciens auteurs, par exemple le *de Trinitate* de saint Augustin, les *Collationes Patrum* de Cassien, une partie des *Antiquités judaïques* de Josèphe et des *Histoires* d'Hégésippe. Le soin mis à copier ces livres est attesté par les inscriptions mises par les bibliothécaires à l'adresse de tous ceux qui auraient osé les voler ou les mutiler. La formule ordinaire était : *Hic est liber Sancti Petri apostoli Carnotensis cenobii. Si quis eum furaverit vel folium inciderit, dampnationem accipiat cum Anna et Caypha. Amen, amen. Fiat, fiat* [1]. Outre divers commentaires sur les saintes Écritures, ils avaient encore les ouvrages de Cassiodore sur les sept arts libéraux, d'Isidore sur les Étymologies et les Sentences, de Bède sur le comput et l'arithmétique, de Galien sur la médecine, un fragment de Tite-Live et des Bucoliques, et des proses en neumes qui montrent qu'ils s'occupaient aussi de musique.

Wildbertus, ou Guibert, le successeur d'Alvée (965), fut un homme d'une assez grande érudition doctrinale, qui attira de nombreux étudiants. Sa culture littéraire ressort d'une *Vie de saint Eman*, composée par lui.

Dans l'école cathédrale, nous trouvons pour la première fois un chancelier, Clément, et un vice-chancelier, Aregarius. Ce dernier étant aussi grammairien, ce fait indique les doubles attributions du personnage [2]. Parmi les élèves, on trouve deux disciples de l'école de Reims, Hériband et Herbert, dont le premier était médecin ; selon Richer [3], élève de Gerbert de Reims, il connaissait les *Aphorismes d'Hippocrate* et un livre qui avait pour titre *Concorde d'Hippocrate, de Galien et de Sorin*. Il était aussi versé dans l'art pharmaceutique, la botanique et la chirurgie. L'autre fut condisciple de Robert, plus tard roi des Francs, de Fulbert, depuis évêque de Chartres, et du philosophe et maître Gerbert. Il brillait entre les autres par sa connaissance des lettres, son talent musical et la beauté de sa voix. Tous ces savants ajou-

1. Clerval, *op. laud.*, p. 20.
2. Clerval. *op. laud.*, p. 24.
3. Migne, t. CXXXVIII, p. 140 ; Richer, *Hist.*, IV, 50.

tèrent plusieurs livres à ceux que le chapitre possédait déjà. Parmi eux il y avait un grand nombre de manuscrits liturgiques, théologiques et exégétiques, et aussi des traités de Cassiodore, de Martianus Capella et de Boëce. On avait déjà le premier, mais Capella apparaissait pour la première fois avec ses neuf traités des sept arts libéraux, et Boëce avec ses commentaires des traités de Cicéron et d'Aristote. Il s'y trouvait, de plus, quatre manuscrits renfermant les livres de dialectique : surtout les *Catégories* d'Aristote, traduites par Boëce, les *Catégories* de saint Augustin, le *Perihermeneiæ* ou *de Interpretatione* et les *Syllogismes* d'Aristote, les *Topiques* de Cicéron, ces trois derniers avec les commentaires de Boëce. En fait de grammaire, il n'y avait de nouveau que des explications des lettres alphabétiques en vers latins, différents alphabets grecs, un petit traité anonyme par demandes et réponses. Quant à la rhétorique, on trouvait dans la bibliothèque de Chartres des vers d'Alcuin et surtout le commentaire de Victorinus sur la *Rhétorique* de Cicéron. L'arithmétique, la géométrie et la musique n'étaient représentées que par des extraits, tandis que sur l'astronomie on avait des traités de Bède, *de Cyclo Lunari*, une lettre d'Abbon de Fleury sur le *Cycle pascal* et une de Gerbert à Constantin sur *la Sphère* [1].

La célébrité relativement extraordinaire qu'atteignirent les écoles de Chartres dès les premières années du XIe siècle est principalement due à l'influence et à l'activité du grand maître et évêque Fulbert. Son prédécesseur, Radulfe, mort en 1007, y avait donné les preuves d'une assez grande capacité et d'un zèle réel pour l'avancement de l'enseignement ; il était non seulement un fervent observateur de la discipline ecclésiastique, mais aussi un ardent précepteur des clercs. Mais avec Fulbert commença une époque très renommée dans l'histoire de ce diocèse. Le pays natal de Fulbert n'est pas certain : il fut originaire d'Aquitaine d'après les uns [2], de Picardie d'après d'autres [3], ou même de

1. Clerval, *op. laud.*, p. 27.
2. Tiron, *Biblioth. Chart.*, p. 18.
3. Pfister, *de Fulberti vita et opp.*, p. 20. — *Hist. Litt.*, VII, 262.

Rome ou d'Italie d'après d'autres encore [1] ; mais toutes ces opinions sont problématiques ; la première nous semble la plus probable. Né, vers 960, d'une famille humble et pauvre, il avait étudié les arts libéraux dans la célèbre école de Reims [2], ce qui est une preuve qu'il avait reçu une bonne instruction. Appelé à Chartres par l'évêque Odon, vers la fin du xe siècle, il y dirigea l'école épiscopale, où il acquit bientôt une grande réputation. Il y enseignait la grammaire, la musique, la dialectique et la théologie ; il avait aussi quelque connaissance, empirique sans doute, de médecine, mais il en abandonna la pratique lorsqu'il devint évêque [3]. En 1004, il était diacre et chanoine, remplissant ces fonctions en même temps qu'il était écolâtre. Élu évêque par la faveur du roi Robert, son ancien condisciple à Reims, il fut sacré par l'archevêque de Sens, Léothéric, un autre de ses condisciples. Sa réputation comme maître et comme chef de l'école, y attira des étudiants de toutes les villes voisines, même des pays lointains : on cite ceux d'Orléans, d'Angers, de Paris, de Tours, de Poitiers, de Montmajour, de Nantes, de Beauvais, de Senlis, de Rouen, d'Évreux, de Saint-Leufroy, de Dijon, de Besançon, de Reims, de Metz, de Saint-Riquier, de Gembloux, de Liège et de Cologne.

En dehors de l'enseignement donné dans la classe, Fulbert se préoccupait des habitudes et des sentiments de ses élèves ; il s'intéressait à leurs études, il leur écrivait même pendant leurs absences ; il se promenait avec eux dans le jardin de la chapelle et causait avec eux intimement et avec amabilité ; il leur inspirait sa ferveur et son amour pour les offices divins ; il leur donnait un goût spécial pour la musique sacrée, regardant comme très importante l'instruction musicale des élèves. Parmi eux, Herbert, dont nous avons déjà parlé, se faisait particulièrement remarquer ; ses talents musicaux donnèrent une grande impulsion à cette étude. Il devint plus tard abbé de Lagny, près Paris, où il fit

1. Mabillon, *Annal. Ben.*, IV, 79 ; *Hist. litt.*, XI, xxv, revenant sur son opinion du tome VII, 262.
2. Mabillon, *Acta SS.*, III, 371, n° 9.
3. Migne, t. CXLI, p. 206. Epist. ix (*olim* x) Fulberti.

fleurir les études et forma de bons élèves, entre autres Gérard, qu'il envoya se perfectionner à Chartres, près de Fulbert, et qui fut ensuite abbé de Saint-Crépy-en-Valois, puis de Fontanelle en Normandie. On comptait aussi à Chartres : Hildegaire, depuis écolâtre et chancelier ; Arnoul, successivement diacre, chanoine et chantre ; Bérenger, célèbre scolastique et philosophe de Tours ; Albert, doyen du chapitre et abbé de Marmoutier ; et beaucoup d'autres encore.

En 1023, Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, lui-même prince instruit et protecteur des hommes de lettres, honora Fulbert, en le nommant trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers.

Par suite de l'activité de ce maître, l'enseignement dans les écoles de ce diocèse conquit une grande réputation. L'étude du *trivium* et du *quadrivium* y acquit plus d'éclat que jamais. Pour la grammaire on employait déjà des traités, avec plusieurs nouveaux commentaires. La lecture des auteurs classiques était poursuivie avec profit, bien que les Grecs ne se trouvassent pas parmi eux. Des historiens et orateurs, Fulbert cite dans ses lettres Tite-Live, Valère-Maxime, Orose, Grégoire de Tours ; des poètes profanes, Virgile, Ovide, Horace, Térence, Stace, Servius ; des poètes chrétiens : Fortunat, Sédulius, Arator, Prudence, Boëce. Le *de Arte metrica* de Boëce servit de manuel de prosodie, avec lequel on essayait de composer des vers dans tous les mètres usités auparavant. Ils composaient aussi des histoires et des lettres, et dans ce dernier genre de littérature l'école de Fulbert excella particulièrement. Il y avait de l'émulation parmi les élèves, et leurs productions atteignirent souvent à un degré élevé d'élégance et de mérite littéraire. La rhétorique comprenait l'étude des règles tracées par les rhéteurs, la lecture de certains orateurs et la composition d'essais d'éloquence sacrée ou profane. En fait de dialectique, on étudiait les règles du raisonnement et des formes de la pensée ; on suivait en général Platon ou Aristote et on appliquait leurs théories logiques aux grandes questions de l'Eucharistie et des universaux. Les traités employés étaient les mêmes qu'au siècle pré-

cédent. L'arithmétique, la géométrie et l'astronomie reçurent une certaine attention, mais leur développement ne fut pas considérable. L'influence de Gerbert de Reims, de Raquibald de Cologne, et de Rodolphe de Liège, le premier, ancien maître de Fulbert, les autres ses élèves distingués, fut spécialement remarquée dans ces sciences. La musique était cultivée avec un succès particulier ; on se servait d'instruments, on composait la musique et les paroles. Francon de Cologne, un de ses élèves, écrivit des traités *de Cantu mensurabili* et *de Diaphonia*. Outre ces sujets, la médecine était quelque peu pratiquée, bien qu'elle ne fût pas une vraie science ; le droit canonique et civil jouissait d'une faveur médiocre ; mais les études sacrées prirent sous sa direction une place importante. On étudiait les théologiens, les canonistes, les liturgistes ; on lisait et expliquait les saintes Écritures. Cette situation prospère fut due aux talents de ce savant maître, et sa réputation la fit subsister longtemps après sa mort, contribuant ainsi à la célébrité des écoles de Chartres pendant tout ce siècle et même dans le suivant. Fulbert a été célébré par les écrivains anciens et modernes ; il est signalé comme la plus grande lumière de l'Église de son temps. Guillaume de Malmesbury le décrit comme un homme très distingué dans la philosophie ; et la nécrologie de Chartres l'appelle un homme très éloquent et très savant aussi bien dans les études sacrées que dans les profanes, qui illustra sa ville par l'éclat de son enseignement et de son savoir. Il nous reste de cet éminent évêque une correspondance considérable qui atteste la grande étendue de ses relations non seulement littéraires et ecclésiastiques, mais politiques, comme aussi la bienveillance et la douceur de son caractère, ainsi que l'excellence de son style. Il a laissé encore des *Vies des Saints*, des *Sermons* et des *Pièces poétiques*[1].

Parmi les autres évêques de Chartres pendant ce siècle, on en compte plusieurs dont l'influence contribua à faire progresser les études. Theoderic, en 1050, se signala par son zèle à enrichir

1. Migne, t. CXLI.

la bibliothèque de l'école épiscopale ; Arralde (1069-1075) était connu par son éloquence et son érudition. C'était un homme expérimenté ayant été successivement moine à Vendôme, religieux à Cluny, prieur à Payerne, en Suisse, abbé à Brême (*Bremetum*), près Pavie ; il était très éloquent, éclairé des rayons de la science, dit le nécrologe de Chartres. Vers la fin du siècle, on vit sur ce même siège Yves, homme très remarquable : il avait étudié d'abord à Paris, où il s'était perfectionné dans les lettres humaines et la philosophie ; il se rendit ensuite à l'école de Lanfranc, au Bec, où il s'adonna à l'étude de la théologie et fut plus tard professeur. A son départ du Bec, il devint chanoine de Nesles, en Picardie, puis abbé de Saint-Quentin, près Beauvais. Nommé évêque de Chartres en 1090, il donna une grande impulsion à l'école épiscopale : en 1099, il institua les chanoines réguliers dans l'église de Saint-Jean-en-Val. Non seulement il y enseignait la théologie et le droit, mais il édita aussi un recueil de droit canonique qui fut très employé dans les écoles de France. Parmi ses autres écrits, on trouve aussi une série de *Lettres* et un nombre de *Sermons* qui témoignent encore de son influence littéraire. Les écoles prospérèrent pendant tout son épiscopat, qui ne prit fin que vers 1115. Le nécrologe de Chartres, où se trouve son éloge, le représente comme un homme très instruit dans les lettres sacrées et la philosophie, qui établit des écoles et s'assura de la bonne instruction de ses clercs, — remarquable par son érudition profonde et étendue, et renommé par ses connaissances de droit canonique et civil [1].

Le monastère de Saint-Père fut dirigé par plusieurs abbés remarquables : Magnard, en 1001, qui avait étudié les arts libéraux ; Arnulfe, ancien élève de cette école, qui y avait reçu une préparation suffisante pour en prendre la direction en 1013 et qui attira près de lui un grand nombre d'hommes instruits ; et Hubert, abbé en 1075, ancien moine du monastère de Majour et qui, dit-on, avait été un élève de Bérenger. Ces faits montrent

1. *Gallia Chr.*, VIII, 1133.

que cette école monastique tenait encore un rang assez distingué dans l'enseignement.

Les premières années du XII[e] siècle virent la fondation, par Bernard l'Ermite et deux de ses disciples, du monastère de Tiron, dans la forêt de ce même nom. Sa célébrité se répandit rapidement, même parmi les nations étrangères, de sorte que beaucoup d'hommes s'y attachèrent par des vœux monastiques, et plusieurs lui envoyèrent leurs fils et leurs parents pour y être instruits. Parmi les disciples de Bernard se trouvèrent même des rois, des ducs, et beaucoup de nobles, qui y accoururent de toutes parts afin de recevoir son enseignement, et qui donnèrent tout ou partie de leurs biens en vue d'assurer les succès du monastère [1]. Non seulement ils venaient de la Gaule, mais aussi de la Bourgogne, de l'Aquitaine, de la Bretagne, de la Normandie, de l'Angleterre et de l'Écosse. On dit que, trois années après sa fondation, le monastère comptait cinq cents moines. Bernard en garda trois cents avec lui et envoya les autres dans divers pays afin d'établir de nouveaux monastères. Son enseignement comprenait les lettres sacrées en même temps que la grammaire et la dialectique, études auxquelles il s'était fort appliqué lui-même. En 1117, la direction de l'école passa à son disciple Hugues, qui s'efforça de transmettre à beaucoup d'élèves l'instruction reçue de son éminent maître. La vie de Bernard fut écrite par un autre de ses disciples, Geoffroi le Gros, qui fut plus tard chef de l'école, avec le titre de chancelier. Le monastère acquit une grande réputation et devint un foyer intellectuel très actif.

Parmi les autres personnages chartrains de la première partie du siècle, il faut aussi mentionner Foucher, qui, à la suite de Robert, duc de Normandie, prit part à la première croisade (1096-1100) et en écrivit l'histoire. Né à Chartres, il s'était instruit dans ses écoles et remplit plus tard les fonctions de chanoine de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

Geoffroy de Lèves, successeur d'Yves (1115-1148), maintenait

1. Migne, t. CLXXII, p. 1427, *Vita Bernardi*. — *Acta SS.*, 1 apr. II, die 14, p. 246.

alors aux écoles de Chartres l'élan que son prédécesseur leur avait imprimé, et bien que nous n'ayons pas d'écrits de lui, nous trouvons dans les écrivains beaucoup de témoignages sur son talent et ses succès. Il sut comme évêque grouper autour de lui plusieurs écolâtres fameux. Parmi eux se trouvait Bernard de Chartres, chancelier et maître d'école qui était chargé de l'enseignement des humanités. Comme professeur de belles-lettres, il s'éloigna de la routine et des mauvais modèles alors en vogue, chercha les règles du bon goût dans les anciens et s'attacha surtout à la méthode de Quintilien. Il commença d'abord par établir les règles de grammaire comme bases de l'élocution, afin de pouvoir mieux traiter ensuite de l'élégance du style. La littérature et la philosophie tenaient une place importante dans son enseignement, mais il n'oubliait jamais de les compléter par des leçons sur les devoirs chrétiens. Il s'efforçait d'harmoniser ses théories philosophiques avec la doctrine chrétienne. Bien qu'il suivît les anciens philosophes Platon et Aristote, il croyait que leur autorité ne doit pas s'étendre aux choses de la religion.

Après Bernard de Chartres, le chancelier fut Gilbert de la Porrée. Né à Poitiers d'une famille noble, il étudia dès son enfance les arts libéraux, s'adonna à la philosophie dans sa jeunesse, et consacra tout le reste de sa vie aux saintes Écritures. Ses maîtres furent Hilaire de Poitiers, puis Bernard de Chartres, enfin Anselme et Raoul de Laon. D'abord chanoine, puis chancelier, il s'intéressait beaucoup à l'enseignement, il s'occupait de la bibliothèque et écrivait de nombreux traités sur les saintes Écritures, la théologie et la philosophie. Il eut de son temps une vraie célébrité ; il était à la fois logicien, théologien et moraliste. Ses écrits comprennent des *Commentaires sur les Psaumes*, des *Gloses sur le prophète Jérémie*, des *Sermons sur le Cantique des cantiques*, des *Commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu*, des *Gloses sur les Épîtres de saint Paul*, des *Commentaires sur l'Apocalypse*, un *Liber sex principiorum*, un *Commentaire sur les quatre livres de Boëce*, un *Liber de causis* : ces trois derniers eurent une grande réputation. Plus tard, Gilbert de la Porrée devint profes-

seur à Paris. Son successeur à Chartres fut Thierry, appelé Thierry de Chartres. Il y enseignait comme écolâtre, tandis que Bernard son frère dirigeait les écoles comme chancelier. Il se rendit ensuite à Paris, où il professa la rhétorique et la logique, et compta parmi ses élèves le futur évêque de Chartres, Jean de Salisbury. Il revint à Chartres, pour y être chancelier vers 1141[1]. Son *Eptateuchon* ou *Bibliotheca septem artium* nous donne des renseignements précieux sur l'étendue des études de son temps : c'est un manuel de toutes les sciences. Ses autres écrits sont : *De sex dierum operibus* et un commentaire sur le *de Inventione rhetorica ad Herennium*.

A cette époque, Gosselin de Lèves (1148-1155) monta sur le siège épiscopal ; il était neveu de son prédécesseur ; après avoir demeuré quelque temps à Chartres, il alla à Paris, où il devint professeur[2]. Malheureusement, on n'a de lui aucun écrit qui permette de juger de son influence sur les écoles. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur son successeur, Robert le Breton (1155-64) ; mais en 1164, l'épiscopat échut à un disciple de Pierre Lombard, un homme éloquent et prudent, Guillaume de Champagne. Jean de Salisbury, Pierre de Poitiers, Pierre le Mangeur, Gauthier de Châtillon et d'autres, l'ont célébré dans leurs écrits. Il fut nommé archevêque de Sens en 1169. Pendant son épiscopat, le chancelier fut Robert, un homme fort instruit dans les saintes Écritures et les arts libéraux.

Mais l'évêque le plus illustre de la deuxième moitié du XIIe siècle fut Jean de Salisbury. Né en Angleterre dans les premières années du siècle, il vint de bonne heure à Paris pour écouter les leçons des célèbres maîtres Pierre Abélard, Albéric de Reims, Gilbert de la Porrée, Robert de Melun, Robert Pullus, Guillaume de Conches et d'autres encore ; et pendant qu'il était étudiant, il ouvrit lui-même une école de philosophie. Nommé évêque de Chartres par Louis le Jeune, en 1176, il exerça une influence d'autant plus grande sur les écoles, qu'il avait la répu-

1. Clerval, p. 169.
2. Du Boulay, II, 153.

tation d'être un homme très savant. Dans ses écrits, spécialement le *Métalogique*, un plaidoyer en faveur des anciennes études classiques, il développe l'importance et l'utilité de la grammaire, de la rhétorique, de la logique et des beaux-arts, et trace quelques règles sur la manière de les étudier. Il comprend sous le nom d'arts libéraux toutes les connaissances du *trivium* et du *quadrivium*. Il se disait disciple d'Aristote, et nous avons de lui un très bon travail sur la philosophie, intitulé le *Polycratique*. Très savant en droit canon, versé dans les langues grecque et latine, ses connaissances étaient très étendues ; les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont pu dire de lui : « Rien n'est étranger à son érudition. » Le fait est que dans ses écrits il cite également Ésope et saint Augustin, Ovide et Caton, Hippocrate et Papinien, Aristote et saint Basile, Horace et saint Grégoire de Nazianze. Un des services les plus importants qu'il rendit à l'école de Chartres fut l'augmentation de sa bibliothèque. Il réunit et donna à l'église un grand nombre de livres, comprenant plusieurs traités de saint Jérôme sur l'Écriture sainte, d'autres de saint Augustin, de saint Denys l'Aréopagite, d'Origène, de Lactance, de Raban Maur, de Hugues de Saint-Victor, de Pierre Lombard sur les *Psaumes*, de Lanfranc sur *l'Eucharistie*, la *Chronique* de Sigebert, les *Histoires* de Jean de Tours, l'*Histoire* d'Eutrope, de Valère, de Végèce, les *Questions naturelles* de Sénèque, les *Devoirs* et l'*Orateur* de Cicéron, et les *Homélies* du pape Léon sur la *Bénédiction* et la *Collecte* [1].

Après Jean de Salisbury, l'évêque fut Pierre de Celle, ancien élève de l'école de Saint-Martin-des-Champs de Paris. Distingué par son savoir, il avait déjà obtenu un grand succès dans la direction de l'école de Troyes, dont il tira son nom, et de Saint-Rémy de Reims. A Saint-Rémy, il créa une bibliothèque et s'occupa spécialement de l'école. Il composa plusieurs ouvrages comprenant 96 sermons, 9 livres de lettres et des traités mystiques, moraux et exégétiques, comme ceux-ci : *de Panibus*, *de Tabernaculis*, *de la Discipline claustrale* et un commentaire sur

1. Clerval, p. 274.

Ruth. La philosophie, la théologie, le droit civil et les beaux-arts furent favorisés par lui. Son influence dut, par conséquent, contribuer beaucoup à la prospérité de l'école de Chartres, bien que nous n'ayons pas de preuves de son activité personnelle.

Parmi les élèves se trouvaient alors des jeunes gens qui devinrent illustres, bien que l'Université de Paris attirât vers elle les étudiants les plus distingués de ce siècle. Citons, à Chartres, Étienne de Tournai, depuis abbé de Saint-Euverte d'Orléans, puis de Sainte-Geneviève de Paris, et enfin évêque de Tournai. Il écrivit des *Sermons*, des *Poésies* et un *Commentaire sur le Décret de Gratien* ; Pierre de Blois, qui fit ses premières études à Chartres et se rendit ensuite à Paris pour y cultiver la rhétorique, la philosophie, les mathématiques et la médecine ; plus tard, il étudia le droit civil et canonique à Boulogne et revint ensuite à Paris pour suivre les cours de théologie de Jean de Salisbury, de Pierre de Vernon, et d'Eudes de Sully. Il écrivit, entre autres, des traités sur l'*Amitié*, sur l'*Utilité des Tribulations*, un abrégé des *Dictamina* de Bernard de Tours, et des poésies.

Ainsi, à la fin du XII[e] siècle, les écoles de Chartres jouissaient d'une grande réputation, qui n'était surpassée que par celle des écoles de Paris. Des hommes illustres les dirigeaient et formaient des élèves distingués. Mais ces études étaient moins désintéressées qu'autrefois. Certains élèves poursuivaient surtout l'étude du droit et de la médecine, qui menaient aux professions très lucratives d'avocat et de médecin. Des abus furent commis dans l'exercice de ces professions, et les conciles furent forcés de les interdire aux ecclésiastiques. L'étude de la poésie légère et de la versification remplaça en partie l'étude plus approfondie de tout le *trivium* ; on n'accordait plus au *quadrivium* qu'une attention trop superficielle, ce qui retardait le progrès de ces études. Le droit était plus populaire que la théologie et la dialectique, bien que, d'autre part, il y eût toujours des esprits sérieux qui s'adonnassent avec passion aux études scientifiques et ecclésiastiques.

III. — Le diocèse d'Auxerre.

L'importance des écoles ecclésiastiques d'Auxerre date de saint Germain (m. 31 juillet 448). Né dans cette ville vers 380, de parents nobles et chrétiens, il fit ses études classiques dans les écoles gallo-romaines de Lyon. Au sortir de là, il fut envoyé à Rome, pour y cultiver la rhétorique et le droit : il s'y exerça, avec succès, à la pratique du barreau. De retour dans sa ville natale, il se maria et fut élevé à la dignité de duc. Il s'adonnait alors à tous les plaisirs, surtout à la chasse, et rien ne semblait le préparer à l'office sacerdotal.

Néanmoins, sous ces apparences mondaines, Amateur, l'évêque d'Auxerre, avait discerné un esprit d'élite, une âme ardente, et il avait le dessein de le recruter pour le service de l'Église. Ayant obtenu du préfet de la province l'autorisation requise, il profita d'un jour qui avait amené le duc Germain à l'église pour faire fermer les portes, se saisir de lui et lui donner la tonsure cléricale. Quelque temps après, le vieil évêque, sentant la mort approcher, désigna le tonsuré malgré lui comme le plus digne de lui succéder. Suivant ce vœu, Germain fut, à la mort d'Amateur, élu évêque d'Auxerre, par les suffrages unanimes du clergé et des laïques (mai 418).

L'élu du peuple chrétien fut sacré, le 7 juillet suivant, par les évêques de la province, et administra, pendant trente ans, son diocèse avec tant de zèle et de sollicitude, que l'épithète d'Auxerrois lui fut donnée comme un titre d'honneur. Saint Germain y fonda deux écoles, l'une pour les élèves, l'autre pour les moines. Ces écoles, grâce aux soins dont il les entoura, furent une pépinière d'évêques et de prêtres, qui, par leur savoir et leur enseignement, prolongèrent pendant plusieurs générations l'influence de saint Germain l'Auxerrois.

Les évêques de la Gaule romaine étaient, de son temps déjà, connus par leur érudition et la sûreté de leur doctrine, si bien que les évêques de la Grande-Bretagne leur demandèrent le concours de leur science théologique pour lutter contre les progrès

de l hérésie pélagienne. Dès l'arrivée des députés bretons, un concile nombreux fut convoqué, et à l'unanimité tous les évêques présents déléguèrent saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes pour entreprendre cette mission [1]. Le succès qu'ils obtinrent contribua certainement beaucoup à l'honneur de l'Église de France.

A propos de ces faits, la tradition suivante ne manque pas d'un certain intérêt dans notre étude ; lors de leur retour de cette mission en Angleterre, ces deux prélats rencontrèrent Geneviève, célèbre depuis par le courage qu'elle inspira aux Parisiens pour résister à Attila et par la protection dite miraculeuse dont elle couvrit Paris et ses environs en diverses circonstances.

Après saint Germain, le premier ecclésiastique dont l'influence se signala dans le développement de l'enseignement fut saint Romain, évêque en 545. C'était un prélat instruit et adonné aux lettres dès son enfance. Il enseignait les doctrines religieuses aux clercs et par sa prédication entretenait le peuple dans sa foi. Mais, sous sa direction, l'instruction intellectuelle, paraît-il, n'y prit pas une place importante.

Vers la fin du siècle, la charge de l'école échut à saint Annacaire, et en sa personne, l'église d'Auxerre eut un pasteur doué des qualités qui font les habiles évêques. Originaire d'Orléans, il manifesta un savoir et une capacité administrative qui frappaient l'attention du peuple, et il fut nommé évêque en considération de ces mérites. Dans cette fonction il montra une vive sollicitude pour ses clercs, possédant un talent spécial pour l'enseignement [2]. C'est pendant son épiscopat que vécut dans cette église le prêtre Etienne, dont les capacités prouvent la valeur des études à l'école épiscopale ; saint Annacaire le choisit pour écrire en vers la vie de saint Germain et, en prose, les actes de saint Amateur.

On relève également le nom d'un clerc appelé Tetère [3], désigné

1. Migne, t. LI, p. 744, *S. Prosperi Aquitani Chron. integr.*
2. Labbe, *Nov. Bibl. manusc.*, t. I, p. 529, *Vita S. Annacarii.*
3. *Acta SS.* par les Boll., 1 mai, p. 51, nº 8 ; 16 juin, p. 20-1, nº 17-18.

comme sophiste parce qu'il avait étudié la théologie dans ses rapports avec la philosophie. De ces faits il semble ressortir que cette école offrait alors une instruction relativement étendue, car, outre la religion, les lettres profanes y avaient une certaine importance.

Quant au monastère de Saint-Germain, depuis le milieu de ce siècle jusqu'à la fin du VIIe, il fut, pour ainsi dire, un séminaire, d'où sortirent presque tous les évêques du diocèse. Suivant Dom Mabillon, on compte quatorze évêques qui en avaient été tirés. Cela indique certainement que l'enseignement donné dans ce monastère était au moins suffisant pour préparer sinon des savants, au moins des chefs de l'Eglise. On ne demandait pas alors une grande érudition, que personne au reste ne possédait. D'autre part, la haute moralité manquait trop souvent, ce qui affaiblissait considérablement l'influence des directeurs de l'enseignement. Pourtant, l'un de ces abbés de Saint-Germain, saint Pallade, nommé évêque en 622, continua pendant un épiscopat de trente-six années son dévouement à l'école monastique, tout en dirigeant avec non moins de zèle l'école épiscopale. A son exemple, en 695, saint Tétrice, promu des fonctions d'abbé à celles d'évêque, s'intéressa à l'instruction. Il ne manquait pas de réputation, parce qu'il joignait l'étude de l'éloquence à celle de la philosophie. Il composa une relation des miracles qui s'opéraient au moyen des reliques de saint Cyr et de sainte Julitte après leur translation dans les Gaules. Malheureusement, on n'en a retrouvé jusqu'à présent que la préface, que les Bollandistes ont reproduite dans leur collection [1]. Mais malgré ses talents, le développement qu'il aurait pu donner à l'esprit de ses élèves était en grande partie contrebalancé par la propagation de ses idées superstitieuses.

Pendant toute cette période, l'évêque resta le seul directeur de l'enseignement ; quelquefois il donnait personnellement l'instruction, mais généralement il déléguait quelqu'un à cette partie de ses fonctions ; sous l'administration de saint Tétrice, on rédigea même des règlements fixant les services de tous les ecclésiasti-

1. *Acta SS.* — *Ibid.*

ques du diocèse et déterminant leurs honoraires. Les rapports entre l'école épiscopale et celle du monastère de Saint-Germain étaient toujours très intimes ; mais le niveau des études semble avoir été plus élevé dans le monastère, puisque les évêques étaient plus souvent choisis parmi les moines que parmi les clercs de l'école épiscopale.

Cette situation assez prospère changea à la fin du siècle, et nous sommes très mal renseignés sur les progrès de ces deux écoles pendant le VIII[e] siècle. Nous ne pouvons en juger, en effet, que par les succès d'un seul homme, Aidulphe, qui y avait fait ses études. Nommé d'abord chantre, il fut ensuite appelé, en 733, à la dignité épiscopale, ce qui montre l'importance de ses premières fonctions ; nous verrons qu'elles devinrent même plus importantes, lorsque plus tard elles comprirent la haute direction de l'école épiscopale, en raison de l'autorité spéciale déléguée par l'évêque. Aidulphe était plein de zèle pour son église, et il exerça pendant quinze années une constante influence sur la direction de l'enseignement à Auxerre.

Vers le milieu du IX[e] siècle, Héribalde, qui avait eu des succès à la tête de l'école de Saint-Germain, fut nommé évêque. Instruit dans les arts libéraux et dans les lettres sacrées, il jouissait par cela même d'une véritable notoriété, et il mettait beaucoup de soins à faire instruire les clercs dans ces matières. Il établit dans l'abbaye de Saint-Rémy des maîtres spéciaux appelés de l'étranger, et il mettait les jeunes gens à même de profiter de leur enseignement. Même si ces études manquaient de fond, il est permis de constater tout au moins qu'elles avaient une certaine étendue. Le besoin d'approfondir n'existait pas encore, et les connaissances vagues et légères étaient tout ce qu'on croyait alors désirable. Il est intéressant de remarquer aussi que Héribalde exerça son antorité aussi bien sur les monastères de son diocèse que sur les paroisses de son évêché ; il concéda même aux moines de Saint-Germain le privilège de choisir leur abbé. Saint Abbon, son frère et ancien élève, comme lui, de l'école de Saint-Germain, lui succéda sur le siège épiscopal. Instruit également dans les sciences

profanes et sacrées, il encouragea de même les études, bien que son épiscopat n'ait duré que trois ans.

L'école de Saint-Germain était appelée à atteindre une célébrité encore plus grande, sous la direction d'Heiric. Né en 841, et ordonné en 859, il avait quitté l'école de Saint-Germain pour aller chercher à l'école de Fulda la science de la grammaire et de la théologie. Raban Maur, dont l'érudition avait rendu cette école très renommée, n'y professait plus ; Hainon, un de ses disciples, l'avait remplacé. Heiric profita de ses doctes leçons. De Fulda, il se rendit à l'abbaye de Ferrières, au diocèse de Sens, où professait un autre disciple de Raban, Servat Loup. Il s'y familiarisa avec la langue d'Homère, il approfondit la philosophie et les sciences, il s'exerça à l'éloquence. De retour à Auxerre, Heiric eut à cœur d'y enseigner tout ce qu'il avait appris des célèbres maîtres de Fulda et de Ferrières. Ses succès lui valurent rapidement une grande renommée qui amena à ses leçons d'illustres personnages, parmi lesquels se trouvaient le prince Lothaire, fils de Charles le Chauve, le moine Hucbald, qui dirigea dans la suite, avec un grand éclat, l'école de Saint-Amand, et Rémy d'Auxerre, qui devait lui succéder comme modérateur de cette école où il enseignait lui-même la théologie et les humanités. Sous l'administration d'Heiric, l'école de Saint-Germain devint une des plus fameuses des Gaules. Heiric avait des connaissances étendues qui comprenaient le grec, le latin, la philosophie, la théologie et la poésie ; il fut de plus un écrivain de mérite. Il composa un grand nombre de sermons, d'homélies et d'œuvres philosophiques ; il écrivit en vers la vie de saint Germain, à la prière de Lothaire, devenu abbé de ce monastère ; il fit aussi un recueil des miracles du même prélat. Ses écrits sont caractéristiques de l'époque ; Heiric est diffus, sans critique et crédule à l'excès. Il eut pour successeur Rémy, dont la réputation d'érudition, de solidité doctrinale fut si grande que de nombreuses écoles des Gaules se disputèrent son enseignement. La vogue de ses leçons était immense et on vit à ses cours des hommes comme l'évêque Foulques de Reims, Sculfe, successeur de Foulques, Hildebolde et Ridulphe, qui por-

tèrent à Saint-Michel de Verdun, à Metz et à l'abbaye de Gorze, la science et l'amour des bonnes lettres qu'ils avaient puisés à Saint-Germain. Rémy quitta Saint-Germain pour devenir professeur à Reims, puis à Paris, où il enseigna aussi la philosophie avec un égal succès.

Ses écrits sont nombreux et comprennent principalement des commentaires sur les saintes Ecritures : *Commentarius in Genesim, Enarrationes in Psalmos ; Commentarius in Canticum canticorum, Enarratio in duodecim prophetas minores,* et plusieurs autres ; ce sont des ouvrages assez bien écrits. On a aussi de lui quelques traités utiles sur les arts libéraux, et, dans tous, il est clair et concis, il a du fond et de l'érudition. Il n'est pas permis de douter de la prodigieuse variété de ses connaissances, même s'il reste un doute sur leur profondeur.

La réputation de cette école qui nous rappelle celle de Ferrières, au temps de Servat Loup, était due non seulement à l'érudition de ses maîtres, mais aussi à la notoriété des abbés du monastère. En 864, on trouve que Lothaire, fils de Charles le Chauve, que nous avons déjà mentionné comme élève d'Heiric, en fut nommé abbé. Il n'y a donc pas lieu de trop s'étonner qu'on ait dit que des étudiants y vinrent de toutes les parties de la Gaule. Nous hésitons à croire pourtant que leur nombre atteignit cinq mille [1]. Outre les personnages dont nous venons de parler, on compte parmi ses élèves : Atton et Boson, parents de Lothaire, dont le second devint plus tard roi de Bourgogne et d'Arles ; Hugues, fils du comte Héribert, Ebrade, moine lettré et distingué, dont nous allons parler, et le chroniqueur Raoul Glaber. Ce dernier était un homme remarquable pour son siècle. Il savait du grec, de la théologie et de la philosophie ; il faisait des vers et composa en cinq livres l'histoire de son temps, depuis l'an 900 jusqu'en 1046. Ses écrits manquent de goût, d'ordre et de critique ; mais leur valeur consiste dans les nombreux renseignements qu'il fournit et qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Glaber est aussi

1. *Gallia Chr.*, XII, 364. — Duru, *Bibl. hist. de l'Yonne*, II, 258-267.

l'auteur d'une *Vie* de Guillaume de Saint-Bénigne et le compilateur des épitaphes de saint Germain d'Auxerre. Le monastère possédait alors aussi une assez bonne bibliothèque ; elle était enrichie de temps à autre non seulement par les commentaires des saintes Écritures dus aux savants prélats de l'Église, mais encore par des ouvrages de littérature classique transcrits par les moines ; malheureusement cette bibliothèque fut plus tard en grande partie incendiée.

Le moine Ebrade, déjà cité, donna à ce monastère une compilation d'homélies, faite, paraît-il, sur l'ordre de l'empereur. Dans ce manuscrit se trouvent quatorze vers élégiaques signés du nom de ce moine, qui montre une connaissance de la prosodie assez remarquable pour ce temps. Ils nous apprennent qu'on avait entrepris ce travail pour la bibliothèque de Saint-Germain. Cet Ebrade peut sans donte être identifié avec le premier moine du même nom, parent de Loup de Ferrières, à qui celui-ci adressa sa trente-cinquième lettre, dans laquelle il l'exhorte à ne pas séparer l'amour de la vraie sagesse, c'est-à-dire de la piété chrétienne, de l'étude des sciences.

Mais la prospérité de l'école de saint Germain ne doit pas nous faire oublier que l'école épiscopale contribuait aussi dans une proportion sensible à l'enseignement du diocèse. En 879, elle était dirigée par l'évêque Guibaud ou Wibald, qui avait été l'élève du célèbre Jean Scot, le fondateur de la philosophie scolastique en France [1]. Sous sa direction, Guibaud aurait étudié les lettres humaines et sacrées et il put ainsi porter facilement à un niveau élevé l'enseignement donné dans son école. Il était philosophe lui-même et, par ses leçons, il donnait une impulsion spéciale à cette étude. Son successeur, Herifride (887), élargit encore le champ de l'enseignement ; il avait appris les arts libéraux dans les écoles de Chartres, alors florissantes, et à la cour royale, où fonctionnait, à cette époque, une école de science et de philosophie. Il est donc évident que, sous la direction de tels hommes,

1. Buhle, *Gesch. der Künste und Wissenschaften*, I, 823 ; Hegel, *Vorlesungen-ueber Gesch. d. Phil.*, III, 159-161 ; Ueberweg, *Gesch. d. Phil.*, I, 103-111.

cette école épiscopale devait jouir d'une réputation presque égale à celle de saint Germain.

Dans la suite, malheureusement, les guerres civiles et les invasions normandes entravèrent ses progrès, bien que l'école épiscopale fût dirigée par quelques maîtres instruits, dont l'influence maintenait toujours un certain goût pour les études. En 909, nous trouvons que ce siège fut occupé par Gérau, élève de Rodoin, évêque de Soissons. Il avait appris les sciences et le chant ecclésiastique, qui était alors un art fort cultivé. C'est, en effet, à Soissons que Charlemagne avait envoyé un des professeurs de chant ramenés de Rome, afin de faire avancer cette étude en France. Gérau avait aussi une grande connaissance des livres divins et de l'histoire. En 945, Gui Ier, ancien élève d'Herifride, un de ses prédécesseurs, devint évêque. Son savoir lui avait préalablement valu sa nomination d'archidiacre, c'est-à-dire de maître de l'école épiscopale, de sorte qu'il était déjà expérimenté lorsqu'il en reçut la haute direction. Richard, ancien moine de Saint-Germain, fut nommé chef du diocèse en 970 ; il avait été pendant quelque temps maître des écoles à Epternac. Enfin, en 997, les mêmes fonctions furent remplies par Jean Ier, ancien élève de Gerbert de Reims. D'abord avocat, il montra un grand talent d'orateur, notamment au concile de Bâle, dans sa défense de l'archevêque de Reims. De retour à Auxerre, il fut chargé de l'instruction des enfants, avec le titre de *puerorum didascalus pedagogusque*, puis, peu de temps après, de la direction des écoles supérieures en qualité d'archidiacre. Ses succès dans ces fonctions amenèrent sa nomination d'évêque, en sorte qu'il réunit ainsi sous sa direction toutes les écoles du diocèse. Tous ces faits nous montrent au moins un constant intérêt pour l'instruction, bien que son développement n'avançât pas beaucoup.

Les renseignements sur l'école de Saint-Germain sont très rares à cette époque ; cependant, dans les premières années du siècle, l'abbé était un de ses anciens élèves. Il s'appelait Gaudry, ou Waldric, et s'était fait connaître par sa prudence et son éloquence, qualités d'un chef habile. La réputation littéraire de

l'école repose uniquement alors sur Anselme, l'auteur d'une *Vision* en vers latins. Ces noms sont les seuls de quelque notoriété qui se rattachent à cette école jusqu'en 985, où la réforme de Cluny y fut introduite par saint Maiole, et continuée en 989, par Helderic, son élève et son successeur. La nécessité de cette réforme est déjà une preuve du déclin de cette institution, déclin que les mêmes circonstances amenèrent alors dans plusieurs autres monastères. A côté de ces renseignements si insuffisants, un nécrologe de l'église d'Auxerre et de Saint-Germain, qui ne porte que la date du xe siècle, nous donne les noms d'Itier, moine et docteur remarquable; d'Odon, qui enseignait à Saint-Étienne, c'est-à-dire à l'église cathédrale ; de Lambert, excellent docteur ; de Clément illustre par la diversité de ses connaissances, et d'Etienne, prévôt de la cathédrale, prêtre d'un mérite extraordinaire et excellent professeur d'Écriture sainte. Ce sont des éloges très exagérés, comme il arrive souvent dans les notices nécrologiques. Il serait naïf de leur accorder toute confiance. Tout ce qu'il est permis de conclure de ce document, c'est que les études continuaient malgré tout et qu'un certain intérêt pour elles subsistait à Auxerre.

La réforme de Cluny, dont nous venons de parler, ramena un peu d'intérêt pour les études à Saint-Germain. L'abbé Heldric dirigea l'instruction jusqu'aux premières années du xie siècle ; il est spécialement connu par son talent de miniaturiste, talent qui montre que les beaux-arts avaient leur place parmi les occupations des moines ainsi que l'étude des lettres. On lui attribue les miniatures d'un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés. Elles dénotent un talent remarquable pour le temps. Nul doute que ce talent n'ait contribué à la notoriété du monastère. Son successeur, Achard, abbé en 1010, avait reçu une assez bonne instruction, mais nous ne pouvons dire qu'il ait eu une grande influence sur le progrès des études. Odon, au contraire, ancien élève de cette école et abbé en 1032, leur donna une impulsion incontestable. On peut juger de la valeur de son enseignement par les succès d'un de ses élèves, Benoît, qui fut nommé abbé de Silby, en Angleterre, principalement en considération de son savoir. Les années suivantes ne

durent pas produire des hommes bien remarquables par leur enseignement, car aucun autre nom n'a surnagé. Non seulement les lettres ne florissaient pas alors dans cette école, mais un peu plus tard l'instruction y cessa entièrement. En 1072, un incendie réduisit en cendres la ville d'Auxerre, y compris l'abbaye de Saint-Germain ; et ce ne fut qu'en 1085 qu'on y reprit l'enseignement. Vers cette époque, Guibert fut nommé abbé ; il était l'élève de l'ancienne école, et paraît avoir eu quelque mérite, d'abord comme étudiant, puis comme directeur d'études, ce qui ressort de ses goûts littéraires ; il est même l'auteur d'une *Vie* de saint Romain.

L'école épiscopale partagea la même décadence. Après l'administration de Jean Ier, qui, comme nous l'avons vu, mit les études sur un bon pied et leur donna une valeur reconnue, l'enseignement s'était affaibli. Cette situation peu encourageante dura pendant presque tout le XIe siècle ; ce n'est que vers les dernières années qu'apparaissent des symptômes plus favorables. Hunebaude rendit alors un certain prestige à l'enseignement ; il fut remarqué comme étudiant d'abord, puis comme maître ; de clerc il fut promu à la fonction de chanoine et appelé ensuite à toutes les fonctions ecclésiastiques jusqu'à la dignité d'archidiacre et à celle d'évêque en 1095, lors de la mort de Robert, auquel il succéda. Ses rapports avec l'école furent très intimes, et son influence littéraire et morale fut directe sur ses élèves. Il s'intéressait aussi aux affaires monastiques. Ainsi l'abbaye de Saint-Pierre, fondée au VIe siècle, n'avait jamais eu aucune importance jusqu'alors ; il y établit un chapitre de chanoines réguliers et y plaça un archidiacre pour les diriger. Cette amélioration de l'instruction continua dans le XIIe siècle. Parmi les chanoines qui composaient le chapitre en 1145, se trouvait un nommé Anselme, qualifié maître, ce qui nous prouve qu'il en dirigeait l'école. Il connaissait à fond les saintes Écritures, sur lesquelles il écrivit quelques commentaires, comme aides dans son enseignement.

L'école monastique de Saint-Germain n'était pas si prospère. Hugues V, appelé *de Montaigu*, en était chargé ; neveu de saint

Hugues, abbé de Cluny, il avait dû profiter d'un excellent enseignement sous la direction de son oncle, car l'école de Cluny était alors célèbre par le succès de ses études. Mais celle de Saint-Germain se trouvait pour la seconde fois dans une malheureuse situation, et c'est pourquoi Hugues, accompagné de son cousin germain Gervais, fut envoyé pour en restaurer la discipline. Il remplit sa fonction avec succès et sut inspirer encore une fois un nouvel intérêt dans les travaux littéraires ; en considération de ses mérites, il fut, en 1116, nommé évêque d'Auxerre et prit aussi la haute surveillance de toutes les écoles du diocèse. Gervais lui succéda comme abbé de Saint-Germain, mais nous n'avons pas de raisons de croire que son influence sur l'enseignement ait été très remarquable.

L'évêque Alain (1152-1167) passait pour un homme très instruit. Moine de Clairvaux, il avait étudié sous la direction de saint Bernard. Il s'adonnait avec beaucoup de soin à l'enseignement, pour lequel il avait un talent spécial ; parmi les études figurait le droit canon, qui était alors un important sujet d'études. Alain y excellait. Thomas, le futur archevêque de Cantorbéry, vint écouter ses leçons, afin de compléter son instruction sur ce point. Il avait pourtant déjà étudié le droit canon dans la célèbre école de Bologne. Alain était, de plus, un écrivain ; nous avons de lui cinq *Lettres* adressées à Louis le Jeune, qui offrent des informations intéressantes sur les coutumes, les lois et la procédure féodale ; et aussi une *Vie* de saint Bernard, où les faits sont présentés avec plus d'exactitude, de précision et de méthode que chez les biographes qui l'avaient précédé. Son successeur, Guillaume I[er] de Coucy (1167-1181), avait fait ses premières expériences pédagogiques comme archidiacre et prévôt de l'église de Sens. Son zèle et sa sollicitude dans ses nouvelles fonctions lui valurent le surnom de *Vénérable*. Il contribua aussi au développement de l'école de Saint-Pierre, en conférant la dignité d'abbé à son directeur. Un de ces premiers abbés fut Eudes, qui y était venu de Saint-Victor de Paris ; il était théologien et écolâtre expérimenté. Le dernier évêque du siècle et le successeur de Guillaume fut Hugues IV, de

Noyers, qui contribua quelque peu aux progrès de l'école par son influence personnelle. Instruit, éloquent et habile, il dirigeait les études avec un talent qui attira un assez grand nombre d'élèves. Il n'y a pas de raisons cependant de croire que la culture purement intellectuelle ait reçu de lui une attention spéciale. Nous n'avons pas de preuves de son savoir sous ce rapport ; il s'occupait surtout de morale et de religion. Mais au moment où nous quittons l'enseignement d'Auxerre, nous constatons que les écoles de ce diocèse offraient non seulement un assez large programme d'études, mais encore qu'elles faisaient une place spéciale au droit canon et qu'elles n'excluaient pas quelques notions de philosophie. Des étudiants y furent attirés de l'étranger, et l'instruction y était suffisante pour former des écrivains qui n'étaient pas sans mérite pour leur temps. De plus, l'enseignement était placé entre les mains de maîtres spéciaux. Si donc les résultats n'étaient pas aussi bons qu'on pouvait le désirer, ce n'était pas surtout faute de moyens de s'instruire : cela tenait plutôt aux mœurs de l'époque, qui laissaient malheureusement beaucoup à désirer.

IV. — **Le diocèse de Meaux.**

Les renseignements sur les écoles de Meaux et leur fonctionnement ne sont pas certains ; même les témoignages des historiens ne nous donnent pas la certitude qu'il existât une école épiscopale dans ce diocèse à l'époque où nous commençons notre étude. Hildegaire, auteur de la vie de saint Faron, prétend que saint Denis fut le premier évêque de cette ville, qu'il quitta pour le siège épiscopal de Paris [1]. Mais ce fait, qui serait très important s'il était exact, reste, à notre avis, très douteux. Les écrits d'Hildegaire sont, du reste, pleins d'erreurs qui nous inspirent une défiance très justifiée à l'égard de cette affirmation spécialement.

1. Mabillon, *Acta SS.*, II, 606, *S. Faronis vita.*

D'autres historiens[1] rapportent que saint Saintin fut le premier évêque de Meaux, et qu'un monastère fut fondé en son honneur, monastère dont l'école aurait eu quelques succès au IXe siècle. Cela ne nous apprend rien de précis ni de certain.

Mais dans les dernières années du VIe siècle, nous trouvons la trace d'un certain intérêt pour les études. Baudowald, le dernier évêque de ce siècle, était connu par son amour des lettres et des sciences, comme cela ressort de l'éloge du poète Fortunat[2]. Il ne s'agit pas d'autres études que celles du *trivium* et du *quadrivium*, dont il devait donner des leçons élémentaires à ses clercs. Cet enseignement était même plus étroit que celui de la morale et de la religion, parce qu'il s'agissait surtout d'études directement utiles aux prêtres et particulièrement aux prêtres ambitieux du pouvoir.

Du VIIe siècle date la fondation de deux monastères de femmes, celui de Faremoutier, établi en 615 par sainte Fare, sœur de saint Faron, évêque de Meaux, et celui de Jouarre, en 630 ; tous deux suivirent d'abord la règle de saint Colomban, mais elle fut peu de temps après remplacée par celle de saint Benoît. Il est intéressant de noter que ces monatères étaient doubles. Du Plessis, parlant de Jouarre, dit : « On vit donc ce nouveau monastère se former double dès son origine, à l'exemple de celui de Faremoutier, c'est-à-dire qu'outre la communauté de filles, qui était la principale, il y en avait aussi une autre de religieux pour aider celles-ci dans leurs besoins spirituels[3] » ; ces religieux étaient des moines du célèbre monastère de Luxeuil. La vie des moines et des sœurs était ostensiblement séparée et distincte, et aucun moyen de communication n'existait entre les deux sections des bâtiments. Cependant la réputation morale de ces institutions doubles était souvent très douteuse.

Leurs écoles renfermaient non seulement les futures novices, mais aussi des jeunes filles destinées à la vie du monde ou des cours, et l'étude des lettres et l'éducation de ces enfants y étaient des occu-

1. Du Plessis, *Hist. de l'Eglise de Meaux,* I, 5.
Gallia Chr., VIII, 1591.
2. Migne, t. LXXXVIII, p. 307 : *Carm. Fortunati.*
3. Du Plessis, I, 35.

pations importantes. Nous aurions un grand intérêt à pouvoir distinguer les leçons données à ces dernières et les leçons qui s'adressaient aux religieuses professes ; mais les documents nous manquent pour établir cette distinction et il n'est pas certain qu'elle existât dans la pratique ordinaire des couvents. Il est vraisemblable que dans beaucoup de monastères l'enseignement ne dépassait pas le cercle des connaissances usuelles, telles que la lecture, l'écriture, le chant et le comput ; mais ailleurs il était plus élevé et plus complet. La vie religieuse, pour les femmes surtout, offrait de longs loisirs. La faiblesse de leur sexe ne permettait pas qu'elles fussent assujetties aux durs labeurs que la règle de saint Benoît prescrivait à ses disciples. L'étude devenait donc une sorte de nécessité, et surtout l'étude des saintes Écritures. Dans ce but on étudiait le latin ; on s'appliquait à la lecture des écrivains ecclésiastiques et même, dans quelques cas, à l'étude des historiens et des poètes latins.

Parmi les autres occupations de ces religieuses, utiles aux lettres et pouvant en inspirer le goût, étaient la transcription et l'enluminure des manuscrits, et il est certain que la conservation de la littérature de l'antiquité est due en partie à leurs travaux. C'était saint Colomban qui avait donné cette direction à l'activité monastique, et par là aussi il est certain que la culture irlandaise a été un élément important de la civilisation française.

Quant à l'école épiscopale, elle était, en 626, sous la direction de saint Faron. Élevé dès sa première jeunesse auprès de Théodebert II, roi d'Austrasie, il avait étudié dans l'école du palais, où il s'occupa sans doute plus des sciences profanes que de religion et de lettres sacrées. Après la mort de ce prince, il suivit le jeune Thierry, son frère, et ensuite Clotaire II, fils de Chilpéric I[er], qui réunit en 613 toute la monarchie. C'était donc surtout un militaire dont la préparation et les connaissances n'avaient pas été dans sa jeunesse celles d'un ministre de l'Église. Cependant malgré cette préparation très indirecte au service ecclésiastique, il passa successivement de la profession des armes à la cléricature et de la cléricature à l'épiscopat : ce qui n'empêche point qu'on le

cite [1] parmi les hommes illustres de Meaux, où il brilla comme un vrai chef. Dans son diocèse, il s'occupa des intérêts monastiques et s'intéressa aux succès de l'école épiscopale ; il fonda même une abbaye, qui fut consacrée sous le titre de Sainte-Croix, mais qui prit peu de temps après le nom de son fondateur. Nous savons seulement par ce fondateur qu'elle fut dirigée par des moines du célèbre monastère de Luxeuil, fait qui montre encore une fois l'influence irlandaise si puissante à cette époque dans le développement de l'enseignement du nord de la Gaule. Même les noms de ses abbés, à l'exception de deux, Élie et Frédégisile, font également défaut, jusqu'au XIe siècle, où saint Maïole fut chargé d'en restaurer la discipline. Trois biographies nous restent comme hommage rendu aux travaux de saint Faron et témoignent ainsi de son savoir et de son influence. Il est pourtant douteux qu'il ait contribué personnellement beaucoup à l'avancement de l'instruction.

En 634 eut lieu la fondation de l'abbaye de Rebais, dont le premier abbé fut saint Aile, également moine de Luxeuil. Né à la cour du roi de Bourgogne, il avait reçu la bénédiction de saint Colomban à Luxeuil, où à sept ans il était entré en qualité d'oblat (590). Il y apprit les lettres par les soins de saint Eustace, qui y élevait en même temps d'autres enfants de familles nobles. Nommé abbé de Rebais, il y inaugura une très heureuse réforme en associant à la règle de saint Colomban celle de saint Benoît. Rebais fut ainsi un des premiers monastères qui recueillirent des bénéfices de cette réforme qui adoucissait les rigueurs et la sévérité de la première de ces règles par la discipline plus libre de l'autre. Cette nouvelle école fut bientôt en grande estime, si l'on en juge par les hommes illustres qui s'y instruisirent. « De ce nombre furent, entre autres, saint Filibert (654) et saint Rieul dont le premier, après lui (Saint Aile) avoir succédé à Rebais, fonda ensuite les abbayes de Jumièges, de Nermoutier, de Pavilly, de Montvilliers et de Saint-Benoît de Quincy, et le second (saint Rieul), qui monta sur le siège archiépiscopal de Reims, fut le fondateur de

1. Mabillon, *Acta SS.*, III, 603.

celle d'Orbais, au diocèse de Soissons, où il amena six moines de l'abbaye de Rebais, sous la conduite de Lendemar, l'un d'eux. Dans la suite on vit encore briller à Rebais saint Gautier, premier abbé de Saint-Martin de Pontoise ; l'abbé Warin, profès de Corbie en Picardie, qui fut en même temps abbé de la nouvelle Corbie en Saxe ; le célèbre abbé Noël, chancelier de France sous le roi Louis le Jeune, et enfin un grand nombre d'autres [1]. »

Un des élèves de cette école exerça, du reste, son influence dans ce même diocèse : ce fut Hildeverte, le successeur de saint Faron sur le siège épiscopal. Son père Adalbert l'avait mis sous la direction de saint Faron pour être instruit dans les lettres ; il fut reçu dans le clergé de cette église et passa par tous les degrés de l'ordination jusqu'à la prêtrise ; à la mort de saint Faron, il fut choisi pour lui succéder. Il est permis de penser qu'il y développa l'instruction d après les méthodes de l'école de Luxeuil.

Malgré le peu de renseignements que nous possédons sur l'enseignement du monastère de Saint-Faron et le savoir de ses maîtres, nous trouvons cependant qu'au VIIIe siècle deux évêques de Meaux furent choisis parmi ses moines, fait qui montre certainement un niveau d'études assez élevé. Ces évêques étaient Romain [2], en 448, et Vulfran, son successeur en 757. Malheureusement nous ne sommes pas renseignés sur leurs succès et leurs influences dans l'école épiscopale [3].

Au siècle suivant, cette école eut cependant une influence littéraire certaine et qui lui vint de l'école du palais. Hucbert Ier fut promu, en 823, de la fonction de préchantre du palais, à l'épiscopat. Il prit soin de faire avancer l'enseignement du chant ; dans ce but il amena un maître spécial, Vaudlemar, moine

1. Du Plessis, p. 489.
2. Les historiens nous disent que le prédécesseur de Romain comme évêque, saint Pirminius, fut un homme d'une grande intelligence, à la fois savant et éloquent, de sorte que tous ceux qui l'écoutaient étaient remplis du désir d'étendre leurs œuvres de piété. Mais, bien qu'une telle supériorité eût dû faire avancer les études, cette affirmation reste sans valeur pour nous, parce que nous ne pouvons pas même être certains qu'il fût bien évêque de Meaux, car l'expression *castello Meltis appellato* décrivant le siège de cet évêque s'applique peut-être à Metz (*Mettis*), et non à Meaux (*Meldis*).
3. Mabillon. *Acta SS.*, III, 2, 142.
Gallia Chr., VIII, 1602.

du monastère de Saint-Denis de Paris. Hucbert lui donna comme bénéfice l'abbaye de Saint-Saintin, dont les moines mirent aussi sa science à profit. Malheureusement c'est le seul abbé de Saint-Saintin dont le nom soit venu jusqu'à nous.

Le premier concile de Meaux, tenu en 845, fit aussi des recommandations destinées à faire progresser l'enseignement dans l'école épiscopale : il fut décidé que chaque évêque devait avoir près de lui une personne capable d'instruire ses clercs, et que tous les monastères seraient placés sous l'autorité de l'évêque. Ces mesures sont intéressantes en ce qu'elles montrent que le concile faisait à l'instruction une place importante dans ses préoccupations, et d'autre part que le pouvoir de l'évêque était absolu dans le diocèse.

A Faremoutier, l'inspiration de Charlemagne se fit sentir à l'école, où sa fille Rothilde fut appelée comme abbesse en 840 ; élevée dans l'école du palais, elle avait étudié tous les arts libéraux ; ceux-ci comprenaient au moins les premiers éléments de la grammaire, quelques aperçus de rhétorique et de logique, quelques notions d'arithmétique, de géométrie et d'astronomie ; et il est à présumer que son savoir ainsi que l'influence de son père contribuèrent à la prospérité de ce monastère et y attirèrent de nombreuses élèves.

Hildegaire, successeur de Hucbert en 855, était, comme Vaudlemar, un ancien élève de Saint-Denis de Paris. Son succès dans l'école épiscopale vint de son savoir et de son amour pour les lettres. Il écrivit la vie de saint Faron, dont nous avons déjà parlé. Bien que souvent inexacte, elle démontre un certain talent littéraire.

Dans les dernières années du siècle, les Normands envahirent la ville de Meaux et en détruisirent une grande partie, y compris plusieurs monastères. Aussi l'histoire est-elle muette sur les écoles monastiques de cette époque. En effet, les progrès de l'enseignement dans tout le diocèse furent alors très faibles, et cette situation se prolongea même pendant le siècle suivant. Nous ne sommes pas renseignés sur l'école épiscopale, mais nous savons

qu'en 907 l'abbaye de Rebais fut placée, par le roi Charles le Simple, sous la direction d'Auschery Ier, évêque de Paris. Son école ne put recueillir de cette faveur qu'un nouvel encouragement pour accentuer la force des études.

Vers le milieu du siècle, saint Maïole, abbé de Cluny, fut chargé du monastère de Saint-Faron, afin d'en restaurer la discipline. Sa science assez profonde en philosophie et en théologie, comme aussi le renom de la célèbre école de Cluny, dont il venait de quitter la haute direction, ne purent que lui faciliter sa nouvelle tâche. Mais ces faits ne prouvent rien quant au développement de l'enseignement. C'est, au contraire, du commencement du XIe siècle que date le déclin des écoles monastiques, amené par le défaut de discipline dans les monastères, bien que souvent des hommes de science fussent appelés à leur tête pour réagir contre cette décadence. C'est ainsi que le monastère de Saint-Faron, se trouvant encore une fois dans une situation défavorable, fut placé sous la direction de Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Il était alors célèbre en France comme restaurateur de la discipline dans plusieurs monastères. Son savoir et son expérience leur avaient attiré de nouveau un grand nombre d'élèves. A Saint-Faron, comme dans chaque monastère objet de sa sollicitude, il rétablit une école spéciale pour la préparation du clergé, plaça à sa tête des moines instruits et ordonna qu'on y admît tous ceux qui désiraient acquérir de l'instruction, en ayant soin que personne, ni esclave, ni libre, ni riche, ni pauvre, n'en fût privé. Ceci indique bien l'établissement d'un enseignement vraiment public. Le fait est très intéressant, bien que nous ne sachions pas si la même école recevait à la fois les ecclésiastiques et les laïcs. A notre avis, il y avait deux écoles. Cela semble ressortir des ordonnances du concile d'Aix-la-Chapelle, en 817, qui interdisaient aux laïcs de s'instruire dans la même école que les moines.

Le successeur de Guillaume fut Gaufroi, à l'instigation duquel Fulcoins, sous-diacre de Meaux, écrivit en vers la vie de saint Faron. Il est à remarquer que les écoles de cette ville offraient

alors non seulement une instruction publique, mais aussi produisaient des hommes capables d'écrire l'histoire et même de versifier. C'est à cette époque aussi que Gaufroi dressa un catalogue des livres du monastère, preuve qu'il existait une bibliothèque plus ou moins bien composée. Il serait extrêmement intéressant de savoir quelles sortes et combien de livres s'y trouvaient, mais nous ne sommes pas renseignés à cet égard. Il paraît cependant bien certain que les moyens de s'instruire ne manquaient pas à cette école.

Quant à l'école épiscopale au XIe siècle, tout ce que nous savons, c'est que les évêques Macaire, vers 1015, et Gautier, en 1085, étaient d'anciens clercs de l'Église de Paris, dont l'école était alors très prospère ; il est donc hors de doute que ces prélats y avaient reçu la préparation nécessaire pour diriger l'école de Meaux.

Mais dans la première moitié du XIIIe siècle nous trouvons une forte influence littéraire dans la personne de Pierre Abélard. Son séjour à Melun et à Corbeil avait dû donner une grande impulsion aux études de ce diocèse, si l'on en juge par le nombre considérable d'étudiants accourus à ses leçons et de l'ardeur intellectuelle dont ils étaient animés. Cependant cette influence disparut en grande partie lorsque Abélard partit plus tard pour Paris. Nous en constatons toutefois un résultat, à savoir la fondation de quatre nouveaux monastères : Chage, une abbaye de chanoines réguliers, établie en 1135, dont le premier abbé fut Élie, un ancien chanoine régulier de la célèbre abbaye de Saint-Victor de Paris ; Juilly, en 1182 ; Chambre-Fontaine, vers la fin du siècle, et Cerfroi, en 1199. Les écoles de Saint-Faron et celles des autres monastères ne présentent cependant rien de remarquable dans ce siècle ni dans les suivants.

Les fonctions de chantre ayant pris avec le temps une importance considérable, nous voyons souvent pendant cette époque que l'ecclésiastique titulaire de cette situation est appelé à l'honneur de l'épiscopat. Ainsi Étienne, évêque en 1162, avait été auparavant chantre de la même église. Il était non seulement très in-

struit, mais il avait aussi un certain mérite comme écrivain. Par ordre spécial du pape Alexandre III, il reçut sous sa juridiction l'abbaye de Rebais et eut ainsi en même temps la direction des deux écoles. Il exerça donc une grande influence sur l'enseignement. C'est lui qui institua la fonction de sous-chantre pour suppléer au chœur à défaut du chantre.

La prospérité de cette école épiscopale fut assurée d'ailleurs par le savoir de plusieurs autres évêques. Pierre Ier, qui occupa ce siège en 1171, mérita par son érudition d'être élevé à la dignité de cardinal par le même pape Alexandre III, distinction qui contribua à accroître la réputation des écoles de ce diocèse. Ses successeurs, Pierre II en 1175 et Anselme en 1197, n'étaient pas moins distingués par leurs connaissances littéraires et scientifiques. Avant leur épiscopat ils avaient enseigné publiquement, Pierre de Celle donna au premier le nom de *magister*, en considération de son enseignement théologique ; et l'autre était un docteur en droit canon et civil, qu'il avait d'ailleurs professés à Paris.

Ces faits montrent que l'instruction dans le diocèse de Meaux avait alors reçu un assez grand développement. En 1201, elle fut rendue plus systématique par l'institution de l'office de chancelier. Cet emploi nouveau fut dû aux efforts de Pierre de Corbeil, archevêque de Sens. Il avait été créé pour régler toutes les leçons qui se donnent dans le chœur. De là l'usage où le chancelier est de lire en personne quelques leçons à certains jours marqués. De là aussi la juridiction sur la psallette, c'est-à-dire sur la maîtrise et les enfants de chœur de la cathédrale, qui était la première école du diocèse, et sur toutes les autres écoles, même de la ville, dont il avait le droit de nommer ou de destituer les maîtres, sous l'autorité de l'évêque.

V. — Le diocèse de Paris.

Au commencement de l'époque que nous avons en vue, l'école épiscopale de Paris existait déjà et était même une des plus renommées de la Gaule franque. Un nombre assez considérable d'étudiants s'y réunissait alors sous la direction de l'évêque saint Germain, afin de recevoir l'instruction nécessaire pour remplir les fonctions ecclésiastiques. C'était une instruction très élémentaire, parce qu'en ces temps de grande ignorance générale du peuple, il y avait peu de maîtres instruits et qu'on ne demandait pas une instruction approfondie même pour le clergé. Les clercs apprenaient principalement le chant et la lecture ; c'était suffisant pour remplir leur rôle dans le service de l'Église. Ceux qui se destinaient à de plus hautes fonctions poursuivaient aussi des études un peu plus avancées, comprenant les doctrines chrétiennes et les saintes Écritures. Les lettres profanes y avaient très rarement une place ; les ecclésiastiques n'étaient pas disposés à admettre les sujets qui n'avaient pas de rapport intime avec la religion et la théologie. Dans un de ses poèmes, Fortunat [1] célèbre les travaux accomplis par les clercs de l'Église de Paris et fait en particulier l'éloge du zèle de saint Germain; Grégoire de Tours [2] nous dit que le nom d'*école* fut alors appliqué au palais épiscopal lui-même; Eusèbe, Syrien qui avait été élevé à l'épiscopat en 591, à l'aide de tromperies et de supercheries, renvoya *toute l'école* qui recevait l'instruction de son prédécesseur, et la remplaça par des Syriens comme lui-même, pour faire le service ecclésiastique. Dubois [3], historien de l'Église de Paris, en commentant ces faits, dit qu'il est hors de doute que Grégoire voulait parler des clercs qui recevaient l'instruction dans le palais de l'évêque. De l'avis d'Héméré [4], qui a écrit l'*Histoire de l'Académie de Paris*, ces faits montrent que l'évêque était le mo-

1. Migne, t. LXXX, p. 102. *Carm. Fortunati,* lit. 2, c. 3, « ad clerum Parisiacum. »
2. Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. X, c. XXVI.
3. Dubois, *Hist. Eccl. Par.*, I, 281.
4. Héméré, *De Acad. Par.*, p. 5.

dérateur de sa propre école, où il recevait des jeunes gens pour les instruire. Et Gaudet [1], l'éditeur des œuvres de Grégoire de Tours, croit que l'auteur parlait des lecteurs et des chantres qui étaient placés sous la direction de l'archidiacre. Nous partageons l'avis de Dubois, mais nous croyons que la lecture et le chant, comme Gaudet le dit, étaient les matières principales de l'enseignement ; on doit y comprendre aussi la morale.

Les écoles monastiques dont la réputation a rendu célèbre le nom de Paris dans les siècles suivants n'étaient pas encore nombreuses au VIe siècle. Cependant celle de Saint-Germain-des-Prés était déjà connue. Ce monastère, fondé vers 542, porta d'abord le nom de « Sainte-Croix et Saint-Vincent », puis l'influence de l'évêque saint Germain, dont les restes y furent inhumés, le fit changer peu de temps après en celui de « Saint-Vincent et Saint-Germain », auquel succéda le nom de « Saint-Germain » seul, puis de « Saint-Germain-des-Prés », en raison de sa situation dans les prés des anciens faubourgs de la ville. Cette école fut de bonne heure célèbre même sous le premier abbé saint Droctovée. C'est la seule école de cette époque qui offrît également l'instruction aux laïcs et aux religieux. Droctovée avait sous sa direction des externes et des internes [2], entre lesquels il partageait ses soins, et dont il dirigeait l'instruction avec un grand zèle, s'efforçant d'imiter son ancien maître, saint Germain. C'est un fait très intéressant, parce que nous avons ici la première mention d'un enseignement offert par l'Église à des personnes autres que celles qui se destinaient à être ses ministres. C'est, en effet, le premier exemple d'un enseignement véritablement public, fait important pour la gloire de Paris, puisque ailleurs en France les laïcs ne furent admis dans les écoles ecclésiastiques qu'au VIIIe siècle. Cette école de Saint-Germain-des-Prés dut, de plus, jouir d'une certaine prospérité, puisqu'elle avait déjà un commencement de bibliothèque. Une ancienne chronique manuscrite nous dit en effet qu'au temps de Droctovée, un incendie allumé par les Nor-

1. Gaudet, éd. de Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. X, c. XXVI, note.
2. *Acta SS.*, I, 247.

mands détruisit un grand nombre de manuscrits et de livres de la bibliothèque [1].

Quant à l'école de l'abbaye appelée depuis Sainte-Geneviève, nous croyons qu'elle n'existait pas encore. Quelque temps avant sa mort, survenue en 511, Clovis, qui s'était converti à la religion chrétienne, fit bâtir une église sous le vocable des saints Pierre et Paul. Les restes de sainte Geneviève, morte vers l'an 500, furent déposés dans cette église, qui ajouta alors au vocable précité celui de la patronne de Paris. Plus tard, lorsque l'église fut transformée en abbaye, le nom de sainte Geneviève lui resta seul. Dans un ancien manuscrit anonyme, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève [2], il est dit que l'abbaye de ce même nom fut le siège d'une école, dont la renommée remonte à la plus haute antiquité, et cette école était dirigée par plusieurs abbés qui tenaient en grande estime l'étude des belles-lettres et auxquels leur grand savoir valut le titre de *docteur*. Mais ce texte ne donne pas la preuve que son existence remonte au VIe siècle ; du reste, son renom ne date que du Xe siècle, fait qui met en doute son existence au premier de ces deux siècles.

L'école de Saint-Denis ne fonctionnait pas encore au VIe siècle. Suivant la croyance générale, le clergé de Paris, à l'instigation de sainte Geneviève, fit construire à la fin du siècle précédent la basilique de Saint-Denis, que très souvent on a confondue avec le célèbre monastère, bâti au VIIe siècle en l'honneur de ce même prélat. L'école de ce monastère fut surtout renommée aux siècles suivants par le savoir des hommes qui y professèrent; mais on n'a aucun indice sur l'existence d'une école dans la basilique dont nous venons de parler.

Vers le commencement du VIIe siècle, le siège épiscopal de Paris fut occupé par saint Ceraune ou Cerau, qui passait pour très savant. Il s'était appliqué d'abord à s'instruire dans les lettres et dans les doctrines chrétiennes ; puis il enseigna ces mêmes

1. J. Dubreul, *Chron. Cœnobii D. Germani a Pratis*, p. 50 ; Bibl. Nat., manuscrits, fonds Saint-Germ., latin, n° 438.
2. « *Hist. de Ste Geneviève et de son église royale et apostolique à Paris*, divisée en 7 livres », Bibl. Sainte-Gen., manuscrit in-folio, vélin, n° H^f 21^2, p. 879.

sciences à ses clercs et, par son influence, le niveau des études s'y maintint à la hauteur où l'avait porté la science de saint Germain. Mais c'est le seul nom attaché à cette école qui émerge à cette époque ; nous ne pouvons pas dire qu'elle prit alors une place importante dans l'enseignement parisien.

La valeur de Saint-Germain-des-Prés est connue par le témoignage de plusieurs de ses élèves qui exprimèrent leur reconnaissance pour l'instruction qu'ils y avaient acquise. C'est ainsi que Bertran [1], évêque du Mans, fit en 615, à cette abbaye, un don testamentaire comme gage de ses sentiments de gratitude pour les leçons qu'il y avait reçues. En 607, inspirés par la même pensée, Janion [2] et Adalgude, son épouse, fondèrent un monastère de femmes « soumis à l'abbaye de Saint-Vincent et de Sainte-Croix de Paris », c'est-à-dire de Saint-Germain-des-Prés.

« En 623, 624, ou dans les premiers mois de 625, sous le règne de Clotaire II, son fils Dagobert, roi d'Austrasie, fonda en l'honneur de saint Denis, à quelque distance et à l'est de la basilique qui renfermait le tombeau du martyr, le célèbre monastère où sont enterrés la plupart des rois de France [3]. » C'est dans ce monastère que se trouvait la grande école où s'instruisirent beaucoup d'étudiants célèbres depuis comme prêtres et professeurs ; et c'est de cette école que sortit un grand nombre de maîtres qui répandirent son enseignement dans tous les diocèses de France. Bien que nous ne soyons pas renseignés sur son perfectionnement à son début, elle fut dans la suite l'école la plus renommée du diocèse de Paris.

Le VIIIe siècle s'était annoncé au milieu de circonstances très tristes pour les progrès de l'enseignement. Charles Martel poursuivait sa lutte impitoyable contre les églises et les monastères, en les détruisant ou confisquant leurs biens ; et les invasions des Sarrasins ruinaient presque toutes les provinces, même celles de la région de la Loire et de Sens. Par conséquent, l'instruction fut

1. *Cartulaire général de Paris*, I, 8, éd. Rob. de Lasteyrie.
2. *Ibid.*, p. 20.
3. J. Havet, *les Origines de Saint-Denis*, dans Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. LI, p. 32 (1890).

délaissée, et l'ignorance remplaça complètement l'érudition, ainsi qu'en témoignent les conciles, qui recommandaient et rappelaient aux évêques et aux prêtres leur devoir de s'instruire des fonctions et des règles ecclésiastiques. Heureusement un changement favorable fut amené par l'activité et l'intelligence du nouveau roi Charles, et le siècle à son déclin put être témoin non seulement d'améliorations considérables apportées dans l'enseignement, mais se terminer dans l'espérance de jours meilleurs encore.

Sous son influence et son inspiration, les écoles de Paris, particulièrement celles de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de la cathédrale de Notre-Dame, qui atteignirent toutes trois une prospérité notable pendant le siècle suivant, reprirent de nouvelles forces à cette époque et se mirent à cultiver les lettres avec une énergie croissante.

Maginaire, abbé de Saint-Denis en 784, est appelé *magister* de l'école, ce qui implique l'existence d'un enseignement très déterminé : c'était un ancien élève de cette école, où son prédécesseur Fulrad avait été son maître. Son successeur, Fardulfe, placé à la tête du monastère par le roi, fut un des professeurs que Charlemagne avait ramenés d'Italie pour faire avancer les progrès de l'instruction en France. Ce sont des signes d'un mouvement littéraire plus accentué. Cette école fut une de celles qui bénéficièrent spécialement de la renaissance des lettres.

Robert Ier fut ensuite abbé de Saint-Germain-des-Prés ; c'était un maître expérimenté. D'abord précepteur de Pépin, père de Charlemagne, il fut ensuite prieur majeur de cette école monastique avant d'en être le chef. A l'instigation du roi il établit une académie (*academia*) dont la célébrité se répandit rapidement et d'où sortirent de nombreux écrivains illustres de leurs temps, Abbon par exemple, Amion, Usuard, etc. Les études y prirent une place importante, et on peut juger de leur valeur par les résultats mentionnés plus haut. Il semble qu'elles devaient comprendre autre chose que les lettres sacrées, les arts libéraux probablement et même la littérature profane.

En 794, l'école épiscopale entra dans une nouvelle période de

prospérité sous la direction d'Erchenrad Ier. Le pape Alexandre la décrit en ces termes enthousiastes : « La direction des études « dans la sainte Église de Paris est comme l'arbre de la vie dans « le paradis de Dieu et comme un phare brillant dans la maison « du Seigneur... Sous le patronage de son saint fondateur, elle a « fourni une liste glorieuse de savants pour le service et le gou- « vernement de l'Église, épouse du Christ. » Et Grégoire IX di aussi : « La ville de Paris, mère des sciences, est avenante aux maîtres et aux élèves. »

Ce sont certainement de beaux éloges ; malheureusement ce ne sont que des mots : nous manquons de faits et de preuves pour les justifier. Cependant la force et l'énergie de l'empereur préparaient alors le chemin des progrès du ixe siècle. Suivant ses recommandations, les évêques tâchaient d'améliorer l'enseignement ; ils nommaient des maîtres spéciaux pour diriger les études et établissaient deux sortes d'instruction, l'une élémentaire pour les enfants de chœur, l'autre plus avancée pour les clercs qui se destinaient au service ecclésiastique. Afin de montrer leur diligence à s'entourer de bons maîtres et de permettre de s'assurer de leur capacité à diriger l'enseignement, le concile de Paris, en 829, invita même les évêques à se faire accompagner de leurs écolâtres ou scolastiques. Parmi les évêques de ce siècle dont l'influence sur les écoles fut remarquable, se trouvaient Gozlin, qui fut successivement abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, archichapelain et évêque de Paris, et Énée, qui, avant de monter sur le siège épiscopal, avait rempli la fonction de chancelier et s'était fait remarquer comme professeur à l'école palatine sous Charles le Chauve.

Mais à cette époque ce sont surtout les écoles monastiques qui brillent d'un vif éclat. Dans les premières années du siècle, le prêtre Mothaire [1], dont le moine Dungal nous a laissé l'épitaphe, se fit remarquer à Saint-Denis par son savoir et par son mérite assez grand comme écrivain, ce qu'on ne saurait pas sans le témoignage de son ami. Dungal lui-même était très instruit pour son temps ;

1. Martène, *Coll. vet. man.*, VI, 817.

il n'est pas sûr qu'il ait appris les lettres à cette école, mais il y a formé de nombreux élèves, en qualité de maître. Il s'adonna surtout aux études philosophiques et astrologiques, très goûtées, paraît-il, de ses contemporains. Sa réputation vint jusqu'à l'empereur, qui, en 811, lui demanda son avis sur les deux éclipses solaires qui s'étaient produites en 810 [1]. Cette étude de l'astrologie, bien que très à la mode alors, n'était pas assez rationnelle pour se développer. Par suite des idées superstitieuses qui prévalaient alors, c'était plutôt l'art de présager l'avenir que l'étude des lois qui gouvernent les phénomènes célestes. Il nous reste des ouvrages de Dungal, comprenant des poésies, des lettres, et des traités philosophiques qui ont quelque mérite; ils montrent surtout que les études littéraires étaient cultivées avec beaucoup plus de profit que celle des sciences. Vandlemar, moine de ce même monastère, eut l'honneur d'être chargé des jeunes clercs de la chapelle royale; et parmi les autres élèves de cette école, on compte Hincmar, depuis archevêque de Reims, Hildegaire, évêque de Meaux, qui a écrit la vie de saint Faron, et Hilduin, plus tard, lui-même, abbé de ce monastère. Celui-ci, connu dans son temps comme homme d'érudition, fut nommé en 822 archichapelain du palais, et en 823 ou 824 il devint aussi abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Médard de Soissons. Il est appelé *magister* par Loup de Ferrières, et par Frothaire, évêque. Tous ces faits prouvent que l'enseignement de l'école de Saint-Denis avait une réelle valeur.

A Saint-Germain-des-Prés on s'appliquait aux études littéraires, comme en témoignent plusieurs écrivains qui s'y instruisirent pendant ce siècle: Usuard, connu par son martyrologe, le poète Abbon, Gislemar, auteur de la vie de saint Droctovée, et Aimon, écolâtre et chancelier en 872, auteur de deux livres sur les miracles de saint Germain. Ebronius, le successeur d'Hilduin, dont nous venons de parler, comme chef de ce monastère, était aussi chancelier en 831, fonction qui plus tard, sinon alors comprit

1. Mabillon, *Anal. Ben.*, l. 28, nº 16.

dans ses attributions la direction de l'enseignement dans certaines écoles. Gozlin Ier, Hilduin II, neveu d'Hilduin Ier, et Gozlin II, se succédèrent dans ces deux fonctions; Gozlin Ier, comme nous l'avons déjà dit, était, en outre, abbé de Saint-Denis en 878, évêque et archichapelain de Paris. Ce sont des preuves que cette école, ainsi que celle de Saint-Denis, jouissait alors d'une prospérité certaine. Hucbald, abbé à la fin du siècle, y institua des diacres pour qu'ils dirigeassent les occupations des moines, et il désigna Rémy comme premier diacre.

Celui-ci, célèbre sous le nom de Rémy d'Auxerre, avait été condisciple d'Hucbald à Auxerre et son collègue à Reims et à Paris. Il fut le plus célèbre maître de France à la fin du IXe siècle et au commencement du Xe. La première école publique [1] ouverte à Paris fut fondée par ses soins. Il y enseignait les arts libéraux, la théologie et la philosophie. Par ses écrits, on voit qu'il savait aussi le grec et l'hébreu. Nombreux furent ses élèves, parmi lesquels Odon, depuis abbé de Cluny, un des plus savants personnages de son siècle. Les écrits de Rémy comprennent des commentaires sur les saintes Écritures et les ouvrages des Pères de l'Église, des travaux sur la liturgie et les arts libéraux. Son style est simple et concis; et bien qu'il manque de critique, il montre du moins l'état des études à cette époque. Comme à Saint-Germain d'Auxerre, il leur donna une grande impulsion à Saint-Denis, dont l'école fut alors très renommée par son enseignement.

Le renom de l'école de Sainte-Geneviève date du Xe siècle. Hucbald, jeune chanoine de l'Église de Liège, venu à Paris, s'attacha aux chanoines de Sainte-Geneviève ; nommé maître, il forma un grand nombre d'élèves en peu de temps. Il ne faut pas le confondre avec son homonyme Hucbald, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés au siècle précédent. Il fut moins célèbre que ce dernier ; nous ne connaissons pas la valeur intrinsèque de son enseignement, mais il paraît avoir été inférieur à celui des autres écoles établies depuis longtemps à Paris.

1. *Acta SS.*, VII, 151, 157, nos 3, 19.

Robert II, comte de Paris, était alors à la tête de Saint-Germain-des-Prés. Par ses ordres, la direction des études fut confiée à trois écolâtres : Rémy, qui, en qualité de diacre, avait reçu cette fonction des mains d'Hucbald, le prédécesseur de Robert; Abbon, qui avait fait ses premières études au monastère de Fleury et y était venu plus tard afin de se perfectionner dans la dialectique, la géométrie, la rhétorique et l'astronomie; et enfin Gosnóre, sur le savoir duquel nous ne sommes pas renseignés. De ces faits on peut conclure que les études avaient atteint à Saint-Germain-des-Prés un niveau plus élevé que dans beaucoup d'écoles de France. Le programme des études était plus large, puisqu'il comprenait même les arts libéraux. Les études elles-mêmes étaient beaucoup plus approfondies, de sorte que des élèves y venaient pour en profiter des autres parties du pays.

Robert était en même temps chargé de la direction de Saint-Denis, dont l'école était alors divisée en deux sections, l'une pour les enfants, et l'autre pour des jeunes gens plus âgés. C'est encore le système confessionnel. L'école est un moyen direct de susciter des vocations religieuses. Beaucoup d'élèves devaient naturellement se tourner vers la vie monastique, étant donnée l'influence que leur maître exerçait sur eux. C'est un reproche à faire au système : mais du moins tous les laïcs qui le voulaient pouvaient en profiter. Parmi les maîtres de cette époque on trouve le moine Hildemanne, depuis archevêque de Sens, qui avait quelque réputation due principalement à ses écrits sur la musique et sur le comput ecclésiastique, considérés comme aides de l'enseignement.

Mais, malgré ces écoles, il est certain que beaucoup d'ecclésiastiques manquaient de l'instruction nécessaire à leur service ; les évêques étaient même obligés de prendre des mesures spéciales pour obvier à cette ignorance ; c'est ainsi que Fulrade, évêque en 922, chargea Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, d'écrire quelques discours ou homélies sur les vérités fondamentales de la religion, afin de faciliter aux prêtres la prédication dans les églises. C'est un commentaire malheureux de la valeur des études

dans l'école épiscopale de cette époque; elles étaient, en effet, rarement dignes de la notoriété qu'on leur accordait.

Au XIe siècle, cette célébrité reparaît, mais on ne se trompe pas en pensant qu'elle est due cette fois aux progrès de l'enseignement.

Des professeurs connus s'y réunissent ; les étudiants y accourent en plus grand nombre. Parmi ces professeurs on compte Lanfranc, dont l'enseignement devait être si célèbre au Bec ; Bérenger, le célèbre scolastique de Tours ; Robert d'Arbrissel, qui enseignait et prêchait avec succès à Angers ; Lambert, ancien élève de Fulbert de Chartres ; Drogon, Parisien, qui renonça plus tard à l'enseignement pour étudier la théologie ; et à la fin du siècle, Manegaud, habile professeur et théologien, qui vint à Paris d'Alsace, où il avait enseigné avec succès. Au nombre de ses élèves se trouvait Guillaume de Champeaux, qui au siècle suivant atteignit une grande renommée comme professeur de théologie et de dialectique. Pierre Abélard vint aussi à Paris avant la fin de cette époque pour étudier la dialectique, la philosophie et la théologie, mais il n'y enseigna guère qu'au commencement du XIIe siècle. D'autres élèves y vinrent de Pologne, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie et de Bretagne [1]. Quant au local où les professeurs donnaient leurs leçons, on ne le connaît pas sûrement ; à notre avis, c'était plutôt dans le cloître de la cathédrale, bien qu'il paraisse que Pierre Abélard, même comme professeur de théologie, ne s'est pas attaché à l'école épiscopale.

Dans cette dernière école, on trouvait, en 1020, l'évêque Franco, qui avait déjà été diacre de l'église de cette ville et chancelier du roi, fonction qui comportait la direction des écoles. Il eut une influence considérable sur l'enseignement, mais nous ne pouvons pas dire si elle fut bonne ou mauvaise. Son successeur, Imbert, était également expérimenté comme écolâtre ; il monta sur le siège épiscopal après avoir été chanoine et archidiacre. Guillaume de Montfort, évêque en 1095, y apporta une autre influence ; c'était

1. *Hist. Litt.*, VII, 103.

un ancien élève de la célèbre école de Chartres, où il avait étudié sous la direction de l'évêque Ives. Au temps d'Ives, les études étaient très prospères à Chartres, celles du droit canonique en particulier ; l'école de Paris pouvait profiter de cette influence. Guillaume fut appelé à l'épiscopat sans avoir rempli préalablement les autres fonctions ecclésiastiques.

Quant à Saint-Germain-des-Prés, nous pouvons nous faire une idée de son école en considérant la liste de quelques-uns de ses maîtres et élèves : Albert, depuis abbé de Gembloux, y vint se perfectionner dans ses études ; Mosade, abbé, marqua son passage à l'école par la construction d'un nouveau bâtiment à l'usage des moines ; Ingo, abbé en 1015, est cité dans le nécrologe de Saint-Germain comme un auteur estimé ; il avait été le condisciple du roi Robert dans l'école de Gerbert de Reims ; Guillaume Ier est connu comme restaurateur de la discipline dans plusieurs monastères ; il était abbé en 1020. Ces faits, qui nous renseignent mal sur l'enseignement, indiquent au moins un certain intérêt pour les études.

Parmi les élèves de Saint-Denis se trouvaient alors le prince, appelé depuis Louis le Gros, fils de Philippe Ier, et le célèbre Suger, plus tard abbé et scolastique dans le même monastère ; nous parlerons ci-après de ce dernier.

Après les invasions normandes du dernier siècle, l'abbaye de Sainte-Geneviève fut transformée en une collégiale ; son école fut peu brillante, mais l'influence d'Hucbald, déjà mentionné, continuait à se faire sentir sur l'enseignement, et on raconte que beaucoup de ses chanoines étaient très instruits. Cependant nous n'avons sur les succès de cette école que des affirmations sans preuves.

Le monastère de Lagny, fondé au VIIe siècle, mais peu célèbre jusqu'alors, ne fait que péricliter à cette époque ; c'était une conséquence de l'influence de l'abbé Herbert ; il avait reçu les leçons des maîtres Gerbert de Reims et Fulbert de Chartres, et était surtout distingué par ses connaissances littéraires et musicales. Mais c'était d'autres considérations qui l'avaient fait appeler à la

charge d'abbé : il était d'origine juive et son habileté dans les affaires administratives était bien connue. On considéra qu'elle serait très utile à la prospérité du monastère. Cela nous indique quel était l'esprit prédominant dans ces institutions. Les études y avaient une place assez importante, mais c'était la situation matérielle qui préoccupait d'abord. Cet esprit devint même souvent exclusivement commercial et porta une grave atteinte à l'influence littéraire et morale des écoles. Cette critique peut s'appliquer avec plus ou moins de justice à toutes les écoles ecclésiastiques de cette époque.

Si nous n'avons pas jusqu'ici parlé de l'école de Saint-Germain-l'Auxerrois, c'est que nous ne trouvons pas d'indications sur son fonctionnement. Comme dit l'abbé Lebeuf, elle pouvait exister dès le temps de l'évêque de Paris du même nom (ce ne fut cependant pas de lui qu'elle prit son nom) ; mais nous ne le savons pas sûrement ; les renseignements sur l'influence de Charlemagne et du roi Robert, qui en rebâtit l'église, font également défaut. A cette époque, le monastère fut transformé en collégiale, et sa réputation ne fut jamais grande ; lorsque de nouvelles écoles s'établirent sur la montagne Sainte-Geneviève, il paraît qu'il ne resta plus à Saint-Germain-des-Prés que le nom de l'école : *Platea sita ad scholam sancti Germani Antissiodori*[1].

Avec le commencement du XIIe siècle s'ouvre une époque très brillante dans l'histoire de l'enseignement à Paris. Du Boulay[2] dit qu'aucun siècle n'a produit un plus grand nombre de maîtres et d'élèves célèbres. Parmi les écoles, celle de Notre-Dame était une des plus renommées. L'affluence des étudiants y était en effet à ce point considérable, que l'évêque et les chanoines défendirent à ceux qui ne dépendaient pas de la cathédrale d'y rester et de donner des leçons dans le cloître. Ils prétendaient que le tumulte était incompatible avec le service de l'église. Ainsi l'école épiscopale fut réduite aux jeunes clercs et aux enfants destinés à les remplacer. Mais la célébrité de cette école ressort

1. Lebeuf, *Hist. de Paris*, I, 31.
2. Du Boulay, *Hist. Univ. Par.*, II, 556.

de la liste des personnages qui s'y instruisirent. Parmi ses élèves, elle avait compté Guillaume de Champeaux, un des plus renommés docteurs de son temps, depuis archidiacre de l'Église de Paris et ensuite évêque de Châlons-sur-Marne. Il avait acquis une grande réputation en professant la rhétorique et la philosophie. On sait qu'il était le représentant de l'école réaliste. Plus tard, s'étant perfectionné dans la théologie sous la direction d'Anselme de Laon, il transféra, en 1108, son enseignement de Notre-Dame à l'abbaye de Saint-Victor, où il fonda l'ordre des chanoines réguliers, qu'il dirigea en qualité de prieur. Il y amena un grand nombre d'étudiants, et en peu de temps l'école de Saint-Victor devint une des plus fameuses de l'Europe. Plusieurs professeurs renoncèrent à leurs fonctions pour assister aux leçons de ce maître ; Pierre Abélard quitta même son école de Melun pour venir étudier sous lui la rhétorique ; mais il combattit les idées philosophiques de Guillaume, en faisant remarquer les difficultés de son réalisme, et en basant ses théories sur la raison seule.

Le chanoine Adam du Petit-Pont, un Anglais, depuis professeur de grammaire, de rhétorique et de dialectique, fut aussi élève de l'école épiscopale. En qualité de chanoine, il enseigna d'abord la théologie ; puis il établit une autre école près du « Petit-Pont » de Paris, d'où il prit son nom. Il avait une aptitude spéciale à la philosophie et il écrivit un livre sur *l'Art de la logique*. Il fut nommé, en 1176, évêque de Saint-Asaph, en Angleterre. Michel de Corbeil, chanoine et doyen de l'Église de Paris et depuis archevêque de Sens, fut professeur de théologie à cette école pendant plusieurs années. Son frère Pierre de Corbeil, également chanoine, professait la même science à la même époque ; il était surtout renommé par la grandeur de ses connaissances ; parmi ses élèves se trouvaient Lothaire, depuis pape sous le nom d'Innocent III, Hugues de Champ-Fleury, plus tard nommé chanoine de la cathédrale, ensuite chancelier de France et évêque de Paris ; et enfin Pierre de Poitiers, chanoine, qui enseigna la théologie à l'école épiscopale pendant trente-huit années consécutives. Il y avait aussi, parmi les chanoines, Obizon et Gilles de Corbeil, res-

pectivement médecins de Louis le Gros et de Philippe-Auguste. La médecine ne figurait pas parmi les matières de l'enseignement ; nos deux chanoines l'avaient apprise dans des cours particuliers. Chartres passait pour offrir un assez bon enseignement médical, mais en général cet enseignement était partout très rudimentaire et empirique.

Pierre, surnommé *le Chantre,* parce qu'après avoir professé la théologie dans cette école, il fut fait grand chantre de l'église cathédrale, possédait, de par cette dignité même, le droit non seulement de diriger le chant à l'église, mais encore de nommer et de surveiller les maîtres des petites écoles du diocèse, de même que le chancelier de la même église étendait sa juridiction sur les professeurs du haut enseignement. Il nous reste de lui un certain nombre d'écrits théologiques, qui montrent un certain talent littéraire, mais qui manquent de critique. Bernard, qui fut chancelier de l'Église de Chartres, fut aussi maître dans cette école épiscopale, mais on ne sait en quelle année ; il s'adonnait spécialement à l'enseignement de la grammaire et de la dialectique. Son père Thierry y professa la dialectique et la rhétorique vers l'an 1136 ; Jean de Salisbury nous dit avoir étudié la rhétorique dans son école. Il étudia aussi les beaux-arts et écrivit quelques ouvrages sur la théologie. Divers écrivains le désignent comme *magister* et *magnus doctor*. Son enseignement appartient cependant plutôt à l'école de Chartres, où il exerça une grande influence sur la pensée philosophique du temps. Pierre, qui portait le surnom *le Mangeur*, peut-être parce qu'il dévorait les livres en les étudiant, avait été scolastique de l'Église de Troyes. En 1164, il fut nommé chancelier de l'Église de Paris, dignité qui lui donnait le droit de surveillance des écoles. Parmi ses attributions se trouvait le pouvoir d'accorder la licence d'enseigner. C'est de cette époque que date le règlement obligeant ceux qui désiraient enseigner d'en obtenir la permission du chancelier de l'église sur le territoire de laquelle ils voulaient s'établir. On était aussi obligé d'accorder cette licence gratuitement à tous ceux qui en étaient jugés capables ; le pape Alexandre III rendit cette obligation impérative par une

mesure qu'il fit confirmer au concile de Latran, en 1179. Cependant ce même pape concéda personnellement au chancelier de l'Église de Paris, c'est-à-dire à Pierre le Mangeur, le privilège de réclamer un modeste droit pour l'attribution de la licence. Cette concession personnelle montre la grande estime dans laquelle on tenait Pierre, mais elle était un précédent regrettable, de nature à créer et multiplier plus tard les abus. L'école épiscopale reçut aussi un lustre des évêques qui dirigeaient l'Église : Galo était ancien élève du savant Ives de Chartres ; Etienne I[er] avait déjà été chancelier et archidiacre ; Théobald, lui aussi d'abord archidiacre, passait en son temps pour un homme érudit.

Pierre Lombard, évêque en 1161, le premier théologien de son époque peut-être, vint d'Italie en France pour étudier ; il se rendit à Reims, et peu de temps après à Paris. Il donna ses premières leçons à Saint-Victor, et pendant de nombreuses années elles eurent la théologie pour unique objet; mais on ne croit pas qu'il l'enseignât dans l'école épiscopale avant d'être nommé évêque. Il est l'auteur d'un livre de *Sentences*, assurément le livre de ce genre le plus célèbre qui parût dans ce siècle. On l'a utilisé longtemps comme manuel de théologie ; et on a créé le grade de docteur comme titre d'honneur pour distinguer ceux qui l'expliquaient publiquement.

Maurice de Sully, son successeur en 1162, ne fut nommé évêque qu'en considération de son savoir ; il avait professé la théologie et la philosophie pendant plusieurs années dans les écoles de Paris. Nous lui devons divers écrits qui ont un mérite littéraire considérable ; on lui doit de même la fondation des abbayes d'Hérivaux, d'Hermière, d'Hière, de Gif et de Saint-Antoine-des-Champs ; mais l'événement le plus notable dans l'histoire de son épiscopat est certainement la pose des fondations de la cathédrale de Paris, à laquelle il consacra tous ses soins pendant près de vingt années et dont il fit cimenter la première pierre par le pape Alexandre III. Odon de Sully est aussi représenté comme un savant prélat. Nous voyons par là que l'école épiscopale de Paris jouissait d'un véritable renom au XII[e] siècle ; sa célébrité était en

effet si répandue que des délégations de prêtres y vinrent des différentes parties de l'Europe pour assister aux leçons de ses maîtres.

A l'abbaye de Saint-Victor, comme nous l'avons déjà vu, les études étaient cultivées par les chanoines réguliers, et la haute réputation de cette institution était très répandue. En moins d'un siècle la règle canoniale fut adoptée par trente abbayes et par plus de quatre-vingts prieurés [1]. Parmi les personnes illustres de cette école on comptait le docteur Hugues, qui y enseignait la théologie avec une grande autorité. Adversaire du mouvement scolastique, il croyait qu'on ne devait pas appliquer la dialectique à la religion. Il a écrit plusieurs livres sur ce sujet et un autre sur la pédagogie, intitulé *Didascalion*, dans lequel il expose la vraie manière d'étudier. La lecture et la méditation, dit-il, sont essentielles pour apprendre ; et dans la lecture il y a trois choses à observer : 1° savoir ce qu'il faut lire, 2° connaître l'ordre à suivre dans la lecture, et 3° s'instruire dans la vraie manière de lire. Développer ces trois propositions est le but de son traité. Parmi les autres personnages qui rendirent cette école célèbre, se trouvaient Ives, successeur de Hugues, que le pape Innocent II honora du chapeau de cardinal ; Simon, moine, qui avait du goût pour la poésie, qu'il cultiva avec un certain succès ; Adam, chanoine régulier, élève de Hugues, appelé *doctor magister* et distingué par son érudition ; le moine André, depuis abbé du monastère, qui connaissait les lettres profanes et sacrées, y compris le grec et l'hébreu, ce qui n'était pas commun à cette époque ; il nous reste de lui quelques commentaires sur les saintes Écritures ; enfin Achard, nommé abbé en 1162, était aussi ancien élève de Hugues, et renommé par son savoir ; il a laissé des écrits théologiques. Tous ces faits font supposer un assez bon enseignement, bien que la méthode, celle de la lecture, fût tout à fait insuffisante. La critique, les idées personnelles et l'originalité y manquaient généralement.

En 1148, l'institution des chanoines réguliers passa à l'abbaye

1. *Hist. Litt.*, IX, 116.

de Sainte-Geneviève, sous la direction d'Odon, qui en devint le premier abbé régulier. Il avait préalablement enseigné à l'abbaye de Saint-Victor, et en passant à Sainte-Geneviève, il amena avec lui douze chanoines très instruits, qui continuèrent à y cultiver les lettres. Quelques-uns d'entre eux devinrent plus tard des dignitaires de l'Église, et pendant leur enseignement à l'école de Sainte-Geneviève ils y attirèrent un nombre d'étudiants. Parmi les directeurs de l'école après Odon, se trouve encore Étienne, depuis évêque de Tournay, considéré de son temps comme un savant. Il y avait alors une école externe destinée aux laïcs et une école intérieure pour les religieux, écoles entre lesquelles il n'existait aucune communication. Il serait intéressant de savoir quelle différence il y avait dans les études de ces deux écoles, mais les documents ne nous renseignent pas là-dessus. Il est probable qu'on poursuivait principalement les études religieuses dans l'école intérieure, et les études littéraires et scientifiques dans l'autre. Mais la séparation était plutôt due au désir de garder les moines en dehors des affaires mondaines et de rendre ainsi plus grand le respect général pour la vie monastique.

L'école de Saint-Denis brillait alors surtout à cause du nom et de l'influence de Suger, son abbé, qui en avait été aussi l'élève. Ancien condisciple de Louis le Gros, il fut plus tard le collaborateur de celui-ci dans les affaires de l'État. Sous ce rapport, il améliora la justice, les lois, les relations extérieures, l'état social de la France, et favorisa l'affranchissement des communes. Comme régent de France, pendant l'absence de Louis VII, il administra les affaires de l'État avec tant de succès, qu'il mérita le titre de *Père de la patrie*, que lui décerna le roi ; l'institution de chanoines réguliers fut introduite dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, où la discipline s'était extrêmement relâchée auparavant. Il reconstruisit l'église de Saint-Denis, et par ses relations avec les hommes de lettres il entretint le goût des études dans cette école. Il était surtout distingué par son érudition biblique ; on l'appelait le « Salomon moderne », dont la sagesse attirait un grand nombre d'étudiants autour de lui. On sait qu'il était très éloquent et

remarquable par ses connaissances littéraires. Il nous a laissé quelques écrits (une *Vie de Louis VI*, des *Mémoires* relatifs à son administration) dont le mérite est considérable. La célébrité de Saint-Denis fut peut-être portée plus haut encore par la réputation de Pierre Abélard, qui y enseigna la dialectique et la théologie. Il y attirait beaucoup d'étudiants, mais précisément à cause du tumulte de la foule, Suger, abbé, dut faire suspendre ses leçons. Abélard fut certainement un des plus brillants professeur du siècle et il fit grand honneur aux écoles de Paris. Il était né en 1079 au bourg du Pallet, près de Clisson (Loire-Inférieure). Son père, Béranger, un noble qui aimait les lettres, voulut que ses fils reçussent toute l'instruction qu'on pouvait donner alors, et Pierre, ayant montré de bonne heure une grande ardeur pour l'étude, fut envoyé, vers l'âge de vingt ans, à Paris, où le réaliste Guillaume de Champeaux enseignait la philosophie à l'école épiscopale. Abélard suivit ses leçons et plus tard il ouvrit lui-même une école, d'abord à Melun, puis à Corbeil, enfin, en 1108, à Paris même. C'est de cette époque que date son influence dans l'enseignemeut. Il ne professa d'abord que la dialectique et la philosophie, combattant à la fois le nominalisme de Roscelin et le réalisme de son ancien maître Guillaume de Champeaux, et favorisant un nouveau système plus indépendant et plus rationnel, auquel on a donné le nom de conceptualisme. Dans notre chapitre sur la *Dialectique* nous parlerons plus longuement de ses idées philosophiques. S'étant acquis une popularité considérable par ses leçons dialectiques, Abélard désira aussi se faire un nom dans la théologie ; et dans ce but il se rendit à l'école d'Anselme à Laon. De retour à Paris, il donna des leçons dans lesquelles il réunit la dialectique et la théologie, leçons qui lui amenèrent de nombreux élèves. Ce fut à cette période de grands succès que se place le célèbre épisode avec Héloïse, nièce d'un chanoine de Notre-Dame, nommé Fulbert. Nous n'avons pas à nous y arrêter. Il nous suffira de dire que, leurs relations ayant été violemment rompues, Héloïse se réfugia au couvent d'Argenteuil, tandis qu'Abélard entrait dans l'abbaye de Saint-Denis, où il enseigna avec le succès que nous venons de rappeler.

Enfin, obligé de fermer l'école qu'il tenait dans ce monastère et même de quitter Paris à cause des persécutions de ses ennemis, il se rendit à Saint-Ayoul de Provins, dans le diocèse de Troyes, où les étudiants le suivirent en grand nombre ; on dit qu'ils atteignirent le chiffre de trois mille. C'est là que s'éleva le monastère du Paraclet. De nouveau menacé de persécutions nouvelles, Abélard fut obligé de donner le fameux monastère aux religieuses d'Argenteuil. Héloïse en devint la première abbesse, tandis que son ancien maître était élu abbé de Saint-Gildas en Bretagne. Vers 1136, il reprit une dernière fois à Paris son enseignement théologique. Son habitude d'exposer à propos de chaque question le pour et le contre : *Sic et non,* donnait à ses leçons un caractère rationnel qui leur ôtait cette autorité dogmatique que réclamait l'Église. C'est l'esprit philosophique, en effet, qui domine dans ses écrits plus que l'esprit dogmatique. Il y a professé hardiment le rationalisme, au risque d'ébranler ce qui était pour lui inébranlable. « Charmé de ses idées, esclave de son raisonnement, il se rendait propre la foi commune en la démontrant à sa mode, et elle lui devenait plus chère et plus sacrée quand elle était devenue sa doctrine personnelle : l'amour-propre de l'auteur ajoutait à la conviction du fidèle. Mais il ouvrit aussi la voie sans terme où devait marcher désormais, à plus ou moins grands pas, la raison individuelle; il donna le signal redoutable auquel devaient de siècle en siècle répondre tous les esprits opposants ; il sonna le réveil de la liberté de penser [1] ». Dénoncé finalement comme ennemi de Dieu et de l'Église, comme « fabricateur » de dogmes pervers et agresseur de la foi catholique, il fut condamné, en 1140, par le concile de Sens, que présidait saint Bernard. En confirmant cette sentence, le pape Innocent II l'excommunia et ordonna de l'enfermer dans un couvent jusqu'à la fin de ses jours. Il se réfugia dans le monastère de Cluny, où l'abbé Pierre le Vénérable le reçut avec beaucoup de considération. Mais ses forces déclinèrent peu après et, pour les rétablir, il se retira au prieuré de

1. Rémusat, *Abélard,* II, 179.

Saint-Marcel, près de Chalon-sur-Saône. Il y mourut, le 21 avril 1142, âgé de soixante-trois ans. Les écrits d'Abélard comprennent des ouvrages théologiques et dialectiques : *Introductio ad Theologiam*, *Theologia christiana*, *Sic et non*, *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, *Scito te ipsum*. Peu d'écrivains ont été plus critiqués que lui : ses censeurs, d'une part, le représentent comme un philosophe téméraire, cherchant, par les subtilités d'une fausse dialectique, à corrompre la véritable simplicité de la doctrine chrétienne. Ses apologistes, d'autre part, affirment que, dirigé par les règles d'une juste logique, il introduisit enfin la méthode dans la théologie. En tous cas, par les discussions mêmes qu'il provoqua, il exerça une grande influence non seulement sur la théologie à Paris, mais sur l'ensemble des études scolastiques.

Suger et Abélard ne sont pas les seuls noms célèbres qui se rattachent à l'école de Saint-Denis. Il faut citer encore Ives, abbé en 1169, distingué lui aussi par son savoir. Il parlait deux langues, le français et le latin; il avait du goût pour les bons livres, qu'il rechercha pour son monastère.

Son successeur, Guillaume de Gap [1], savait le grec et avait étudié la médecine, ce qui était rare à cette époque. Il traduisit du grec en latin la vie de Denis l'Aréopagite, de Michel Syncelle, et on lui attribue aussi, sans que cela soit certain, la traduction de la vie du philosophe Secundus. De plus, l'écolâtre Rainaud connaissait aussi la médecine, et le moine Jean Sarasin fut un philosophe d'un certain mérite pour le temps; il savait aussi le grec. Il est évident que l'école où professèrent ces hommes et beaucoup d'autres offrait au XIIe siècle un bon enseignement ; mais, comme nous l'avons remarqué ailleurs, cet enseignement était plus remarquable par son étendue que par sa profondeur.

Quant à l'école de Saint-Germain-des-Prés, bien peu de noms ont surnagé pour nous révéler l'état des études que l'on pouvait y faire. Nous savons qu'elle comprenait alors une section pour les enfants qui devaient y recevoir l'instruction sans se destiner à

1. *Hist. Litt.*, IX, 94.

l'état monastique. Nous savons encore que, sous la direction de Hugues, abbé en 1122, Guillaume avait reçu à Saint-Germain une préparation, qui suffit à le faire monter sur le siège abbatial de Roschid, en Danemark. A Lagny, l'abbé Gaufroi chargea, en 1101, de la direction des études, Anselme, ancien écolâtre de Hautvilliers, qui était distingué par ses connaissances littéraires. Plus tard il devint abbé de Gembloux, dont l'école était très renommée à la fin du siècle ; il en dirigea les moines pendant vingt-trois ans et rangea toujours l'étude au rang des occupations les plus importantes. Il avait aussi du goût pour les livres et il travailla à en augmenter le nombre dans sa bibliothèque. Il est certain qu'il manifesta le même zèle à l'école de Lagny, dont il fut le directeur pendant six années.

Saint-Martin-des-Champs jouit aussi d'une certaine popularité dans ce siècle ; il donnait asile à près de trois cents moines, sous la direction de Matthieu Ier, abbé. Celui-ci, avant d'y être admis comme moine, avait été clerc et chanoine de l'Église de Reims, où il avait fait ses premières études. Nommé abbé en 1117, il remplit cette fonction avec tant de succès que, frappé de sa capacité, le pape l'appela à Rome en 1136, pour l'aider dans le gouvernement de l'Église en qualité de cardinal-évêque d'Albano. Dans la suite, la réputation de l'école fut augmentée encore par le talent du prieur, Albéric, qui devint plus tard cardinal-évêque d'Ostie et légat apostolique en Angleterre, en Écosse et en Syrie. L'influence de ces hommes dut maintenir assez haut le niveau des études dans cette école, bien que nous ne possédions pas de détails sur le programme et la méthode de l'enseignement.

Ainsi, à la fin du XIIe siècle, nous laissons les écoles ecclésiastiques de Paris dans un état de prospérité générale. Leur réputation se répandait alors de plus en plus, et des étudiants y venaient de partout pour étudier spécialement la théologie, le droit et la médecine. Bien que ces écoles aient eu des rivales au XIe et dans les premières années du XIIe siècle, elles les éclipsaient toutes à la fin de cette période. Elles attiraient de plus vers elles les plus grands maîtres des autres écoles ainsi que leurs élèves,

et c'est de cette situation prospère que va naître l'Université elle-même. En se réunissant en dehors et indépendamment de l'Église, les maîtres et les élèves formèrent l'*Universitas*, qui a porté depuis à un niveau si élevé la science et les études. L'enseignement moderne avait déjà commencé.

VI. — Le diocèse d'Orléans.

La première école ecclésiastique du diocèse d'Orléans dont nous constations l'existence est celle du monastère de Micy [1], fondée en 511. Déjà formée, avant le milieu du siècle elle avait pour but spécial de préparer les moines et les prêtres à remplir leurs fonctions. Ce but avait été déterminé par le deuxième concile [2] d'Orléans, tenu en 533, qui avait pris des mesures pour que personne ne fût ordonné prêtre ou diacre sans s'être préalablement instruit. Les évêques de Sens, de Paris, de Chartres, d'Auxerre et d'Orléans avaient souscrit à ces mesures. L'instruction qu'on donnait dans ces écoles primitives n'était ni étendue ni profonde ; à cette époque, écrire, lire et faire le comput ecclésiastique était à peu près tout ce que les prêtres devaient savoir. Les études comprenaient rarement d'autres matières que celles qui avaient un rapport direct avec la religion et la théologie. On constate d'ailleurs une certaine règle dans les promotions des moines : saint Maximin, abbé en 520, avait d'abord rempli les fonctions de diacre et de prêtre, et saint Théodemir reçut la haute direction du monastère, en 565, après avoir été diacre et chanoine.

En 585, le roi Gontran [3] visita Orléans ; son entrée dans la ville fut un jour de fête : une grande affluence de peuple alla au-devant de lui, et on raconte qu'il fut salué d'acclamations en latin, en

1. Aujourd'hui Saint-Mesmin, près d'Orléans.
2. Canon XVI.
3. Greg. Tur., *Hist. Fr.*, l. VIII, c. I.

arabe et en hébreu. Ce fait semble indiquer que des gens appartenant à ces nationalités se trouvaient alors dans cette ville. On y avait donc au moins l'occasion d'entendre parler leurs langues ; et bien que nous n'en ayons pas de preuves positives, il est possible que l'enseignement de ces langues ait eu une place dans les écoles.

Nous savons peu de chose sur l'école épiscopale. Elle n'aurait pas été sans valeur s'il fallait la juger par le seul exemple d'Austrin, cité par les historiens comme un des plus grands évêques de son siècle. Il était frère de saint Annacaire, évêque d'Auxerre, et de sainte Austregilde, surnommée A gia ou la *Sainte*, mère de saint Loup, archevêque de Sens. Il appartenait à une famille adonnée à l'étude des lettres et son influence ne put que faire avancer leurs progrès à Orléans.

Mais l'école dont l'histoire est particulièrement intéressante est celle du monastère de Fleury-sur-Loire. Destinée à acquérir une grande célébrité dans le diocèse d'Orléans, elle se fit connaître rapidement par la distinction de son enseignement. Dans une ancienne chronique, on lit que, comme Athènes était autrefois le centre des belles-lettres, ainsi ce monastère fut le siège et le domicile des arts libéraux pendant ces premiers siècles. Sa popularité était grande, de sorte que ses élèves, nous dit-on, atteignirent le nombre invraisemblable de cinq mille. Ce chiffre si élevé, que nous citons d'après l'autorité des *Annales Ecclesiæ Aurelianensis* [1] et de la *Gallia Christiana* [2], repose lui-même sur les *Notæ ad Bibliothecam Floriacensem,* folio 302, écrites par Jean de Bosco ; il nous semble absolument fabuleux. Parmi les moines de ce monastère, plusieurs furent choisis comme maîtres et envoyés à ce titre à l'université de Paris, et dans d'autres écoles. A l'époque qui nous occupe on y rencontre quelques hommes assez instruits : parmi eux l'abbé Mummol, directeur de l'école en 654, qui mérita les éloges d'un historien de son temps.

Les renseignements sur l'école épiscopale du VIIe siècle ne sont

1. P. 236.
2. VIII, 1540.

pas plus certains que ceux qui se rapportent au siècle précédent. Les études suffisaient à la préparation des prêtres. C'est tout ce que l'on peut dire. Saint Loup, élève de cette école épiscopale, y avait reçu une instruction qui lui permit d'être nommé archevêque de Sens, et ce fait nous rappelle seulement le peu d'instruction que l'on exigeait alors de ceux qui se vouaient aux fonctions ecclésiastiques.

Le siècle suivant marque un léger progrès dans l'enseignement. De 717 à 738, saint Eucher en fut chargé. Il s'était adonné pendant sept ans à l'étude des lettres sous la direction d'Ansebert, évêque d'Autun ; il avait continué ces études dans le monastère de Gemme, qui appartenait au diocèse de Chartres. Lorsqu'il monta sur le siège épiscopal d'Orléans, il se préoccupa immédiatement de l'instruction des clercs, et ses succès lui valurent quelque renom auprès de son peuple. Il montra aussi de la sollicitude pour les monastères de son diocèse, en les visitant souvent et en s'intéressant à leurs études.

Mais vers la fin de ce siècle commence une époque beaucoup plus importante pour l'enseignement à Orléans. Le siège épiscopal fut alors occupé par Théodulfe, un des hommes les plus distingués dont parle l'histoire de ce diocèse. Il en dirigea les écoles avec beaucoup de succès pendant trente années. Né, croit-on, à Saragosse, en Espagne, il avait reçu une instruction à la fois profane et chrétienne. Il nous le dit lui-même : « Voici la liste des « livres que je parcours et la nuit et le jour ; je lis souvent les écrits « des sages païens qui se sont distingués dans tous les genres, « tantôt Pompée ou Donat, tantôt Virgile ou Ovide. Dans leurs « ouvrages il y a, je l'avoue, beaucoup de frivolités, mais aussi que « de vérités se cachent sous ce vêtement d'emprunt ! Leur bouche « profère le mensonge, mais l'œil ne trouve que le vrai et le « bien [1]. » Il est probable qu'il connaissait même d'autres auteurs, poètes et prosateurs. Parmi les auteurs chrétiens, il mentionne Sédulius, Paulinus, Arator, Fortunatus et Juvencus. Il

1. Migne, t. CVI, *Theod. Carm.*, IV, 17-20.

favorisa l'étude des sept arts libéraux, qu'il considérait comme importants pour l'instruction des clercs ; et pour les rendre agréables aux élèves, il voulut les présenter sous une forme poétique, et le début même de ses vers sur les livres de la Bible nous montre qu'il avait aussi une certaine connaissance du grec, du latin et de l'hébreu :

Quidquid ab Hebræo stylus Atticus atque Latinus
Sumpsit, in hoc totum codice, lector, habes [1].

Théodulfe avait reçu cette instruction à l'école du célèbre abbé italien Smaragde, dont il mit si bien à profit les leçons, que Charlemagne, frappé de son érudition, l'invita à venir en France et l'honora, en 788, en l'appelant au siège épiscopal d'Orléans et à la direction du monastère de Fleury. C'est à cette époque que l'empereur prit en faveur de l'enseignement de sérieuses mesures que Théodulfe l'aida avec zèle à appliquer. Il comprit mieux que les autres prélats les idées de Charlemagne et se consacra à les faire exécuter par ses prêtres. En 797, il écrivit son célèbre capitulaire [2], divisé en quarante-six articles et dans lequel il fixe les règlements des écoles. Par l'article II, il recommande fortement de cultiver la lecture ; dans l'article III, il condamne l'oisiveté et prescrit les travaux manuels lorsque les études sont terminées ; par l'article XIX, il accorde aux prêtres la permission d'envoyer leurs parents aux écoles du diocèse ; dans l'article XX, il stipule qu'il convient d'établir des écoles jusque dans les villages, afin d'enseigner les enfants des fidèles, et en même temps il interdit aux prêtres de recevoir d'autre récompense que celle donnée volontairement par les parents des enfants ; cette recommandation avait de l'importance pour le développement des écoles rurales ; l'enseignement y était sans doute très élémentaire, mais c'était un moyen non seulement d'apprendre à écrire et à lire, mais aussi d'évangéliser les campagnes, ce qui aurait pu beaucoup tarder sans ces écoles ; enfin, par l'article XXVIII, il recom-

1. Migne, t. CVI, *Theod. Carm.*, II, 1.
2. Sirmond, *Conc. Antiq. Gall.*, II, 215, *Theod. Capit.*

mande à ses prêtres de se préparer eux-mêmes à l'enseignement du peuple.

Ainsi l'instruction était offerte également aux laïcs et aux religieux, et, grâce à l'influence de cet évêque si attentif aux progrès littéraires et spirituels de ses diocésains, les écoles d'Orléans devinrent très florissantes. Il est probable qu'aucun diocèse ne profita autant des recommandations de Charlemagne que celui d'Orléans, qui dut cette situation privilégiée à la prudence et à la capacité de son savant évêque.

Ses efforts pour l'avancement de l'enseignement continuèrent, du reste, pendant les vingt premières années du IXe siècle. Non seulement il possédait la direction générale de toutes les écoles de son diocèse, mais encore il remplit personnellement les fonctions d'abbé dans les monastères de Fleury et d'Aniane, en même temps qu'il dirigea son Église. Son activité et son zèle étaient très remarquables, et il sut les communiquer à tous ses collaborateurs et même à plusieurs évêques d'autres diocèses. Sa lettre à Magnus, archevêque de Sens, témoigne de cette influence, en montrant aussi sa juste interprétation des idées de Charlemagne et son désir de les réaliser : « Vous savez aussi bien que « moi que le Roi ne vous a pas adressé ces questions pour « apprendre lui-même, mais pour nous obliger d'apprendre « et réveiller notre torpeur. Ne s'est-il pas fait une loi d'appliquer les prélats à l'étude de l'Écriture sainte, le clergé à « la discipline, les philosophes à la recherche des choses divines « et humaines, les moines à leur règle, en un mot, tous à la « sainteté, les grands à la sagesse, les juges à la justice, les « soldats à l'exercice des armes, les supérieurs à l'humilité, les « inférieurs à l'obéissance, enfin tous à la prudence, à la justice, « à la tempérance et à la concorde [1] ? »

Après la mort de Théodulfe, survenue en 821, Jonas, abbé de Micy, fut appelé à lui succéder. Il était connu comme protecteur de l'ordre monastique ; mais il consacra aussi beaucoup de soins

1. Cité par Cuissard (Ch.) : *Théod. évêque d'Orléans* (dans les Mém. de la Soc. archéol. et hist. d'Orléans, XXIV, 87).

à ses prêtres et à ses clercs, Il écrivit pour eux trois livres intitulés *de Institutione laicali.* Il regardait l'Église elle-même comme une école, dont Jésus-Christ avait été le premier et le plus grand maître ; il croyait que les prêtres et les clercs ainsi que le peuple devaient participer à ses services et recevoir son enseignement avec l'humilité due à un tel maître.

Son successeur en 844 fut Agius, dont les capacités et l'enseignement sont attestés par les témoignages de ses élèves, et laïcs et clercs. Il s'efforça de maintenir autant que possible l'instruction à la hauteur où l'avaient portée ses prédécesseurs.

Après Théodulfe, Magulfe ou Magnulfe fut mis à la tête du monastère de Fleury. Nous savons seulement qu'Alcuin fit l'éloge de ce Magnulfe à cause des embellissements qu'il avait apportés dans son monastère. Son école produisit en Raoul Tortaire un élève de talent. Poète d'un grand mérite, il est l'auteur d'un livre sur les miracles de saint Benoît. Il enseignait à Fleury la versification en se servant des auteurs classiques ; ses écrits prouvent en quelle haute estime il les tenait :

> Quid Plato divinus fuerit, Ciceroque disertus
>   Quidque Cato rigidus, pagina non reticet ;
> Horum sed multam non indignor fore famam,
>   Cultores magnæ qui fuerant sophiæ [1].

Fleury fut une des rares écoles qui prospérèrent malgré tout pendant la période d'invasions et de désolations du xe siècle. Sous la direction d'Odon, moine de Cluny, dont le savoir était remarquable, ce monastère mérita l'éloge du pape pour la stabilité de sa discipline qui le rendit, pour ainsi dire, la tête et le chef de tous les monastères. Son successeur, Wulfald, depuis évêque de Chartres, était également renommé, car Odon, évêque de Cantorbéry, en Angleterre, envoya près de lui son neveu Oswald, pour s'instruire et se préparer à relever la discipline monastique dans son pays. Il reçut à Fleury une instruction très complète dans les arts libéraux et, de retour en Angleterre, fut successivement

1. Bibl. de l'Ecole des Chartes : *Raoul Tortaire,* par E. de Certain, dans tome XVI, p. 498.

nommé évêque de Worcester et de York. Parmi les autres élèves, se trouvait en même temps le moine Richard, qui n'était pas sans talent. Il avait d'abord dirigé le monastère de Pereci, dépendance de Fleury, et ensuite en 967, lorsque Wulfald devint évêque de Chartres, il lui succéda comme abbé de Fleury. Il y révéla des qualités si remarquables que l'évêque Gombald, de Gascony, lui demanda son secours pour la restauration du monastère de la Réole.

Un autre élève de Wulfald fut Abbon, depuis abbé, qui mourut martyr. Homme très instruit dans les lettres sacrées, la philosophie et les mathématiques, au sortir de l'école de Fleury, il continua ses études à Reims et à Paris, et il surpassa ses contemporains par son érudition. Au temps d'Aylbold, un des successeurs de Wulfald, les Anglais demandèrent l'envoi d'un homme distingué par son savoir afin d'instruire les moines anglais dans la piété et les lettres et de faire revivre la règle de saint Benoît. Aylbold leur envoya Abbon, qui pendant deux ans à Ramsey enseigna aux moines anglais la science qu'il avait apprise ; son succès fut complet, et il s'acquit la sincère reconnaissance du roi, ainsi que celle d'Oswald et de Dunstan, archevêque d'York et de Cantorbéry. De retour à Orléans, il fut choisi pour diriger l'école de Fleury (988), où il professa les arts libéraux, en particulier la rhétorique, la dialectique, la géométrie, l'astronomie et l'histoire des faits contemporains. Son influence sur l'enseignement fut presque égale à celle de Théodulfe. Nous avons de lui plusieurs ouvrages comprenant un recueil de lettres, un autre de canons, les *Vies* d'Edmond et d'Édouard, rois d'Angleterre, écrites en vers, un catalogue des abbés de Fleury, et divers traités sur le comput, la géométrie, l'astronomie et la grammaire. Sa réputation fut certainement très grande parmi ses contemporains ; Fulbert de Chartres, dans sa deuxième lettre [1], le salue comme suit : « O saint abbé, ô grand philosophe », et au concile de Limoges [2] il fut appelé « très distin-

1. Migne, t. CXLI, p. 190, *Epist. S. Fulberti.*
2. Mansi, t. XIX, p. 511, c. — *Conc. Lemovicense*, II.

gué philosophe, le plus célèbre professeur des lettres sacrées et profanes de la France ».

Mais l'école de Fleury n'était pas alors la seule qui fût florissante au diocèse d'Orléans; celle de Micy jouissait aussi d'une certaine réputation. L'abbé Letald fut choisi, en 937, parmi ses élèves. Plus tard, il s'y trouva un autre moine Letald, qui fut également un très bon écrivain. Il avait fait toutes ses études dans cette école, où il avait trouvé tous les moyens nécessaires pour cultiver les belles-lettres. Il avait des connaissances littéraires et un goût raffiné rares à cette époque. Cela lui valut une grande réputation. Les hommes instruits manifestaient une grande admiration pour lui.

Vers la fin du siècle, les écoles d'Orléans reçurent une nouvelle impulsion par l'influence de Constantin, successeur d'Abbon dans la direction de Fleury et chargé ensuite de Micy. Il avait gagné l'amitié et l'estime de son condisciple Gerbert de Reims, qui l'appelait *scholastique*[1]. Cette amitié mit ces deux célèbres écoles en rapport intime l'une avec l'autre ; leurs échanges d'idées et de connaissances firent avancer l'enseignement dans chacune d'elles. Malheureusement, en 989, la ville d'Orléans, y compris l'église cathédrale, fut en grande partie détruite, et l'école épiscopale fut nécessairement fermée, jusqu'à la reconstruction de l'église elle-même ; le tout fut rebâti par l'évêque Arnoul, un homme savant et éloquent, dont l'influence fut très considérable sur l'enseignement.

Au siècle suivant on cite plusieurs élèves de Fleury qui parvinrent à la renommée. Gauzlin, d'abord moine, puis abbé en 1005, et plus tard archevêque de Bourges, mérita les éloges d'Helgald, qui, dans sa Vie du roi Robert, le désigne comme remarquable par ses connaissances dans les choses ecclésiastiques et les humanités. Amion, son condisciple, qui écrivit en prose et en vers, est représenté comme instruit dans les Saintes Écritures et dans les sciences. Il composa une *Histoire des Francs*,

1. Olleris, *Œuvres de Gerbert. Epist.* (XCII) 115 *Gerberti.*

un livre sur les miracles de saint Benoît, la *Vie de saint Abbon* et quelques poésies ; on dit qu'il écrivit [1] aussi une histoire des abbés de Fleury, dont on ne trouve pas de trace. Après lui, on compte encore parmi les maîtres et les élèves : Bernard, évêque de Cahors ; Bernon, abbé de Reichenau (*Richenavia*) ; Hervé, trésorier de Saint-Martin de Tours, et Constantin, qui dirigeait encore cette école au commencement du siècle. Azenarius, le successeur de Gauzlin en 1031, ne fut pas élève de cette école, mais il y exerça une influence considérable. Il en fut le directeur instruit et expérimenté. Il avait d'abord suivi les leçons des grammairiens, puis celles de l'école du palais. Il devint ensuite clerc de l'église de Jérusalem, puis moine et abbé du monastère de Masciacum, et enfin abbé de Fleury, gardant en même temps la direction de l'autre monastère.

Quant à l'école épiscopale, elle participait aux succès des autres écoles d'Orléans à cette époque ; en 1016 elle était dirigée par Théodoric, qui avait étudié les arts libéraux dans la célèbre école de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, sous la direction de son oncle, l'abbé Rainard. Au temps de son successeur Odolric, elle était gouvernée par le savant Étienne, écolâtre, dont l'enseignement, devenu célèbre, y attira beaucoup d'étudiants ; mais plus tard, accusé d'enseigner une fausse doctrine, il fut déposé de ses fonctions par l'évêque. On voit ainsi que l'évêque, bien qu'il n'enseignât pas toujours personnellement, gardait encore son autorité sur les maîtres et les écoles.

Cette autorité absolue se manifeste aussi au XIIe siècle, où l'on voit Foulques, par exemple, qui dirigeait en 1186 l'école épiscopale, refuser d'accorder à un maître recommandé par le pape la permission d'enseigner dans une école subalterne. Pendant toute cette époque la renommée de l'enseignement à Orléans fut très répandue, de sorte qu'on y vint souvent pour chercher des sujets capables de remplir des fonctions importantes. Étienne, natif de cette ville, qui avait étudié à l'école épiscopale, fut successivement abbé de

1. Mabillon, *Acta SS.*, VIII. *Vita S. Abbonis*, n° 16.

Saint-Euverte, de ce diocèse, et de Sainte-Geneviève de Paris, et enfin évêque de Tournay. Hilaire, savant, qui vivait avant le milieu du siècle, avait un grand talent d'enseignement, beaucoup de savoir et une grande facilité d'élocution. Jean, Guillaume et Robert, tous trois élèves de cette école, devinrent secrétaires, l'un du pape Alexandre III, les deux autres du pape Lucius III. Ces fonctions délicates exigeaient un grand talent d'écrivain et une connaissance très profonde des affaires ecclésiastiques. C'était dans l'art d'écrire en prose que l'école d'Orléans excellait spécialement dans ce siècle. Sa célébrité ressort bien des beaux ouvrages de M. Thurot sur *les Doctrines grammaticales au moyen âge* et de M. L. Delisle sur *les Écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle*. Le droit canon était aussi étudié avec zèle à Orléans, et même, au siècle suivant, la célébrité de l'école de droit surpassa de beaucoup celle de l'école de rhétorique.

VII. — Le diocèse de Nevers.

L'histoire nous donne peu de renseignements, et de peu de valeur, sur le fonctionnement et l'importance des écoles de Nevers. Les documents et les chroniques qui auraient pu nous renseigner sur l'état et les progrès de l'enseignement pendant ces premiers siècles n'ont pas survécu aux invasions et aux désolations des Barbares et des Normands. Nous sommes donc obligés de passer presque sous silence la période des vi^e^, viie, viiie siècles et du commencement du ixe. En ce qui touche le vi^e^ siècle, nous savons seulement que la vie de l'évêque saint Séverin, qui dirigeait l'église de Nevers en 506, fut écrite sur sa demande par son élève Faustus ; et que saint Aré (Arigius), évêque en 595, était un homme doué d'excellentes qualités, très instruit pour son temps, mais dont l'enseignement ne comprenait que les lettres sacrées.

Vers le commencement du VIIe siècle, d'après les abbés Crosnier [1] et Bourassé [2], saint Colomban, fondateur du monastère de Luxeuil, fonda aussi celui de Saint-Étienne de Nevers ; on lit en effet sur une des colonnes de l'édifice actuel (1844) cette inscription : « *Columbanus fundator primus et abbas hujus monasterii, Lothario Francorum rege, circa annum 600* [3]. » Ce fait serait intéressant, si nous pouvions l'accepter en toute confiance et si nous en trouvions la confirmation chez d'autres historiens que M. Cotignon. Il reste possible que l'influence littéraire de ce missionnaire irlandais, qui déploya dans cette partie de la Gaule une si grande activité, ait eu un reflet sur ses disciples. Mais nous n'en avons aucune preuve. Ce monastère, occupé d'abord par des femmes, ne prospéra point ; il fut même détruit peu de temps après et ne fut restauré qu'au XIe siècle, pour servir d'abbaye à des chanoines réguliers.

En 691, l'évêque saint Itier dut exercer une certaine influence sur l'école, car il était versé dans l'enseignement, dit M. Cotignon, mais il n'y a pas de raison de croire que ce mot signifie ici autre chose que la religion et les Saintes Écritures.

Depuis ce moment jusque vers le milieu du IXe siècle, on ne trouve plus aucune autre indication sur le mouvement littéraire dans ce diocèse. En 843, l'évêque Heriman institua soixante chanoines dans l'église cathédrale et seize dans le monastère de Saint-Martin, fondé ou rétabli à cette époque. Ces mesures furent prises dans l'intérêt de l'instruction de ceux qui se préparaient au service de l'Église. Malheureusement la valeur de l'enseignement qu'ils recevaient est absolument problématique.

Le monastère de Sainte-Marie ou Notre-Dame offrit de même aux filles certaines facilités d'instruction, et dut au même évêque Heriman le relèvement des études. Il est probable que des monastères avaient existé dans ces localités dans les périodes antérieures, mais qu'ils avaient été détruits par les barbares. Saint-

1. Crosnier, *Notice hist. de Saint-Etienne de Nevers*, p. 50, n° 4.
2. Bourassé, *Esquisse archéol. des princ. églises de Nevers*, p. 35.
3. Cotignon, *Catalogue hist. des Evêques de Nevers*, p. 23-24.

Martin ne date que des premières années du IXe siècle, et Sainte-Marie, qui, croit-on, était à l'origine sous la règle de saint Colomban, fut rétabli dans le même siècle sous celle de saint Benoît.

Emmène, évêque en 886, continua les traditions d'Heriman et fit bâtir un nouvel édifice pour les moines de Saint-Martin. M. de Sainte-Marie dit que la bibliothèque de cette abbaye était riche, nombreuse et publique pour les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Mais il y a si peu de traces, soit d'un bon enseignement, soit d'un véritable intérêt pour les études, que nous hésitons à accepter ce fait. Les ravages et les dévastations si nombreuses qui détruisirent alors les chroniques elles-mêmes rendent impossible la conservation d'une très grande bibliothèque. Au siècle suivant, comme nous le verrons, l'église cathédrale posséda cependant une assez bonne bibliothèque ; nous en donnons l'inventaire dans notre appendice. Il est bien probable que celle de Saint-Martin date plutôt aussi du Xe que du IXe siècle. A la fin du siècle qui nous occupe, Francon, qui était alors chef du diocèse, fit bénéficier l'école épiscopale du prestige de l'école de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, où il avait fait ses études. Cette dernière école comprenait alors dans son enseignement quelques notions de médecine et de philosophie ; on n'étudiait pas ces sujets bien profondément, mais on avait du moins des prétentions nouvelles et elles suffisaient à établir la réputation de l'établissement. Francon fit beaucoup pour la célébrité de l'école de Nevers.

Nous avons déjà vu que l'archidiacre dans plusieurs diocèses était devenu un personnage très important : il enseignait dans les écoles ou les dirigeait, et bien souvent il fut honoré de la dignité épiscopale. Nous en voyons une nouvelle preuve dans la personne d'Atton, archidiacre, qui fut élevé à l'épiscopat en 908. Afin de mieux avancer l'instruction de ses clercs, cet évêque fit venir de Saint-Amand, du diocèse de Tournai, un moine nommé Humbault, qui fut chargé d'enseigner la philosophie, la théologie et le chant. Ainsi les écolâtres n'étaient pas toujours les prêtres de l'église elle-même, mais ils étaient souvent pris parmi les hommes

instruits de l'étranger. Cela marque un progrès dans l'organisation de l'école, car l'instruction était ainsi confiée à des maîtres bien préparés à leur tâche.

Bien que nos renseignements sur la profondeur et l'étendue des études de Nevers soient jusqu'ici fragmentaires et d'une valeur douteuse, nous voyons par deux manuscrits du *British Museum* qu'à cette époque et peut-être auparavant certaines études devaient y être cultivées avec succès. Ces manuscrits concernent l'église cathédrale. Le premier est un inventaire des livres de l'abbé Rostaing, le second, un inventaire des livres du chapitre de Saint-Cyr, l'église cathédrale. L'abbé Rostaing n'est connu que comme élève de Rathère, célèbre évêque de Vérone, qui mourut à Namur en 974. Mais, sans tenir compte même de cet inventaire, il est certain que les études à Saint-Cyr devaient être assez étendues, car presque tous les sujets étudiés à cette époque sont traités dans les livres qui appartenaient à l'église cathédrale. Voici ces sujets principaux : la philosophie, qui comprenait Aristote, ses *Catégories*, ses *Topiques* et son *Interprétation* ; Boëce, sa *Consolation de la Philosophie* et son *Traité de la Trinité* ; la poésie païenne : Homère, Perse, Horace, Virgile et Juvénal ; la poésie chrétienne : Sédulius ; la médecine, le droit canonique, la géométrie, l'arithmétique, la musique, le comput, avec le psautier de saint Jérôme, des expositions des Évangiles, des psaumes, des épîtres canoniques, des recueils d'homélies, etc. [1]. Il y a là des renseignements très précis qui nous permettent d'inférer qu'on étudiait à Nevers les lettres profanes aussi bien que les lettres sacrées, la philosophie comme la science ; la tractation pouvait être superficielle, mais la largeur du programme assurait alors la réputation de l'école.

Dans les premières années du xi[e] siècle, cette école subit une autre influence étrangère, celle de l'école d'Auxerre, où les lettres étaient cultivées avec beaucoup de succès. Hugues II, qui la dirigeait, avait été clerc de l'église de cette ville, et la réputation de

1. Voir les inventaires complets, dans l'appendice.

son savoir contribua fort à la prospérité de l'école épiscopale de Nevers. Son successeur Malguin était un ancien archidiacre, dont l'influence en vertu de cette fonction devait être liée à l'enseignement; Hugues III, neveu de Hugues II, qui devint évêque en 1074, hérita de l'influence que son oncle avait acquise à Auxerre. Il avait été d'abord prévôt de cette église, puis clerc et diacre de l'église de Nevers. Il restaura le monastère de Saint-Étienne, fondé au VIIe siècle, y établit des chanoines réguliers de l'ordre du pape saint Sylvestre et plaça Pierre à leur tête en qualité de prieur. Suivant M. de Sainte-Marie [1], le chantre de la cathédrale de cette ville était en même temps depuis des siècles recteur des écoles. Cela est possible. Nous avons relevé le même fait dans les diocèses de Paris, de Meaux et dans d'autres encore, mais nous ne pouvons pas l'affirmer avec certitude pour ce diocèse; nous n'en avons pas de preuves. En 1083 cependant, ces deux fonctions furent exercées par Raginère. De plus, une charte de 1089, qui se trouve dans le cartulaire de ce chapitre, nomme un certain Gaudon, grammairien, ce qui fait croire à M. Parmentier qu'il était à la fois le maître des laïcs et le maître des petites écoles. Mais nous ne pouvons accorder aucune valeur à cette idée, qui ne s'appuie d'aucun fait.

En 1121, pendant l'épiscopat de Fromond, Bernard était *magister* et préchantre de l'église. L'école était alors bien établie, son bon fonctionnement était assuré par le talent de son directeur; car, en 1157, Bernard devint aussi par son mérite prieur de Saint-Étienne et, en 1160, évêque de Nevers. Il exerça ainsi une influence importante sur les écoles, bien que nous ne puissions pas en peser la valeur. Son successeur, Théobalde, était un écolâtre expérimenté : il avait été préalablement archidiacre.

Enfin il y avait eu antérieurement dans ce diocèse plusieurs autres monastères dont les écoles avaient plus ou moins contribué à entretenir le goût des études; mais, par suite des invasions précitées, ils avaient complètement disparu, et il ne nous reste

1. De Sainte-Marie, *ibid.*, p. 422.
2. Parmentier, *Arch. de Nevers*, p. 306.

point de renseignements sur leur importance. Il ne subsiste d'eux qu'une simple énumération.

VIII. — Le diocèse de Troyes.

Parmi les illustres évêques de la Gaule qui vécurent dans ces premiers siècles, il faut mentionner particulièrement saint Loup de Troyes, qui dirigea cette église dans les dernières années du v[e] siècle ; c'est lui dont nous avons déjà parlé dans le chapitre sur le diocèse d'Auxerre et dont nous avons dit qu'il avait été envoyé en Angleterre avec saint Germain pour y combattre l'hérésie pélagienne. Le monastère de Saint-Loup fut construit au siècle suivant en son honneur. Homme instruit et éloquent, il attira autour de lui plusieurs clercs, qui, sous sa direction, étudièrent les lettres sacrées, c'est-à-dire les Saintes Écritures et les doctrines chrétiennes. C'était une instruction peu approfondie, mais qui répondait aux besoins du temps. Un de ses clercs était saint Cameline, le premier évêque de la période qui nous occupe. Sur le fonctionnement de son école épiscopale, on ne sait rien de remarquable. Mais il semble bien qu'il y ait eu alors un certain intérêt pour les études, puisqu'un monastère fut établi près de la ville où un certain nombre d'étudiants étaient instruits par l'abbé Aventin. C'était d'ailleurs la morale et la religion qu'on y étudiait. On s'adonnait très peu aux études profanes.

Vers 530, le monastère de Mantenay fut bâti, en l'honneur des saints Gervais et Protais, par Romain, qui en fut le premier abbé. Son enseignement ne manquait sans doute pas de valeur, puisque ce fut à sa réputation comme directeur de ce monastère qu'il dut d'être nommé archevêque de Reims. Mais le monastère fut détruit à la fin du siècle, et son école fut ainsi violemment fermée. Reconstruit plus tard, l'enseignement y reprit sous le nom de saint Lié, mais son importance ne devint jamais considérable.

L'école qui attire spécialement l'attention, et après celle-là

qui prit une place considérable dans le diocèse, est celle du monastère de La Celle, fondé en 650. Sous la direction même de son premier abbé, saint Frodobert[1], les moines étaient si nombreux, qu'il fallut construire, en 673, un bâtiment plus grand. Saint Frodobert avait appris les lettres à l'école épiscopale, où l'évêque Ragnegésile, qui mérita le titre de *magister*, avait dirigé ses études[2]. Nommé chef de ce nouveau monastère en raison de son savoir, il donna une véritable impulsion aux études littéraires ; il acquit par son enseignement une réputation qu'il paraît avoir due surtout à la seule autorité de chef de l'école. Dans toute cette période, les bienfaits de l'instruction sont limités par cette autorité ; on accepte sans contredit toutes les leçons de l'Église ; il n'y a pas d'initiative, on ne raisonne pas : il n'est pas étonnant que les vieux errements et même les mauvaises mœurs des ecclésiastiques aient pu se perpétuer. Quant à l'école épiscopale, elle ne pouvait que prospérer pendant l'épiscopat de Ragnegésile, alors qu'elle comptait parmi ses élèves des hommes tels que saint Frodobert.

Le monastère de Saint-Loup[3], déjà mentionné, fut fondé à cette époque, ainsi que celui de Notre-Dame, en 657[4], établi par Leucon, successeur de Ragnegésile, et celui de Saint-Gon, vers 661-676[5]. Notre-Dame était destiné aux femmes, dont l'instruction était dirigée par l'évêque, fait aussi intéressant qu'il est rare. Elle comprenait principalement la lecture et une explication superficielle des Saintes Écritures. Bien que les renseignements sur le fonctionnement de toutes ces écoles ne soient pas nombreux, ils sont assez importants, néanmoins, pour nous montrer qu'on portait alors un certain intérêt aux études.

La prospérité de l'école de La Celle continua pendant le VIIIe siècle ; plusieurs de ses élèves furent honorés de la dignité épiscopale. Citons seulement Aldobert, homme d'intelligence et d'ex-

1. Mabillon, *Acta SS.*, II, 628-31. — Migne, t. CXXXVII, p. 606. *Vita S. Frodoberti.*
2. N. Camuzat, *Prompt. sacr. antiq. Tricas. diocesi*, p. 2.
3. *Gallia Chr.*, XII, 584.
4. *Ibid.*, 563.
5. *Ibid.*, 532.

périence ; et Bobin, abbé en 760, qui avait contribué aux succès de son abbaye en la reconstruisant et en l'embellissant. Tous deux devinrent évêques de Troyes, et c'est ainsi que les méthodes, l'esprit littéraire et progressif, qui caractérisaient l'école de La Celle, furent transmis à celle de l'église cathédrale et que la valeur des études fut maintenue au même niveau dans les deux écoles.

Léon, ancien élève de Saint-Frodobert, dirigeait le monastère de Saint-Loup vers la fin du siècle ; nous voici au commencement de l'époque de la renaissance des lettres, et pourtant nous ne savons rien sur les progrès que Léon a pu faire faire aux études.

Ce fut sous son successeur que cette école atteignit une notoriété exceptionnelle. Celui-ci n'était autre qu'Alcuin, le célèbre maître de Charlemagne ; il avait reçu de l'empereur la direction des monastères de Saint-Loup et de Ferrières, où les études reçurent de lui une vive impulsion. C'est vers cette époque en effet que cet éminent maître déploya sa plus grande activité à la cour, en dirigeant l'école du palais et en surveillant spécialement l'instruction de l'empereur. Cela ne l'empêcha point de faire plusieurs visites au monastère de Saint-Loup, dont l'école profita du prestige qui s'attachait à sa science et à son nom.

Au IXe siècle, l'homme le plus illustre de Troyes fut Prudence, évêque en 843 ; son influence contribua beaucoup aux progrès de l'école épiscopale. Espagnol de noble origine et ancien élève de l'école palatine sous Louis le Débonnaire, il était très instruit, remarquable par sa pénétration d'esprit, éloquent et austère dans sa doctrine. D'abord ami intime de Jean Scot, il l'attaqua ensuite au sujet de ses idées sur la prédestination [1]. Doctrinaire et orthodoxe, Prudence n'avait pas de sympathie pour les subtilités du dialecticien ; en dénonçant les sophismes de Scot, il basa sa doctrine uniquement sur les Saintes Écritures. Suivant Hincmar, Prudence s'était distingué en les expliquant, et Hincmar s'adressa à lui bien souvent pour qu'il l'aidât à comprendre les textes obscurs. Au temps de Servat Loup, abbé de Ferrières, il

1. Migne, t. CXV, p. 1010. *De Præd. contra J. Scotum.*

fut plusieurs fois envoyé avec lui pour relever la discipline dans divers monastères, et en 837 il présida à la consécration du monastère de Moutier-Ramey, fondé par le prêtre Adremar qui en fut le premier abbé et qui était lui-même un ancien élève des écoles de Troyes. L'influence de Prudence fut très grande. Il introduisit dans l'enseignement de ce diocèse l'esprit littéraire des écoles irlandaises. A une grande érudition personnelle il joignait une grande force de caractère, et il ne tardait jamais à critiquer sévèrement tout ce qui était contraire à ses propres convictions.

La prospérité de La Celle apparaît dans les dernières années du siècle, lorsque l'évêque Bodon fut choisi parmi ses moines. Bodon y avait déjà fait ses études. Fervent observateur de la discipline monastique, il contribua à donner aux études de l'école épiscopale une impulsion vigoureuse.

Dans le siècle suivant, obscur et guerrier, un seul homme instruit sortit, à notre connaissance, des écoles de ce diocèse. C'était l'hagiographe le plus fécond de cette époque, Adson, de Moutier-en-Der, appelé aussi Adson de Toul. Comme élève du monastère de Luxeuil, il s'était distingué dans ses études à tel point qu'il fut appelé, vers 960, à l'école épiscopale de Toul. De là il suivit Albéric, le nouvel abbé de Moutier-en-Der, et il prit une part importante à la réforme du monastère. Malgré le souci de ses nombreuses affaires pratiques, il poursuivit cependant ses travaux littéraires : il écrivit des ouvrages, il forma une bibliothèque considérable, il améliora la liturgie dans l'Église de Troyes, à la prière de l'évêque, et il resta en même temps en correspondance avec certains savants de son siècle, tels que Gerbert de Reims et Abbon de Fleury. Adson composa un grand nombre de *Vies* de saints, qui ne manquent pas de valeur, bien qu'elles soient en grande partie des revisions d'anciennes biographies. Il nous a ainsi conservé des traditions ou des faits dont il ne resterait plus trace autrement. Son style est simple et bon pour l'époque. Parmi ces ouvrages se trouvent la *Vie de Frodobert*, fondateur et premier abbé de La Celle, vie qu'il écrivit à la prière de l'abbé Odon, les *Vies* de saint Mansuy, premier évêque de Toul, et de saint Basle, fonda-

teur du monastère de Reims qui portait son nom ; des livres sur les miracles de saint Basle et de saint Waldebert, abbé de Luxeuil ; et un livre sur l'Antechrist, livre qui exerça une certaine influence sur la pensée du temps. C'était une compilation de la Bible et des ouvrages de saint Augustin, de Raban, d'Alcuin, de Rémy d'Auxerre et d'autres. On peut juger de la vogue du livre par les nombreuses copies qu'on en fit [1].

C'est vers 1081-85 que fut fondé le monastère de Saint-Julien. C'est le seul événement remarquable du XI[e] siècle, relatif à l'histoire de l'enseignement dans ce diocèse. On sait que l'école de Saint-Julien fonctionna avec un certain succès pendant plusieurs siècles ; mais sur les maîtres et les élèves les renseignements font malheureusement défaut.

Le XII[e] siècle est plus productif ; parmi les clercs de l'école épiscopale au temps d'Henri de Carinthie, évêque en 1146, se trouvait ce Pierre le *Mangeur* dont nous avons parlé. Distingué par son érudition, il remplit d'abord, pendant plusieurs années, les fonctions de maître dans cette école ; en 1164, sa grande réputation le fit élever à la dignité de chancelier de l'Église de Paris, qu'il quitta en 1173, pour diriger l'école de Saint-Victor. Son influence personnelle à Troyes contribua beaucoup à élever le niveau des études dans les écoles de cette ville ; mais toutes celles du diocèse bénéficièrent indirectement de la célébrité qu'il conquit à Paris, dont il fut un des plus célèbres professeurs.

Après lui nous trouvons Manassès I[er], ancien élève de la même école, d'abord archidiacre et directeur de l'école et, en 1181, évêque du diocèse. Le diacre Haïc fit preuve alors aussi d'un talent indiscuté, car il remplit successivement les fonctions de chancelier, prévôt, chanoine, et diacre de deux églises (Saint-Pierre et Saint-Etienne, église cathédrale). Enfin, en 1190, il monta sur le siège épiscopal, sous le nom de Barthélemy. Dans toutes ces fonctions il conserva des rapports avec les écoles, et il est à présumer qu'un homme de sa valeur dut avoir une grande influence sur l'enseignement.

1. Ebert, *Hist. Litt. Lat.*, III, 511-519.

Il faut remarquer qu'à cette époque l'autorité épiscopale s'étendait également sur les monastères et sur les églises du diocèse. Nous voyons en effet Jean Ier, abbé de Reclus en 1192, N.., abbé de Boulleu-Cour, et N.., abbé de Scellières, jurer obéissance à l'évêque Barthélemy. En 1200, Jean Ier, abbé de Boulleu-Cour, Jean II, abbé de Scellières, et Gui Ier, abbé de Beaulieu, prêtent serment à l'évêque Garnier. Dans le diocèse, le pouvoir de l'évêque reste prédominant pendant les siècles suivants. C'est un fait significatif et important en ce qu'il montre l'influence et l'autorité de l'évêque sur l'enseignement dans toutes les écoles de son évêché.

L'école de La Celle jouit, au reste, d'un certain renom pendant ce siècle ; elle fut dirigée, en 1150, par un homme d'un talent reconnu, Pierre, surnommé « de Celle », ancien élève de Saint-Martin-des-Champs de Paris. Son érudition était très remarquable pour son temps ; elle se manifeste dans les lettres et les autres écrits que nous avons de lui [1]. Parmi les études qui se faisaient dans son école, se trouvaient la philosophie, la théologie et le droit civil, ainsi que les arts libéraux. Son succès dans la direction de La Celle lui valut plus tard sa nomination, d'abord d'abbé de Saint-Remi de Reims (1162), et ensuite d'évêque de Chartres (1181).

Le monastère de Saint-Loup, dont la réputation avait bien diminué depuis le temps d'Alcuin, adopta, en 1135, la règle de saint Augustin, et Guillaume, abbé de Saint-Martin-des-Aires, y fut appelé pour instruire les moines. Nous ne savons rien de ses méthodes, mais il est à présumer que l'école a prospéré, parce qu'un de ses élèves, Guitère, fut suffisamment instruit pour qu'on le choisît pour abbé.

Enfin la notoriété des écoles de Troyes augmenta beaucoup par l'enseignement du célèbre professeur de dialectique et de théologie, Pierre Abélard, qui y donna ses leçons pendant quelque temps. Sous sa direction, l'étude prit une place importante parmi les

1. Migne, t. CII, *Petri Cellensis epistulæ*.

occupations des nonnes du Paraclet et furent beaucoup plus élevées que dans la plupart des monastères de femmes. Héloïse, première abbesse, avait été, on le sait, l'élève d'Abélard. La connaissance qu'elle avait du grec, du latin, de l'hébreu et de la théologie était très remarquable. Écrivant aux religieuses de ce monastère, Abélard dit : « Vous trouverez dans votre mère (Héloïse) une direction qui peut suffire à tout, aussi bien pour l'exemple des vertus que pour la lecture des lettres ; elle est experte à la fois et dans la langue latine, et dans la langue hébraïque, et dans la langue grecque ; seule de ce temps, elle possède la connaissance de ces trois langues, qui est vantée entre toutes choses par saint Jérôme, comme une grâce singulière, et qu'il recommande particulièrement, ainsi qu'on l'a vu, à des femmes vénérables [1]. » Il dit aussi avec saint Jérôme que la culture des lettres était une arme contre les vices, il insiste sur la lecture des Livres divins ; et, outre la poursuite de la piété, il recommande la culture du langage, le développement de la mémoire et de l'esprit. L'étude des langues précitées, dit-il, est le seul moyen sûr de comprendre les Saintes Écritures ; on doit les vénérer parce que c'était en elles qu'était rédigée l'inscription de la croix. Cette étude a faibli chez les hommes ; que les femmes l'entreprennent ! L'abbesse du Paraclet attirait beaucoup de disciples, et son monastère prit une très grande importance, qui en fit bientôt le plus célèbre monastère de femmes.

1. *Lettres compl. d'Abélard et d'Héloïse*, éd. Gréard, p. 506.

Les Matières et les Méthodes de l'Enseignement

Conformément au but des écoles ecclésiastiques, qui était surtout la préparation des jeunes gens au service de l'Église, la théologie et la morale formaient les matières les plus importantes de l'enseignement. Toutes les autres étaient traitées et recherchées presque exclusivement dans leurs rapports avec les premières, et l'on n'en comprenait pas la valeur intrinsèque. Quant à l'instruction purement intellectuelle, soit littéraire, soit scientifique, le programme d'études offert par l'Église est, à tout prendre, remarquable par son uniformité. Lorsque les lettres, méprisées et même chassées par les barbares, se réfugièrent sous la protection de l'Église, celle-ci accepta la mission de les transmettre, sans essayer de réformer le système de l'enseignement qui existait alors. Trop occupée pour faire plus que d'assurer la préparation nécessaire au clergé, elle adopta pour modèle la méthode routinière des études déjà suivie dans les écoles qu'elle remplaçait, et, autant que possible, elle offrit à ses élèves la même instruction, c'est-à-dire les sujets compris dans le *trivium* et le *quadrivium*. Le *trivium* comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique ; dans le *quadrivium*, on enseignait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. En principe, tous ceux qui avaient l'ambition d'être des hommes instruits devaient étudier ces sept arts libéraux. Dans ce programme les études littéraires précédaient toujours les études scientifiques, et ces dernières reçurent malheureusement peu de développement entre les mains des ecclésiastiques, dont l'horizon et les vues étaient assez bornés. Il faut ajouter que les études dites profanes ou *humanités* furent

très souvent peu cultivées, parce qu'on les considérait comme dangereuses pour la foi ou inutiles aux fonctions ecclésiastiques. De plus, la rareté des livres dans beaucoup de ces institutions, surtout les églises, ainsi que la difficulté de trouver des maîtres capables d'enseigner ces branches, rendirent impossible l'application intégrale de ce programme d'études dans toutes les écoles ; mais, poussés par cet attachement à l'autorité qui les caractérise pendant toute cette période du moyen âge, les ecclésiastiques suivaient fidèlement, mais sans aucune originalité, l'exemple donné par les maîtres qui les avaient précédés.

Nos recherches sur ces études comprenant aussi d'autres branches, à savoir le droit canon, le droit civil, la médecine, les langues orientales et les beaux-arts, qui avaient une importance plus ou moins grande dans ces écoles, ce travail conservera la forme historique. Nous nous efforcerons de déterminer aussi exactement que possible quelles furent la portée et l'étendue des études et de montrer les faibles progrès qu'elles firent entre les mains de l'Église, pendant la période que nous nous proposons d'étudier

---

I. — Le Trivium.

1. — LA GRAMMAIRE.

Dans la période gallo-romaine, on commençait l'instruction par l'étude de la grammaire ; c'était la première matière du trivium. Sous le nom de grammaire on comprenait non seulement l'étude de la langue pour la parler et l'écrire d'une manière correcte, mais encore tout ce qui pouvait contribuer à l'intelligence des bons auteurs. Dans les écoles gallo-romaines, on s'appliquait à l'étude du grec et du latin, en se servant d'Homère et de Démos-

thène d'une part, de Cicéron et de Virgile de l'autre ; et après la grammaire, on passait à l'étude de la poésie, puis à celle de la philosophie. Ainsi, jusqu'à la fin des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, on entendit par grammairien un professeur de belles-lettres, et, suivant cette idée, on donnait à ces grammairiens les noms de philologues ou d'hommes de lettres.

Au VIe siècle, lorsque le grammairien est remplacé par le prêtre, nous constatons la déchéance de l'étude de la grammaire ; on n'étudiait plus pour étudier, mais seulement pour se préparer au service de l'Eglise ; de là un profond mépris de l'éloquence et de la poésie. Nous voyons qu'on n'observait plus la construction des parties du discours, les noms masculins, féminins et neutres étaient employés l'un pour l'autre, le régime des prépositions interverti, les ablatifs employés au lieu des accusatifs et *vice versa*[1]. Ces fautes s'insinuèrent bientôt dans le langage et dans l'écriture ; on mit *contempto* et *fructo* pour *contemptu* et *fructu*, *antistis* pour *antistes*, et au contraire, *sanctimoniales* pour *sanctimonialis* [2]. De tels changements de terminaison se multiplièrent dans l'usage, et par suite des rapports intimes entre les Gaulois et les barbares, des mots de la langue vulgaire, énoncés avec une inflexion et des terminaisons latines, s'adaptèrent à la langue classique des écoles.

Cette négligence de l'étude de la grammaire continua pendant le VIIe siècle. Frédégaire[3], historien, qui écrivait vers 650, dit qu' « il n'y a plus personne aujourd'hui qui puisse atteindre la manière d'écrire des anciens orateurs » ; et les écrits de Frédégaire lui-même en sont la meilleure preuve, car ils pullulent de fautes ; ses phrases sont mal construites, contiennent de nombreuses expressions barbares, et le choix de ses sujets manque de goût.

Ce n'est en effet qu'à la fin du VIIIe siècle qu'on restaura cette étude. La pensée vint alors de mieux écrire en s'attachant à la

1. Greg. Tur., préface, *Liber de Gloria Confessorum*.
2. Mabillon, *Acta SS.*, I, præf., n° 116.
3. Migne, t. LXXI, p. 605, Chronique de Frédégaire.
4. Hauréau (B.), *Hist. Phil. scolast.*, p. 125-6.

réforme des mots et en évitant dans ce but l'emploi des mots barbares qui s'étaient peu à peu insinués dans le langage. L'étude de Virgile et d'autres auteurs classiques fut reprise, mais pas assez cependant pour obtenir un sensible progrès. Le style du temps était chargé de mots inutiles, d'expressions affectées, de pensées qui manquaient de choix et d'élévation. On préférait le merveilleux et l'extraordinaire à la simplicité. Les grammairiens étudiés alors étaient Donat pour les commençants, Priscien pour les élèves plus avancés, Isidore de Séville, Martien Capella et Cassiodore, ou même les commentaires de leurs ouvrages.

Parmi ces commentaires, celui d'Alcuin avait le plus de succès. Un écrivain très estimé a dit qu'Alcuin ne fut pas véritablement un philosophe, mais plutôt un grammairien, et c'est sans doute en cette qualité que sa réputation fut la plus grande parmi ses contemporains. Notker de Liège, écrivant au siècle suivant, croit que l'exposition de ce sujet par Alcuin était si parfaite que « Donat, Nicomaque, Dosithée et Priscien disparaissaient devant lui »[1]. A notre avis, Notker a beaucoup exagéré l'éloge. La forme de son traité est celle du dialogue, fait qui nous donne une certaine idée de la capacité intellectuelle de ses élèves. Selon l'opinion générale, la méthode sous la forme catéchétique est la mieux adaptée à ceux qui commencent leurs études, et beaucoup des élèves qui employaient ce livre ne devaient pas être de force à se l'assimiler sous une forme plus avancée. La grammaire est définie par Alcuin *scientia litteralis ;* mais comme l'ancienne conception de la grammaire, telle qu'on l'avait aux IIIe et IVe siècles, avait disparu, elle ne comprenait plus guère alors qu'une connaissance technique de la langue latine. Bien qu'il admette que les fables et les histoires relèvent de cette étude, Alcuin s'abstient tout à fait d'insister sur cette partie du sujet. Les idées que ce maître professait dans sa jeunesse sur la valeur de l'étude de la littérature classique, changèrent beaucoup dans la suite. C'est ainsi qu'après avoir préféré Virgile aux psaumes[2], il en pros-

1. Migne, t. CI, p. 849. *Dialog. de Gram. Alcuini*, note.
2. Mabillon, *Acta SS.*, IV, 147.

crivit la lecture aux moines de son monastère de Tours. On raconte de Sigulfe [1], son élève élu depuis abbé de Ferrières, une histoire qui nous montre bien ce changement d'idées. Malgré l'interdiction de son maître, Sigulfe et deux jeunes moines de ses amis essayaient de poursuivre en cachette la lecture de Virgile. Ils croyaient leur conduite ignorée, lorsqu'un jour Silgulfe fut subitement appelé devant Alcuin. « Comment, Virgilien », dit celui-ci, « à mon insu et contrairement à mes ordres, tu étudies Virgile ? » Le moine consterné se jeta aux pieds de son supérieur et jura qu'à partir de ce jour il cesserait cette étude. Il fut congédié après une sévère réprimande et il est certain qu'il mit cette leçon à profit, car il reçut depuis l'approbation et les faveurs d'Alcuin.

Mais, malgré l'influence de ce grand maître, avec le temps l'étude des belles-lettres, comme partie de la grammaire, fut plus universellement poursuivie et le goût pour les auteurs latins gagna de plus en plus les esprits. Citons l'exemple de l'école d'Orléans, où ces auteurs étaient spécialement étudiés. Théodulfe, éminent évêque et promoteur de l'enseignement, dit : « Je sais bien que « ces poètes sont pleins de frivolités, mais sous les mensonges « voilés de leur langage, se cachent des choses d'une haute va- « leur ». Raban-Maur [2] définit aussi la grammaire comme l'art de comprendre les poètes et les historiens, de bien écrire et de bien parler, et il apprend qu'elle était l'origine et la base des arts libéraux. Il recommandait l'étude de la poésie, en indiquant qu'il faut en rejeter le mal et en utiliser le bien.

Le IXe siècle vit une plus grande application à cette partie de l'étude de la grammaire, partie spécialement mise en évidence par les méthodes de Loup de Ferrières. Instruit à Fulda sous la direction de Raban-Maur, qui, comme nous venons de le voir, favorisait la littérature profane, il profita aussi de l'amitié d'Eginhard, célèbre historien, qui dirigea personnellement ses études littéraires. De retour à Ferrières comme professeur de grammaire

1. Migne, t. C, p. 101, *Alcuini Vita.*
2. Migne, t. CVII, p. 395. — Rab. Maur, *de Clericorum Institutione*, III, c. XVIII.

et de rhétorique, il donna aux belles-lettres une place importante dans son enseignement. Il les aimait non pour la renommée qu'elles pouvaient lui valoir, mais pour les douces jouissances qui en sont le résultat, et les hautes aspirations morales qu'elles font naître dans le cœur [1]. Dans la recherche de toute connaissance, il trouvait la distraction la plus certaine contre les calamités de la vie et le meilleur soulagement aux afflictions. Bien que la rareté des livres fût une cause particulière de découragement, son activité extraordinaire était à la hauteur des circonstances. Dans ses lettres, il nous montre l'étendue de ses connaissances classiques, en citant ou en mentionnant presque tous les écrivains connus ou étudiés de son temps : historiens : Tite-Live [2], Salluste [3], César [4], Suétone [5] et Justin [6] ; orateurs et rhétoriciens : Cicéron [7] et Quintilien [8] ; poètes : Virgile [9], Horace [10], Térence [11] et Martial [12] ; grammairiens : Aulu-Gelle [13], Macrobe [14], Priscien [15], Donat [16], Servius [17] et Caper [18].

1. « Etenim plerique ex ea cultum sermonis quærimus : et paucos admodum reperias qui ex ea morum probitatem, quod longe conducibilius est, proponant addiscere. » — Migne, t. CXIX, p. 502, Epist. 35, Servati Lupi.
2. « Illud quod sequitur tangere nolui donec, in Livio vigilantius indagarem. » Epist. 34.
3. « Catilinarium et Jugurthinum Sallustii nobis offerre dignemini. » Epist. 104.
4. « Ejusdem Julii Cæsaris commentarios ut primum habere potuero, vobis dirigendos curabo. » Epist. 37.
5. « Quæso præterea ut ad sanctum Bonifacium solertem aliquem monachum dirigatis qui ex vestra parte Hattonem abbatem deposcat, ut vobis Suetonium Tranquillum « de vita Cæsarum.... » ad exscribendum dirigat. » Epist. 91.
6. « Refert Pompeius Trogus Mithridatis regis futuram excellentiam cometa præmonstratam. » Epist. 20.
7. « Ciceronis de rhetorica », Epist. 1, « secundum illud Tullii pares cum paribus facile congregantur. » Epist. 62.
8. « Petimus etiam Tullium de Oratore et duodecim libros Institutionum oratoriarum Quintiliani. » Epist. 103.
9. « Hujusmodi præceptis et exemplis sacræ Scripturæ capitula exuberant : quæ, quoniam, ut insignis ait poeta (Virgilius, *Ecl.* X) : non canimus surdis. » Epist. 4.
10. « Horatianum illud doctissimorum ore tritum merito accipiam. » Epist. 64.
11. « Pari intentione Donati commentum in Terentium flagitamus ». Epist. 103.
12. Item apud Martialem : « Quid tibi cum fiala ligulam committere posses. » Epist. 20.
13. « A. Gellium misissem nisi rursus illum abbas retinuisset. » Epist. 5.
14. « Habeo vero tibi plurimas gratias, quod in Macrobio corrigendo fraternum adhibuisti laborem. » Epist. 8.
15. « *Doceberis* per *e* penultimam dicendum ipse Priscianus astruit, etc. » Epist. 8.
16. Voyez ci-dessus, note 14.
17. « Namque quod alia (verba) penultimam primæ vel secundæ personæ producant, auctor est Servius. » Epist. 15.
18. « *Loquelam* et *querelam* per unum *l*, Capri orthographiam sequentes, proferimus. » Epist. 20.

Le x[e] siècle, qui fut un véritable interrègne dans les progrès de l'enseignement en France, ne vit aucun avancement dans l'étude de la grammaire ; mais il est marqué par l'influence de deux célèbres maîtres, Remy d'Auxerre et Abbon de Fleury, qui tous deux enseignèrent et écrivirent sur ce sujet. Ils essayèrent de chasser autant que possible les grossièretés du style, qui prévalaient généralement. A l'exemple de Servat Loup, ils recommandèrent la lecture des auteurs latins. Cependant ces auteurs étaient souvent étudiés non pour en apprendre l'élégance du style, mais pour être l'objet de discussions inutiles. Presque tous les progrès faits dans la culture des belles-lettres à cette époque, à propos du bon goût ou du style, étaient, pour ainsi dire, obtenus contre le gré des lettrés du temps.

La multiplication des livres et des moyens d'étudier la grammaire, plutôt que les méthodes suivies, fit avancer cette étude au xi[e] siècle : on constate alors une certaine amélioration dans le style des écrivains, bien qu'il ne fût pas très raffiné. L'étude des auteurs latins fut encore poursuivie, spécialement à l'école de Chartres. Fulbert cite Tite-Live, Valère-Maxime, Orose, orateurs et historiens ; Virgile, Ovide, Horace, Térence, Stace, Servius, poètes profanes ; et Fortunat, Sedulius, Arator, Prudence et Boëce, poètes chrétiens [1]. De plus, le *De arte metrica* de Bède servait de prosodie pour composer des vers dans tous les mètres usités avant ce temps [2]. On accorde plus d'attention au bon goût, à la beauté de la pensée et à l'imitation de bons auteurs, comme cela ressort particulièrement des lettres de Fulbert, dont la valeur littéraire est considérable. Ces efforts persévérants firent pressentir les succès que cette étude devait obtenir au siècle suivant, lorsque la langue latine atteignit un certain degré de perfection en France.

Au xii[e] siècle, la grammaire se trouvait au nombre des matières de toutes les écoles ; des professeurs spéciaux abondaient et on l'étudiait, au point de vue de Raban-Maur, comme l'origine, la

1. Migne, t. CXLI. *Epist. Fulberti.*
2. Clerval, *les Ecoles de Chartres*, p. 111.

source et la base de tous les autres arts libéraux. Cet enseignement était donné avec un grand succès à Paris par d'éminents maîtres[1], comme Pierre Abélard, Guillaume de Conches, Richard Levesque, Thierry l'Armoricain, Pierre Hélie, auteur d'un traité très employé dans les écoles, Jean de Salisbury, etc. Ce dernier nous dit aussi quelles étaient les méthodes suivies dans l'école de Chartres, où plus tard il fut évêque : « Bernard de Chartres, loin de se renfermer dans ce qui appartient à la grammaire, entrecoupait les lectures de mille observations, tantôt sur le choix de mots et de pensées, tantôt sur la variété et la convenance du style. S'il se présentait quelque trait relatif aux autres sciences, il avait soin de l'éclairer en mettant ses explications à la portée de ses auditeurs... Il cultivait soigneusement la mémoire de ses élèves en les obligeant à lui réciter les plus beaux morceaux des historiens ou des poètes commentés en classe, et les questionnait toujours sur ce qu'ils avaient entendu la veille. Il les exhortait à éviter dans leurs lectures particulières tout ce qui n'était bon qu'à repaître une vaine curiosité et leur donnait tous les jours en exercice des compositions en vers ou en prose[2]. » Jean de Salisbury est lui-même le plus grand représentant des humanistes de l'école de Chartres ; il fut un latiniste de premier ordre, qui écrivit d'un style délicat et vivant. Ses *Lettres*, son *Polyoratique* et sa *Métalogique* possèdent tous un grand mérite littéraire. Les auteurs classiques dont on se servait pour exposer ce sujet furent généralement les poètes païens déjà mentionnés et quelques poètes sacrés, notamment Arator, Sedulius, Paulin et Fortunat. Mais l'étude des classiques subit alors une grave atteinte, parce qu'on se mit à employer dans les classes des gloses sur les auteurs, au lieu des textes originaux. Ces gloses étaient composées par des maîtres qui possédaient rarement un talent littéraire. D'autre part, certains des auteurs servaient à l'étude de l'histoire dont l'utilité fut considérable malgré les gloses. Parmi ces derniers il faut mentionner Trogue-Pompée, Josèphe, Suétone, Hégésippe, Quinte-Curce, Tacite et Tite-Live.

1. *Hist. Litt.*, IX, *Etat des lettres.*
2. Cité d'après L. Maitre, *les Ecoles épisc. et monast.*, p. 220.

Comme première conséquence de l'intérêt porté dans ce siècle à l'étude de la grammaire, le style devint plus élégant, et en raison d'une culture plus répandue des belles-lettres, une plus grande érudition générale en fut le second résultat. Cette étude commença, comme nous venons de le dire, à comprendre l'histoire, dont la valeur fut alors reconnue pour conserver à la postérité le souvenir des événements. — Non seulement des hommes de lettres contribuèrent par leurs ouvrages à la richesse de la littérature, mais aussi des chroniques, des légendes, des traditions furent écrites, et un plus grand soin fut apporté dans toutes ces compositions. Aussi on trouve qu'à la fin de la période dont nous avons parlé, la grammaire était non seulement la science du beau langage, mais aussi celle du style; qu'elle comprenait en effet les parties du discours, la prosodie, l'accentuation, la prononciation, l'orthographe, les figures de rhétorique et de la pensée, la connaissance de la fable et de l'histoire. Le grammairien expliquait de bons auteurs, amenait ses élèves à appliquer au texte les principes de la langue et à observer les tours de l'éloquence, la valeur des termes, les artifices de la langue, l'usage des mots et la position du sujet. Cette conception de la grammaire s'étendait toujours, de sorte qu'elle comprenait presque tout ce qu'on connaissait sous le nom d'humanités, et c'était un honneur d'être maître de grammaire.

2. — LA RHÉTORIQUE.

Dans le mode d'enseignement suivi par les anciens, la rhétorique venait après la grammaire, la poésie et la philosophie, et avait pour but principal la formation des orateurs sacrés. Au commencement de l'époque qui nous occupe, elle était devenue la deuxième branche du *Trivium*, et par conséquent elle était enseignée dans la première jeunesse. Elle avait décliné avec le temps, et l'éloquence, qui en était le fruit, s'était beaucoup affaiblie au VI[e] siècle. Cependant, bien que l'estime qu'on avait pour elle fût évidemment diminuée, elle comptait encore un certain nombre

d'étudiants, et son enseignement conservait une place honorable dans certaines écoles. Isidore de Séville, qui vivait aux VI[e] et VII[e] siècles, continuait les traditions des anciennes méthodes, en la définissant comme « l'art de bien parler des affaires publiques, afin de persuader les auditeurs de ce qui est juste et bon »[1] ; mais il est à présumer qu'elle ne put se maintenir à un niveau si élevé. Les ouvrages principalement étudiés jusqu'alors, en plus de celui d'Isidore, étaient ceux de Cicéron, de Quintilien, de Priscien et de Cassiodore.

Par l'influence d'Alcuin au VIII[e] siècle, l'étude de la rhétorique reçut une certaine impulsion ; il écrivit sur ce sujet un traité qui lui acquit une réputation considérable, bien qu'il fût dépourvu de valeur scientifique. Son travail, quoique écrit d'après les principes d'Aristote et de Cicéron, ne sort pas d'étroites limites ; les aspects moraux de l'instruction des orateurs lui en fournissent la meilleure partie. Afin de développer la mémoire, il recommande des exercices réguliers de parole et de style et l'habitude de réfléchir ; il démontre en outre la nécessité d'éviter l'intempérance, grande ennemie de toutes les études intellectuelles et qui détruit non seulement la santé du corps, mais aussi celle de l'esprit. Suivant lui, dans la conversation même ordinaire, il importe de choisir avec soin les expressions, qui doivent rester honnêtes, justes, simples, être énoncées distinctement et accompagnées d'un air digne, en évitant le bruit ou le rire immodéré.

Les IX[e] et X[e] siècles virent un progrès très lent de cette branche d'étude, qui fut traitée par peu d'écrivains. Cependant ceux qui commentaient les ouvrages de Martien Capella discoururent aussi sur la rhétorique, et Gerbert, le plus grand savant de cette époque, et qui fut le maître de beaucoup d'écolâtres des écoles de cette province, en édita un traité qui montre qu'il y attachait une importance extraordinaire. Avant d'étudier la rhétorique elle-même, afin de faire connaître les locutions choisies que l'on trou-

1. Migne, t. LXXXIII, p. 123. *Etymologiae Isidori* : « *Rhetorica est bene dicendi scientia, in civilibus questionibus eloquentiæ copia, ad persuadendum justa et bona.* »

vait dans les poètes anciens, il se servait de Virgile, de Stace, de Térence, d'Horace, de Juvénal, de Perse et de Lucain. Il passait ensuite à l'étude de la rhétorique et se guidait d'après le livre de Victorin. Il appelait la rhétorique « l'art d'apprendre à gagner les cœurs, à convaincre les esprits » ; afin d'exercer ses élèves à s'exprimer avec facilité et de s'assurer de leurs progrès, il les faisait discuter en sa présence ; il demandait un développement oratoire où l'ampleur des formes cachait la sécheresse de l'argumentation. Afin de perfectionner ses élèves dans cet art, il expliquait un auteur latin après le cours de rhétorique.

Au XI[e] siècle, on enseignait publiquement cette science avec les autres arts libéraux, en utilisant particulièrement les auteurs classiques. Parmi ceux qui écrivirent sur ce sujet on remarque Notker, évêque de Liège, et Adalbéron, évêque de Laon, tous deux anciens élèves de l'école de Chartres.

Cette situation continua durant le siècle suivant ; la rhétorique fut enseignée partout par de nombreux professeurs. Parmi eux, les plus renommés furent Bernard de Chartres, Pierre Abélard, Guillaume de Conches, Richard Lévesque, Thierry l'Armoricain, Jean de Salisbury, Adam du Petit-Pont, etc., etc. Tous ces maîtres furent des latinistes plus ou moins remarquables, qui par leurs leçons et par leurs écrits exercèrent une grande influence sur le développement de cette étude. Ils admirènt spécialement les anciens, ils en imitèrent le style dans leurs discours ainsi que dans leurs compositions.

Bernard de Chartres les compare à des nains assis sur les anciens comme sur les épaules des géants [1]. Ils employaient aussi des allégories tirées des Saintes Écritures, qui pourtant manquaient souvent de force à cause des subtilités verbales et des applications singulières qu'on en tirait. Le genre épistolaire formait de plus une partie importante de ce sujet, dont le plus illustre représentant fut Jean de Salisbury. Pierre de Celle écrit de lui : « Vos lettres sont assaisonnées de maximes philoso-

1. Jean de Sal., *Métal.*, III, 4, dans Migne, t. CXCIX, p. 900.

« phiques, relevées par des couleurs de rhétorique, embellies « par les ornements les plus justes du droit, appuyées de l'auto- « rité des Evangiles et remplies pour vos amis d'une douceur « semblable au miel. Si je cherche les maximes utiles, la science, « le plaisir, la bonne alliance des mots, le charme de la vérité, « je trouve tout cela dans vos lettres avec abondance »[1]. D'autres écrivains n'atteignirent pas à cette perfection ; mais cependant ils ne négligèrent pas cette étude ; et avant la fin du siècle nous pouvons sûrement reconnaître une amélioration très grande dans le style et dans le goût de l'époque.

3. — LA DIALECTIQUE.

Grégoire de Tours[2] nous dit que tous les évêques instruits comprenaient la dialectique parmi leurs connaissances ; cependant ce sujet était certainement peu goûté dans les écoles épiscopales et monastiques des VIe et VIIe siècles. Dès les premiers jours du christianisme, en effet, on constate dans l'opinion une forte unanimité contre les débats dialectiques, un sentiment qui allait presque jusqu'à l'interdiction de ce sujet par l'Eglise. Cette attitude résultait peut-être de ce que les défenseurs de la foi se trouvèrent trop souvent battus par leurs adversaires, lorsqu'ils essayèrent de discuter suivant la façon prescrite par les dialecticiens. Quoi qu'il en soit, ce ne fut que lorsque Isidore de Séville lui eut accordé sa sanction, qu'elle fut vraiment admise comme partie de l'enseignement de l'Eglise, et ce n'est qu'à la fin du VIIIe siècle, lorsque Alcuin et Charlemagne eurent remis partout les lettres en faveur, qu'on l'étudia avec quelque ardeur. A cette époque, Alcuin écrivit un livre sur la dialectique, sujet qu'il définit : « l'art de raisonner, de discerner le vrai du faux, celui qui donne les règles de l'analyse, de la synthèse et de l'argumentation[3] ». Mais il est certain qu'il ne contribua en rien à faire connaître cet art par son traité. Les ouvrages généralement

1. Clerval, p. 313.
2. Greg. Tur., *Hist. Franc.*, X, 31, n° 19.
3. Migne, t. CI, p. 952-3.

étudiés jusqu'alors étaient les commentaires d'Aristote et de Cicéron par Boëce, les traités de Cassiodore et d'Isidore de Séville ; la dialectique d'Alcuin n'est guère qu'un abrégé de ces commentaires ; il reproduit mécaniquement les classifications arbitraires d'Isidore et de Cassiodore et ajoute un peu de Boëce. Parmi les autres écrivains et maîtres de dialectique, Raban-Maur et son élève Heiric d'Auxerre sont les plus connus. L'un la recommande comme arme contre les sophismes des hérétiques, mais il met en garde contre l'abus de l'art de disputer. L'autre, versé dans la philosophie de Jean Scot, Irlandais, nous a laissé des gloses et des commentaires d'anciens ouvrages philosophiques, parmi eux les catégories pseudo-augustiniennes et Martien Capella. Avec Scot ces deux maîtres furent, pour ainsi dire, les précurseurs de la scolastique en France. Ce goût dura pendant tout le IX[e] siècle ; la dialectique fut enseignée dans beaucoup d'écoles, et comme elle était nominalement un des sept arts libéraux, tous ceux qui prétendaient être instruits l'étudiaient plus ou moins sérieusement. Elle comprenait alors même une certaine culture de la philosophie, comme nous le montrent quelques écrits du temps. Frédégise [1] écrivit un traité sur le néant et les ténèbres (*De nihilo et tenebris*), qui exprime la tendance du goût et de la pensée philosophique de l'époque.

Le X[e] siècle, à tout prendre, est une période très obscure, qui ne produisit aucun véritable résultat philosophique, mais cependant il est marqué par une étude plus générale de la dialectique suivant les anciennes méthodes. On l'enseignait dans la plupart des écoles, et même avec quelque succès spécial à Paris, où le professeur le plus renommé fut Remy d'Auxerre, ancien élève d'Heiric. Gerbert de Reims et Abbon de Fleury écrivirent aussi sur ce sujet, afin de faciliter son enseignement. Le premier, dont le livre est intitulé : *De rationali et ratione uti*, essaya d'expliquer la philosophie de Porphyre et composa un traité qui nous donne une idée des connaissances philosophiques du temps, sans

1. Migne, t. CV, p. 751.

avoir aucune importance philosophique. Le second avait pour but d'éclaircir quelques subtilités de la science[1]. En général, le fond de cette étude était le traité des catégories faussement attribué à saint Augustin et les écrits des commentateurs déjà cités. Il est certain cependant que les traités sur Aristote et les dix catégories qui se trouvent parmi les œuvres d'Augustin ne furent pas composés par lui, mais on croyait qu'il en était l'auteur, et cela les fit estimer dans les écoles. Martène[2] mentionne aussi des commentaires des ouvrages de Platon et d'Aristote, écrits à cette époque et qui prétendaient indiquer la manière de les expliquer. Mais pendant toute cette période la méthode et l'exactitude du raisonnement, qui distinguent de bons logiciens ou dialecticiens, faisaient défaut, on n'enseignait pas la dialectique selon des principes exacts et définis.

Au XI[e] siècle, on constate une vogue plus grande de l'étude d'Aristote. Bérenger et d'autres, et à la fin du siècle Pierre Abélard lui donnèrent une notoriété proportionnelle à leur renom respectif. Mais l'art de la dialectique proprement dit comprenait seulement des mots et des règles, dont il restait difficile de faire l'application. Tout se ramenait à un raisonnement purement formel, qui ne servait qu'à décrier une philosophie, qui se bornait à discuter sur le bon, le parfait et l'infini, sans entrer dans la moindre explication pratique.

Saint Anselme essaya de remédier à ces errements dans un traité qui avait pour but d'expliquer la manière de connaître la substance et la qualité. Il exposa les erreurs de la philosophie de son temps et la mit sur un meilleur pied. Les écrits de Lanfranc et d'Odon contribuèrent aussi à l'étude de cette science ; l'un s'opposa aux théories de Bérenger sur la théologie ; l'autre composa trois livres, dont le premier enseignait les moyens de découvrir et d'éviter les sophismes ; le deuxième était un traité des conclusions ou des conséquences, et le troisième dissertait sur la substance et

1. Mabillon, *Acta SS.*, VIII, 39, n° 3.
2. Martène, *Amp. Coll.*, I, 304.

l'être, en essayant de connaître si l'une est la même que l'autre [1].

C'est ici que se place la controverse entre les Réalistes et les Nominalistes. Ainsi Bérenger [2] appliqua la logique à la théologie et attaqua la doctrine de la transsubstantiation. Il s'était instruit à l'école de Chartres, où, en compagnie de Lanfranc, il avait étudié la dialectique ; mais même alors qu'ils étaient ensemble à l'école, comme l'a dit ce dernier, « il ne cessait de rechercher les arguments contre la religion. » Comme raisonneur peu ému par les arguments de l'autorité, il faisait de l'expérience sensible l'unique moyen sûr de la connaissance [3]. Toute réalité est individuelle, aucune n'est universelle : car le sens ne perçoit que le particulier. L'universel n'existe pas, n'a pas de réalité ; ce n'est qu'un concept, ou un nom. C'était la théorie d'un sensualiste, le commencement de ce mouvement nominaliste qui agitait toutes les écoles au siècle suivant. Roscelin [4], aussi ardent nominaliste que lui, défendit, d'après les principes de Bérenger, un pur individualisme, qui alla de même jusqu'à nier que les idées générales possédassent la réalité, et à n'attribuer aux substances séparées des accidents qu'une existence conceptuelle. Par l'application de ses théories à la théologie, il en arriva à soutenir une vue trithéiste de la Trinité, vue qui lui suscita beaucoup d'adversaires, de sorte qu'il fut condamné au concile de Soissons (1092). Il est injuste de l'appeler le fondateur de la secte des nominalistes, parce qu'il ne partageait que les théories de Bérenger. Parmi ses adversaires, le plus redoutable fut saint Anselme, qui, plus théologien que dialecticien, acceptait comme doctrine orthodoxe tout ce qui concordait avec la théologie chrétienne.

Par suite de ces influences, le XIIe siècle à ses débuts vit l'étude de la dialectique par des étudiants de doctrines opposées qui appliquaient leur logique à toutes sortes de questions. Bien que les discussions fussent autrefois limitées aux problèmes

1. Hauréau, *Phil. scol.*, p. 207.
2. Henricus de Knygton, *Event. Angliæ*, II, 5, cité par Hauréau, p. 227, et par Crozala, *Lanfranc*, p. 85.
3. D'Achéry, *Spic.*, II, 361.
4. Hauréau, p. 242 et suiv.

strictement logiques, il existait alors une union intime entre la théologie et la logique, union qui est le trait caractéristique de la *scolastique*, jusqu'au XIIIe siècle. Au lieu des méthodes de Lanfranc et de saint Anselme qui refusaient d'appliquer les règles de la dialectique aux questions religieuses, et n'acceptaient au contraire que la seule autorité de la Bible et des Pères de l'Eglise, la plupart des étudiants devinrent presque des sophistes plus enclins aux vaines subtilités et aux faux raisonnements qu'à la recherche impartiale de la vérité, et la nouvelle dialectique se prêtait, en effet, plus à affaiblir la vérité qu'à l'établir.

Parmi les maîtres de la dialectique, célèbres pendant ce siècle, on compte Guillaume de Champeaux, qui professait avec beaucoup de succès dans les écoles de Notre-Dame et de Saint-Victor de Paris. Il était aussi ardent réaliste que Roscelin avait été nominaliste, et ce fait est d'autant plus remarquable qu'il s'était instruit dans la dialectique aux leçons de Roscelin lui-même. Il réduisait les choses individuelles aux accidents d'une substance identique. Pierre Abélard, dont la doctrine reçut plus tard le nom de conceptualisme, bien qu'il eût étudié quelque temps à l'école de Guillaume, releva les difficultés du réalisme de son ancien maître, et par ses critiques amena l'établissement par les réalistes de cette nouvelle doctrine d'« indifférence » ou de « non-différence », d'après laquelle les idées universelles consistent en éléments ou attributs qui ne diffèrent pas dans les individus particuliers considérés comme seuls existant en substance. Abélard essaya d'instituer un système mixte entre les deux systèmes du nominalisme et du réalisme, le rationalisme, qui fut développé cumme on sait par les philosophes du siècle suivant. Ses pensées sur les questions philosophiques ou théologiques sont essentiellement rationalistes, car il dit : « une « doctrine est acceptée, non parce que Dieu l'a dit, mais parce « que nous sommes convaincus par la raison qu'elle est vraie », et aussi, « en doutant nous sommes amenés à questionner, et en « questionnant nous apprenons la vérité [1]. »

1. Abélard, *Sic et Non*, à la fin du prologue, cité par Hauréau, p. 384.

L'école de Chartres, sous la direction de Bernard, continua à s'appliquer à l'étude des anciens et essaya de concilier les idées de Platon et celles d'Aristote. Sur ce sujet Bernard publia deux livres : le *Megacosme* et le *Microcosme* ; mais ce ne sont au fond que des commentaires du *Timée* de Platon, qu'il s'efforce d'adapter à l'Evangile ; il croyait que l'autorité même de ces philosophes ne devait pas se rapporter au sujet de la religion. Guillaume de Conches, un élève de Bernard, écrivit sur la nature et les actions de l'âme. Gilbert de la Porée, également élève de Bernard, en soutenant qu'en Dieu, qui est la pure forme sans matière, existent les archétypes des choses matérielles comme des choses immatérielles et éternelles, fut à la fois aristotélicien et platonicien. Les distinctions qu'il émettait revenaient à une critique des catégories.

Les discussions toujours dangereuses des dialecticiens se continuèrent ainsi pendant longtemps. La proposition d'appliquer exclusivement la raison à la solution des questions qui divisaient les Pères de l'Eglise, fut cependant attaquée par les ecclésiastiques plus rigoureux. Hugues de Saint-Victor soutint que l'on ne pouvait pas trouver les vérités pures et intégrales des choses au moyen de la raison. Du reste, vers la fin du siècle, on constate une plus grande importance prise par l'étude d'Aristote, importance due à l'introduction en France des livres des écoles arabes par l'Espagne. Ces écrits comprenaient le texte de l'*Organon*, la *Physique*, la *Métaphysique*, le *De anima*, le *Parva naturalia*, et un grand nombre de traités et de commentaires d'Aristote. Un des premiers résultats de cette introduction fut d'ébranler l'orthodoxie doctrinale. Aristote fit seul autorité et fut considéré comme infaillible. Beaucoup de questions curieuses et inutiles furent agitées sans autre conséquence que d'amener des troubles sérieux dans les esprits. L'Eglise s'opposa à cette invasion avec beaucoup d'énergie, et au concile de Paris, tenu en 1209, on interdit même l'étude des livres d'Aristote sur la philosophie naturelle. Ainsi le siècle se termina, laissant encore l'étude de la dialectique au même rang dans le programme des écoles, mais cependant discré-

ditée en ce qui concernait ses aspects physiques, si menaçants pour les doctrines chrétiennes. Après un siècle de grande faveur, elle avait fini par révolutionner les idées sur l'autorité et sur l'emploi de la raison dans la formation de la doctrine théologique. L'Eglise mit du temps à accepter ce résultat, mais elle fut bien forcée de compter avec lui aux siècles suivants, lorsque les idées rationalistes prirent le développement que nous connaissons.

II. — Le Quadrivium.

1. — L'ARITHMÉTIQUE.

Le premier des sept arts définis par Martien Capella comme *libéraux* est l'arithmétique, souvent mentionnée à l'époque de la domination romaine. Cependant, durant les VIe et VIIe siècles, l'étude des nombres fut universellement négligée et même répudiée, surtout dans les écoles ecclésiastiques ; on les croyait doués de quelque vertu magique et inutiles aux affaires pratiques, et par conséquent cette étude resta longtemps dans un état très rudimentaire. Les auteurs qui traitèrent cette matière dans leurs écrits s'appliquèrent surtout à l'étude des propriétés cachées des nombres. En effet, ceux qui avaient pour mission de régler la succession des fêtes ecclésiastiques, de calculer, par exemple, le retour de la fête de Pâques et d'enseigner le comput, étaient les seules personnes qui y prêtaient une sérieuse attention. Il existait alors les deux livres *De institutione arithmetica* de Boëce, au VIe siècle, et le *De temporum ratione* de Bède, au VIIe siècle, mais nous n'avons pas la preuve qu'ils se trouvaient encore parmi les livres étudiés dans les écoles de l'Eglise.

Cependant au VIIIe siècle, sous le nom de chronologie, cette matière inspira un certain intérêt en raison de son affinité avec l'étude de l'histoire ; dans cet ordre d'idées l'étude de l'arithmé-

tique comprenait aussi une partie de l'astronomie. A la fin du siècle, l'empereur Charlemagne contribua à son avancement, en ramenant de Rome, pour les écoles de la France, d'excellents maîtres d'arithmétique. L'emploi des chiffres arabes date aussi de cette époque, car ils se trouvent dans un ouvrage géométrique de Boëce dont les traités de mathématiques y étaient principalement enseignés. Alcuin [1], dont l'influence commença au temps de Charlemagne, donna quelque attention à ce sujet dans son travail sur les arts libéraux ; mais il n'y apporta que l'autorité de son nom, car il attribua des qualités mystiques aux nombres 3 et 6. Suivant sa méthode, certains nombres présagent du bien, et d'autres du mal ; les nombres 3 et 6 sont *la clef de la nature* et doivent communiquer la science parfaite à celui qui pourra pénétrer leurs secrets.

Dans la renaissance générale des études du IXe siècle, l'arithmétique reçut une assez grande impulsion, sans atteindre cependant tous les résultats désirés, comme nous le voyons par les erreurs commises dans les dates et dans les chroniques. Cette impulsion servit toutefois à répandre le désir d'écrire ces chroniques, grâce auxquelles les faits principaux de cette époque ont été transmis à la postérité. Les manuels de comput étaient nombreux : Raban Maur [2], dans son livre *de Computo*, copia Boëce ou Bède sur la science des nombres et sur les différentes manières de compter, en chiffres romains, et même sur les doigts et au moyen des lettres grecques. Il étudia les différentes mesures de poids « depuis le « scrupule » jusqu'à la livre, et les divisions du temps des Grecs et des Romains. Mais il n'était pas au-dessus des préjugés : « Le nombre 6, dit-il, n'est pas parfait parce que Dieu a créé « le monde dans six jours, mais c'est parce qu'il est parfait que « Dieu a créé le monde dans cet espace de temps. Celui qui ne « sait pas la valeur des nombres ne peut pas comprendre tous « les passages des saintes Ecritures, dont le sens est mystique. « Ainsi la raison seule ne peut expliquer pourquoi Moïse, Elie et

1. Migne, t. CI, p. 906.
2. *Ibid.*, t. CVIII, p. 587.

« Jésus-Christ jeûnèrent pendant quarante jours, si elle ignore « la valeur intrinsèque de ce nombre [1]. » Outre Boëce et Bède déjà cités, un autre auteur étudié dans ces écoles ecclésiastiques était Cassiodore, dont le traité *De arithmetica* apprenait à former la table pascale et consacrait quelques pages aux cours des astres et au comput. Mais dans tous les travaux de cette époque sur ce sujet, se trouvent beaucoup d'idées curieuses, comme le dit M. Lebeuf : « Le calcul fut une matière sur laquelle on s'exerça si fort « au xe siècle qu'on voit des livres écrits alors, dans lesquels il « y a des règles de combinaisons pour deviner la pensée qu'une « personne aura eue de tel ou tel nombre, sans aucune déclara- « tion extérieure de la part de cette personne [2] ».

Le plus grand promoteur de la science arithmétique fut Gerbert qui, au xe siècle, augmenta son domaine, en dissipant certaines obscurités qui l'entouraient jusqu'alors. Par sa lettre [3] à Bonifilius, évêque de Girone, on voit qu'il connaissait le livre d'un nommé Josèphe sur la multiplication et la division des nombres. Ce livre est méconnu, quoique beaucoup d'étudiants lui aient attribué une origine arabe ou espagnole en rapport avec des écoles arabes d'Espagne. Mais, depuis, on a prouvé que Gerbert ne devait pas ses connaissances mathématiques aux Arabes, et que l'existence du système de numération dont l'introduction en Gaule leur est généralement attribuée, date en réalité du temps où les ouvrages de Boëce y apparurent (au VIIe ou au commencement du VIIIe siècle) [4].

1. Migne, t. CVII, p. 399, *De cler. inst. Rab. Mauri*, III, c. XXII.
2. Lebeuf, *Dissert. sur l'état des sciences*, p. 83.
3. Olleris, *Œuvres de Gerbert*, p. 34. *Epist.* (XXV) 55.
4. Aux XVIIe et XVIIIe siècles et au commencement du XIXe : « quelques érudits, frappés d'un passage de la géométrie de Boëce, où il décrit un système particulier de numération avec des signes qui ressemblent aux nôtres, et qu'il attribue aux disciples de Pythagore, commencèrent à douter que l'arithmétique nous eût été apportée par les Arabes. L'obscurité du texte de Boëce, les attaques dirigées contre son authenticité firent tomber la question » (p. 574). M. Chasles entreprit de l'examiner ; « il prouva l'authenticité du passage ; il justifia la place qu'il occupait à la fin du premier livre de géométrie et au commencement du second » ; (voyez les détails qui se trouvent dans les « Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences », t. XVI, p. 156 (1843) ;) de sorte que « la plupart des savants de l'Europe, qui avaient pris un vif intérêt aux communications de M. Chasles à l'Académie, se rendirent à la force de ses arguments, à la clarté de ses démonstrations. Ils ont reconnu que Gerbert n'a rien emprunté aux Arabes, ni pour la géométrie, ni pour l'arithmétique, et que c'est à Boëce, ou aux écrivains latins

Jusqu'à Gerbert, les calculs un peu compliqués offraient de grandes difficultés, en raison de l'emploi des caractères de l'alphabet grec ou des chiffres romains, et de ce que la valeur de la position des signes était inconnue ou tombée dans l'oubli.

Gerbert remplaça ce système-là par celui de l'*abaque*. Ce mot désignait d'abord la table couverte de sable fin sur laquelle, à l'aide d'une baguette, on traçait les signes de numération. On l'a donné ensuite à de vrais traités d'arithmétique et à la méthode de calcul proposée par Gerbert. Bien qu'il employât d'abord cette table afin d'expliquer sa méthode, il fit dresser plus tard un tableau divisé en vingt-sept colonnes ou compartiments, où il disposa neuf signes pour exprimer tous les nombres. On commençait à droite, le premier compartiment désignant les unités, le deuxième à gauche les dizaines, et ainsi de suite en décuplant toujours la valeur des signes de la colonne précédente ; les colonnes étaient groupées par trois sous le nom d'ordre. La nomenclature de ce système se réduisait à quatre termes : unité, dizaine, centaine et mille, qu'on répétait indéfiniment. Arrivé à l'ordre des mille, on comptait par unités, dizaines, centaines de mille. Au delà venait l'ordre des mille-mille, qu'on comptait de même ; puis on disait mille-mille-mille, et ainsi de suite. Pour remplacer 0 (zéro) qui était alors inconnu, Gerbert laissa en blanc la colonne qu'il aurait occupée, et le chiffre de gauche prenait toujours la valeur de sa position, comme si la colonne n'était pas vide. Ainsi par les neuf signes et cette valeur de position, il amena un changement complet dans les opérations d'arithmétique et facilita beaucoup la solution des problèmes difficiles et compliqués. Un exemple de raisonnement mathématique, curieux mais intéressant, se trouve

de son école, qu'il doit son système de numération » (p. 515). De plus, l'extrait suivant d'un ouvrage de M. Bechmann, édité en 1849, justifie ces conclusions : « L'opinion de M. Chasles, qui consiste à considérer l'usage des chiffres arabes et le système décimal comme plus ancien que Gerbert, a trouvé une éclatante confirmation dans une pièce de vers que j'ai découverte en Italie, il y a trois ans, et que je publierai prochainement. Il en résulte que, à la cour de Charlemagne, l'on s'occupait déjà à calculer avec des chiffres arabes suivant notre système décimal ; elle contient une instruction sur la division avec un exemple en chiffres, chose aussi inattendue que remarquable, que je me réjouis de pouvoir offrir à M. Chasles pour corroborer son opinion » (p. 576). Ces vers malheureusement se sont perdus. — A. Olleris, *Œuvres de Gerbert*, Paris, 1867.

dans sa lettre au moine Rémy de Trèves, qui reflète une certaine tendance des esprits à cette époque : « Bien qu'un soit un, dit-il, « il n'y a pas lieu d'en conclure que tout nombre est la mesure de « lui-même parce qu'il est égal à lui-même, car, bien que quatre « soit quatre, il n'est pas la mesure de quatre, mais plutôt deux, « puisque deux fois deux font quatre [1]. » Les ouvrages de Gerbert sur l'arithmétique comprennent outre l'*Abacus* : 1. *Regula de abaco computi* ; 2. *Libellus de numerorum divisione* ; 3. *Libellus multiplicationum*, et 4. *Rithmomachia*, jeu ou combat de chiffres, pareil au jeu d'échecs. L'influence de son travail fut encore accrue par les efforts de son élève, Bernelin, qui l'édita et écrivit quatre livres intitulés *De abaco et numeris*, dans lesquels il développa la méthode de son maître.

Parmi les autres méthodes de quelques maîtres de ce siècle se trouvait même celle de la *dactylonomie* ou art de compter sur les doigts ; on les tenait tantôt droits, tantôt pliés, selon que les nombres étaient simples ou composés, et cette science passait pour avoir son mérite. Ainsi Adalbéron, évêque de Laon et ancien élève de l'école de Chartres, se plaignit au roi Robert que les plus hautes fonctions de l'Eglise fussent remplies par des gens qui ignoraient l'alphabet des doigts [1]. C'était encore un reste du temps de Bède. Combien était peu avancée la notion d'une vraie science !

A la fin du siècle et dans les premières années du XIe, Abbon de Fleury enseigna cette matière, qu'il exposait d'une manière relativement intelligente. Il commenta les cycles de Victorin, mathématicien de Rome et natif de Limoges ; il publia un traité sur le calcul et écrivit sur le cours du soleil, de la lune et des planètes. L'emploi du zéro fit supprimer à cette époque les colonnes de Gerbert, désormais inutiles ; mais, en dehors de cette innovation, nous ne constatons aucun progrès scientifique. D'autre part, l'abaque de Gerbert fut employé avec profit, surtout dans l'école de Chartres, où les chiffres arabes étaient aussi étudiés.

1. Olleris, *Œuvres de Gerbert*, p. 68. *Epist.* (CXXXIV) 124.
2. Du Boulay, *Hist. Univ. Par.*, I, 344.

Fulbert, qui avait appris l'arithmétique de Gerbert, mit en vers les divisions de la *livre*, de l'*as*, des *fractions* et de l'*once* [1].

Le principal auteur d'arithmétiques au XIIe siècle fut Gerlaud, chanoine régulier et scolastique de Besançon, qui composa un traité sur le comput ecclésiastique, intitulé *Computus*, ou *Abacus*, ou *Tabulæ Gerlaudi*. Il suivit les méthodes de Bède et n'augmenta pas l'étendue des connaissances de son temps. Il est à remarquer qu'il employait les chiffres grecs et romains, bien que les chiffres arabes fussent connus en France depuis longtemps. Dans la bibliothèque de Chartres se trouve un ouvrage de cette époque qui est très intéressant : c'est l'*Eptateuchon* [2], de Thierry, célèbre écolâtre de cette ville. L'ouvrage est une encyclopédie des *sept arts*, un manuel de toutes les sciences de ce temps. Trois traités d'arithmétique s'y trouvent : ceux de Boëce et de Capella, et d'un anonyme. L'abacus de Gerlaud, que nous venons de mentionner, est placé parmi les livres géométriques, dont on ne compte que dix.

A cette époque (vers 1180) vivait aussi l'écrivain Guillaume d'Auberive [3], dont les idées sur les nombres sont extrêmement curieuses. En rappeler quelques-unes nous paraît très instructif pour indiquer non seulement les notions mathématiques qui prévalaient alors, mais aussi le niveau de la pensée scientifique et même religieuse. Elles nous amèneront à mieux comprendre la mentalité de gens qui n'avaient guère confiance dans la raison et qui cherchaient une autorité au-dessus de l'intelligence pour donner de l'importance à cette science. Tout ce qui était inexplicable à leurs yeux leur paraissait surnaturel. Nous ne croyons pas que le symbolisme des nombres date de ce siècle ; au contraire, c'était une notion très ancienne. Mais nous avons le droit d'être un peu étonnés qu'au XIIe siècle, une époque de renaissance des études, ces idées fussent encore si répandues. En effet, l'auréole de mystère et de surnaturel dont l'arithmétique

1. Migne, t. CXLI, p. 354, *Epist. Fulberti.*
2. Clerval, *les Ecoles de Chartres*, p. 126.
3. *Hist. Litt.*, XIV, 200-4 (manusc. de la Bibl. nat., 3352, 2583, 3011).

fut entourée pendant des siècles est sans doute la cause de la lenteur de ses progrès. Cette pensée nous est suggérée par les ouvrages de cet abbé, intitulés *Analytica numerorum* et *De sacramentis numerorum*, dans lesquels il traite des notions préliminaires, des significations des nombres, de leurs règles, des rapports et proportions. Un nombre parfait, dit-il, est celui dont toutes les divisions exactes additionnées reproduisent le nombre lui-même. Tels sont les nombres 6 et 28 : 6 dont les sous-multiples sont 1, 2 et 3 = 6 ; 28, qui est le total de 1, 2, 4, 7 et 14, par lesquels il est exactement divisé. La perfection est rare dans les nombres, ainsi que dans les hommes : de 28, il faut monter jusqu'à 496, et de 496 à 8128, pour trouver le troisième et le quatrième nombre parfaits. Il n'y en a pas dans la série de 10000 à 100000, mais dans la série de 100000 au million, le caractère de la perfection se trouve dans 130816, qui, selon l'auteur, pourrait bien être le nombre exact des saints du paradis. Un nombre défectif est celui que la somme de ses sous-multiples ne peut pas reproduire, comme 9, divisible seulement par 1 et 3, qui ne font que 4. Un nombre surabondant, au contraire, est surpassé par le total de ses sous-multiples : ainsi 12 est divisible par 1, 2, 3, 4 et 6, qui, additionnés, font 16. Ces nombres défectueux sont très nombreux, surtout par rapport à la rareté des nombres parfaits, observation qu'on utilisait comme exemple et preuve de la parole biblique : *Multi vocati, pauci vero electi*. La signification mystique du nombre 3, que Alcuin et Raban avaient essayé de démontrer, Guillaume d'Auberive l'explique de cette manière : son carré 9 excède 8, cube de 2, mais tous les nombres qui le suivent sont assujettis à la loi constante que jamais le carré d'un d'entre eux n'est plus grand que le cube du nombre immédiatement antérieur, ou même égal audit cube : ainsi 16, le carré de 4, reste au-dessous de 27, le cube de 3 ; et 25, le carré de 5, au-dessous de 64, le cube de 4, etc. Par conséquent au nombre 3 appartient un honneur infini, qui, suivant l'auteur, le classe comme médiateur entre deux unités, fonction dans laquelle nous devons reconnaître ce que la foi nous enseigne du divin médiateur. La nature humaine

est double, comprenant deux substances, le corps et l'âme, et sans un intermédiaire, elle ne pourrait pas s'élever à la Trinité. De plus, le nombre 40 est celui de la pénitence, parce qu'il est le produit obtenu par l'expression de temps multipliée par le nombre qui unit l'homme avec Dieu. Le temps est essentiellement quadruple : quatre parties du jour, quatre saisons de l'année... D'autre part, Dieu et l'homme font dix parce qu'à la Trinité divine l'homme ajoute sept, à savoir quatre pour les quatre éléments qui composent son corps et trois pour les trois facultés de la substance spirituelle, facultés que les saintes Écritures distinguent en recommandant que nous aimions Dieu de toute notre âme, de tout notre cœur, et de toute notre pensée. Ces exemples nous montrent très distinctement l'état d'esprit scientifique. L'élément surnaturel et mystique prévalait sur la raison et la pratique ; et aussi longtemps que cette mentalité subsista, l'étude de l'arithmétique et des nombres ne put parvenir à un degré de développement véritablement scientifique. Nous constatons avec regret que depuis Gerbert d'Auch, dont l'esprit était au-dessus des préjugés des mathématiciens de son temps, jusqu'à la fin du XIIe siècle, c'est-à-dire pendant deux siècles, l'arithmétique ne fit aucun progrès.

2. — LA GÉOMÉTRIE.

La deuxième branche du *Quadrivium* était la géométrie ; et quoiqu'on l'enseignât anciennement dans les écoles de la Gaule, il y a bien peu d'indications permettant d'affirmer qu'elle ait survécu aux ruines de ces institutions. En effet, lorsque l'enseignement devint ecclésiastique, cette science a dû être considérée comme inutile au clergé, ou peut-être n'y avait-il plus personne qui en possédât une connaissance assez profonde pour l'enseigner. Cet état de choses dura pendant les deux premiers siècles de la période qui nous occupe ; cependant, au VIIIe siècle, il semble qu'on y prit un faible intérêt. Les écrits d'Isidore de Séville furent très étudiés de la fin du VIIe jusqu'au Xe siècle, et

quoiqu'ils eussent peu de valeur scientifique, ils représentent du moins l'état des connaissances du temps. Ses *Etymologiæ* [1] faisaient consister la géométrie en une série très limitée de propositions élémentaires sur les figures planes et solides. Parmi les autres auteurs étudiés se trouvaient aussi Boëce, Cassiodore et Martin Capella.

Pendant le IXe siècle, un certain goût pour la géométrie se manifesta seulement dans quelques parties de la France, et Ruthard, directeur des écoles d'Hirsauge, y répondit en composant un traité sur la matière.

Au xe siècle, on y prit un plus grand intérêt : Rémy d'Auxerre écrivit un traité sur la géométrie de Capella ; Abbon de Fleury, bien qu'il n'eût rien composé sur ce sujet, enseigna avec beaucoup de soin tout ce qu'il en avait appris. Mais l'ouvrage le plus important fut celui de Gerbert de Reims, qui, en utilisant les écrits déjà publiés, particulièrement ceux de Boëce, composa un traité très méthodique, qui fut bien accueilli et longtemps employé dans les écoles. Ce livre comprend les figures planes et solides, et a un but spécialement pratique : après quelques définitions générales, il traite des mesures différentes de la surface, de la théorie des angles, et passe à leurs applications. Il enseignait à mesurer l'étendue d'un champ irrégulier, la hauteur d'une montagne rocailleuse et inaccessible, d'une tour lointaine, la largeur d'une rivière sans la traverser, et la profondeur d'un puits. Il se servait de plusieurs instruments : l'astrolabe, un vase plein d'eau, l'ombre projetée par des objets. Quoique simples, ses leçons étaient de véritables merveilles aux yeux de ses élèves, dans ces jours de connaissances peu avancées.

Aucun progrès ne se fit durant le XIe siècle ; cette branche de la science ne s'étendit pas parce qu'on ne la cultiva qu'avec un intérêt très faible : encore ne l'étudiait-on pas partout ; et les traités qu'on écrivit là-dessus n'ont d'autre mérite que celui d'être des commentaires superficiels. Les principaux traités sont ceux de

1. Migne, t. LXXXII, p. 161-3. *Etymologiarum* lib. III, c. X-XIV.

Francon de Liège sur la *Quadrature* du cercle, de Ragimbald de Cologne sur le *Triangle*, et certaines lettres de Ragimbald et de Rodolfe de Liège, dont l'objet était la géométrie théorique. Tous trois étaient d'anciens élèves de l'école de Chartres.

Cette indifférence dura encore pendant le siècle suivant : la géométrie n'était certainement pas considérée comme importante. A la même époque, cependant, l'astronomie jouissait d'une popularité considérable ; et à cause de cette science, il est possible que beaucoup de principes géométriques aient été aussi étudiés. On voit que parmi les sujets enseignés à Saint-Victor de Paris, se trouvait la géométrie, car Hugues, qui y était professeur, écrivit un traité sur la géométrie pratique. D'ailleurs, une traduction des *Eléments d'Euclide* fut faite à cette époque. D'après Cassiodore, c'était Boëce qui avait le premier traduit la géométrie d'Euclide ; mais on pense que cette traduction n'est pas le même ouvrage qui nous est parvenu sous le nom de Boëce et qui a pour titre *Ars geometrica*. De plus, l'école de Chartres possédait alors deux livres d'Euclide, des fragments d'Adélard de Bath, ancien élève de cette école. Du reste, si les notions géométriques qu'on enseignait dans les écoles étaient aussi élémentaires et aussi faibles qu'elles paraissent au premier abord, il est étonnant qu'on ait pu néanmoins construire les grandes cathédrales et les monastères qui furent bâtis longtemps avant le XIIe siècle [1], car la construction de ces édifices suppose une profonde connaissance des mathématiques et surtout de la géométrie. Or, si l'on n'avait pas enseigné les principes dans les écoles ecclésiastiques, les seules existantes alors, où les architectes de cette époque les eussent-ils appris ?

3. — LA MUSIQUE.

Pendant les premiers siècles, la musique fut enseignée dans les écoles ecclésiastiques d'une manière très imparfaite ; l'étude théo-

1. Eglise d'Aix-la-Chapelle, vers 800 : *Hist. litt.*, IV, 32.
Eglise de Germigny, 806, Le Noir, *Arch. Mon.*, II, 26.
Eglise de Cluny, IXe siècle. *Ibid.*, II, 43.

rique et spéculative qu'en avaient faite les anciens ne fut pas tout à fait négligée, mais il est à présumer que la pratique du chant ecclésiastique formait le but principal de cet enseignement. Les auteurs qui écrivirent sur ce sujet jusqu'au VIIIe siècle furent saint Augustin, dont les six livres *De musica* exposent les idées générales de rythme, mètre et vers, et montrent la rythmique intérieure de la vie de l'âme; Boëce, qui a fait passer au moyen âge par ses cinq livres *De musica* la théorie de la Grèce, sur l'harmonie et a donné aux maîtres les plus illustres qui le suivirent, le fondement de leurs théories; et Isidore de Séville, qui ne présente qu'un bref résumé des idées des anciens. En général, donc, leurs ouvrages traitent le côté théorique et il est possible qu'on les employât dans les écoles de l'Eglise, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer. A notre avis, l'enseignement de la musique était principalement, peut-être exclusivement, donné aux enfants de chœur, afin qu'ils pussent remplir le service de l'Eglise, et que le sujet sous un autre rapport était considéré comme inutile aux ecclésiastiques.

Pépin, qui avait du goût pour le chant romain, fut le premier à l'introduire en France, où il fut définitivement établi par Charlemagne, son fils, qui le jugeait également plus mélodieux et plus parfait que celui usité alors dans l'Eglise franque. Il envoya à Rome deux clercs pour s'instruire dans cet art, et dès leur retour ordonna à tous les maîtres de chant de se conformer à leurs leçons [2]. Ce chant fut appelé « grégorien », du nom du pape Grégoire, qui l'avait réglementé. C'était aussi sous le règne de Pépin que les hymnes furent chantées pour la première fois, avec l'accompagnement d'un orgue [3], présent fait au roi par l'empereur Constantin. Cette innovation eut une grande influence sur l'étude de la musique.

Au IXe siècle, l'attention prêtée à cet art fut plus ou moins distraite; mais nous savons qu'à Argenteuil, près de Paris, il existait

1. Baluze, *Capit. Reg.*, I, 239, c. 78.
2. Baluze, *Cap. Reg.*, I, 201, 204, 421, n. 2.
Martène, *Amp. Coll.*, V, 909.
Mabillon, *Anal. Ben.*, l. XXIII, n. 34.
3. *Ibid.*, l. XXIII, n. 28, 29.

une école de chant, que plusieurs écrivains traitèrent ce sujet, et que des hymnes furent mises en musique. Ce dernier genre de travail, celui de composer des chants d'église, avec une étude plus attentive du rythme, contribua grandement aux progrès de la musique. De plus, les écoles du Palais, de Metz et de Soissons, bien qu'elles ne fussent pas dans la province de Sens, y exercèrent une forte influence, parce qu'elles furent des centres de premier ordre pour l'enseignement musical. C'était dans ces écoles qu'enseignaient les maîtres de musique ramenés de Rome par l'empereur Charlemagne.

Pendant le siècle suivant, ce goût pour le chant grégorien se répandit rapidement, et aussi l'étude théorique de cet art gagna en popularité. La musique fut considérée comme favorable à la piété ; on en revint presque en effet à la pensée d'Isidore de Séville, d'après lequel « sans la musique aucune science ne peut atteindre la perfection »[1]. Ainsi le peuple, doué d'une imagination toujours en quête du merveilleux, étudia la musique comme une partie de la métaphysique. On rapprocha les harmonies de la musique de celles de la nature, du mouvement des saisons et des liens qui unissent le corps à l'âme. Toutes ces idées venaient de l'antiquité, à laquelle elles avaient été empruntées par Boëce, Bède, Donat, pour être reproduites ensuite par Alcuin, Odon de Cluny, Notker de Liège et d'autres. Les écoles comprenaient toutes la musique parmi les études ; les professeurs de musique furent nombreux ; un des plus illustres fut Rémy d'Auxerre, qui professa à Paris, et qui commenta l'ouvrage de Martianus Capella. Un autre fut Hucbald, de Saint-Amand, qui s'était associé avec Rémy, d'abord comme condisciple à Auxerre, et plus tard dans son enseignement. Il se montra plus original dans la manière dont il développa ce sujet. Il imagina une notation à l'aide des lettres de l'alphabet ; il employa des lignes et des clefs, il formula et expliqua les règles de l'harmonie, et chercha à rendre palpable, au moyen de signes graphiques, la proportion des tons. Ses divers écrits comprennent : *De harmonica institutione*, *Musica Enchiriadis*, *Scholia Enchiriadis*

1. Migne, t. LXXXII, p. 163, c. XVII. *Etymologiæ Isidori.*

de arte musica, et *Commemoratio brevis de tonis et psalmis modulandis*. Abbon de Fleury et Gerbert de Reims y donnèrent aussi tous deux une attention considérable dans leurs leçons. Le traité de Rémy d'Auxerre nous amène à croire que la théorie de la musique fut alors étudiée, car il continue l'exposition faite par les anciens. Il comptait vingt-huit sons ou cordes et nommait dièse le quart de ton. Il savait bien distinguer entre ton et son, entre rythme et mètre. De Gerbert, Richer, son ancien élève, nous dit qu'il établit la génération des tons sur le monocorde, qu'il distingua leurs consonances ou unions symphoniques en tons et demi-tons, ainsi qu'en ditons et en dièses, et que, par une classification convenable des sons dans les différents tons, il répandit des notions parfaites de cette science. Malheureusement l'ouvrage de Gerbert est perdu. Cependant M. Olleris dit qu'il ne se bornait pas à donner les règles de l'harmonie et du chant ; il composait ou faisait composer sous ses yeux des instruments musicaux [1]. Il est souvent question d'orgues, dans sa correspondance avec les abbés d'Aurillac (*ep.* 92, 112). Outre ces illustres maîtres qui assurèrent à la musique une place plus importante dans la culture intellectuelle, Gui d'Arezzo donna une impulsion à cette étude par l'emploi des quatre lignes ou échelles, avec les clefs inventées par Hucbald (quelquefois faussement attribuées à Gui d'Arezzo), auxquelles il appliquait sept notes. Cette méthode, dont l'importance pour la musicographie est aussi grande qu'incontestable, se généralisa pendant le XIe siècle, et par l'introduction des orgues dans les monastères, le goût pour la musique et le chant se développa rapidement. Les écoles de Saint-Gall, qui avait profité de l'influence irlandaise ou anglo-saxonne, et de Cluny, sous la direction du célèbre Odon, contribuèrent beaucoup aux progrès et à la popularité de la musique. Leur influence dut pénétrer même dans la province de Sens ; c'est pourquoi nous croyons devoir en faire mention. Les compositeurs avaient été nombreux depuis le Xe siècle ; on cite parmi eux Odon de Cluny, Radbord d'Utrecht,

1. Olleris, *Œuvres de Gerbert*, p. XXXVIII.

Gui d'Auxerre, Albert et Etienne de Gembloux, Hériger de Lobbes, Gerbert de Reims, Fulbert de Chartres, Renaud de Langres, les moines de Saint-Gall et de Saint-Laurent de Liège. Sous la direction de Fulbert, l'école de Chartres acquit une réputation spéciale comme école de musique. Outre la théorie scientifique de cet art, on y cultivait aussi la musique vocale et instrumentale, et la composition. Parmi les instruments employés, on comptait la lyre, le luth, le monocorde et les orgues. Les plus illustres élèves furent Hildegaire, successeur de Fulbert, et Herbert, depuis abbé du monastère de Lagny près Paris.

Au XIIe siècle, cette étude était très générale ; presque tous les hommes de lettres lui accordaient quelque attention. D'après M. Porée [1], c'était en partie une étude métaphysique, en rapport avec l'arithmétique, l'harmonie et les lois de l'acoustique. Le maître de musique devait connaître « les sons, leurs intervalles, leurs proportions, leurs consonances, leurs genres, leurs modes et leurs systèmes ». On croyait même perfectionner la grammaire et la rhétorique par l'étude de la musique. Cependant, si l'on en juge par les résultats certains, c'est l'étude pratique qui fit les plus grands progrès. On écrivait même des chansons profanes : la musique profane, dit Jean de Salisbury, avait pénétré dans la religion elle-même [2]. Dans les écoles ecclésiastiques, on étudiait surtout le chant, des variations du chant grégorien, en soutenant la voix par des instruments de musique ; de nombreux poèmes furent aussi mis en musique et quelques traités peu importants publiés sur cette matière.

4. — L'ASTRONOMIE

L'astronomie, la dernière branche du *Quadrivium*, longtemps confondue avec l'astrologie, fut considérée pendant des siècles comme la science par laquelle on étudiait les phénomènes de la voûte céleste au point de vue de l'influence qu'ils exerçaient sur

1. Porée, *l'Abbaye du Bec et ses Ecoles*, p. 38.
2. Clerval, *les Ecoles de Chartres*, p. 17.

la terre et ses habitants. C'est sous cette forme que les premiers Gaulois la connaissaient aux temps des devins qui étudiaient les astres, et présageaient les événements à venir d'après leurs situations et leurs mouvements. Isidore de Séville[1] sut, le premier, distinguer entre les deux sciences, lorsqu'il dit que l'astronomie consiste dans l'étude des changements qui s'aperçoivent au ciel : le lever, le coucher et le cours des astres, et leurs causes. L'astrologie, par contre, n'est qu'en partie une science naturelle, puisqu'elle comprend l'étude des mouvements du soleil, de la lune, des astres et des saisons ; mais elle est d'autre part une science mystique et occulte, puisqu'elle attribue à ces phénomènes une influence sur les actions humaines et en déduit des principes. Outre le traité d'Isidore, Bède composa un ouvrage basé sur les anciens, intitulé *De temporibus*, qui traite de la division du temps, du jour, de la nuit, de la semaine, etc. Ces deux auteurs, avec Pline le Jeune et Denys le Petit, furent les plus accrédités jusqu'au VIIIe siècle.

Mais, malgré l'influence de ces savants, l'élément superstitieux continua d'occuper une place excessive dans l'étude de cette matière. Pendant les trois premiers siècles que nous avons en vue, presque tout ce qu'on enseignait dans les écoles était de l'astrologie plutôt que l'astronomie. Cette étude portait sur les situations, le cours, les grandeurs et les distances relatives des astres, tandis que le calcul ecclésiastique avait pour but la détermination du calendrier des fêtes et du retour de Pâques. La part de contribution qu'Alcuin avait apporté à cette science n'a guère de valeur ; l'imagination ou l'hypothèse arbitraire remplaçait l'observation exacte, comme nous pouvons le voir dans l'explication qu'il donne d'un phénomène astronomique remarqué de son temps. En juillet 797, la planète Mars disparut des cieux et fut invisible jusqu'en juillet suivant. Charlemagne, qui s'intéressait beaucoup à toutes les questions d'astronomie, demanda à Alcuin la cause de ce phénomène apparemment de mauvais présage, et reçut cette

1. Migne, t. LXXXII, p. 169. *Etymologiæ Isidori.*

réponse facétieuse : que le soleil avait arrêté la planète dans son chemin, mais l'avait enfin délivrée, par peur du lion néméen [1].

En 811, cette science, paraît-il, était très goûtée. Dungal, moine de Saint-Denis de Paris, l'étudiait avec ferveur ; sa réputation amena même l'empereur à le consulter à propos de deux éclipses de soleil arrivées en 810[2]. Aussi, pendant le règne de Louis le Débonnaire, l'étude de l'astrologie fut encouragée par le roi. Cependant, durant toute cette période, la science elle-même avança fort peu ; on la cultivait dans le simple but de faciliter le service de l'Eglise et d'expliquer arbitrairement les phénomènes célestes ; l'esprit scientifique manquait pour chercher à augmenter l'étendue et à développer les vraies notions de cette science ; et le progrès était paralysé par l'absence d'instruments suffisants pour l'étude des faits.

Au xe siècle, on constate quelques progrès, quoiqu'on n'enseignât pas cette science, paraît-il, dans toutes les écoles, où l'on ne s'occupait d'elle qu'avec assez d'indifférence. Abbon, qui s'adonnait spécialement à l'astronomie, quitta Fleury, où il avait fait ses premières études, et se rendit à Paris, pour perfectionner ses connaissances. Il composa un traité de démonstrations astronomiques, un autre ouvrage sur le cours du soleil et des astres, et un troisième sur le cours de la lune et des autres planètes. Mais là encore, comme dans les autres sciences mathématiques, l'esprit éminent du siècle fut Gerbert. « Par une brillante nuit, il montrait à ses élèves le ciel « couvert d'étoiles et leur apprenait à les distinguer, à suivre leurs mouvements [3]. » Il fut le premier à utiliser des instruments astronomiques : il avait composé, pour faciliter cette étude, des sphères pleines, des sphères armillaires, semblables à celles que nous possédons aujourd'hui (1867), et d'autres munies de tubes, qui, empêchant l'action des rayons latéraux et dirigeant le regard, permettaient de voir les

1. Ceci est une allusion au signe du Lion, sous lequel la planète était redevenue visible. Migne, t. C, p. 275.
2. Mabillon, *Anal. Ben.*, l. XXVIII, nº 16.
3. Olleris, *Œuvres de Gerbert*, p. xxxix.

objets avec plus de netteté. » C'est sans doute dans les auteurs latins qui lui étaient connus, qu'il avait trouvé la description des instruments dont il se servait pour observer les cieux. « Les traités sur l'astrolabe, où l'on trouve une foule de mots arabes, et sur le cadran du quart de cercle », qu'on a très souvent attribués à Gerbert, « ont été rendus par Paz à leur véritable auteur [1] ».

Malgré le goût manifesté au xi[e] siècle pour l'étude des cieux, cette science ne fit que peu de progrès ; car l'élément superstitieux subsistait encore. Au lieu de l'astronome, on voyait l'habile astrologue qui en imposait à la crédulité du peuple peu instruit, pour augmenter sa réputation comme savant. Notker de Liège et Adelbolde d'Utrecht, entre autres, contribuèrent par leurs écrits à vulgariser les idées générales, mais ils n'élargirent pas le cercle des études astronomiques. On trouve un développement exceptionnel de cette science à l'école de Chartres, où ces deux maîtres avaient été élevés. L'astrolabe était connu ; des modèles furent construits par Rodolphe de Liège, un des élèves de l'école. C'était une sphère traversée par un tube servant d'axe et destiné à fixer l'étoile polaire ; elle portait la représentation des diverses étoiles, avec leur forme et leur nom.

Le xii[e] siècle marque l'introduction de Ptolémée dans le domaine de l'astronomie en France. Ses œuvres furent traduites par Rodolphe de Bruges et Adélard de Bath. Mais, en dépit de cette aide et malgré celle d'autres traités, il y avait peu d'étudiants préparés à cultiver cette branche de la science avec méthode. L'école de Chartres en présente quelques bons spécimens. Dans l'*Eptateuchon* de Thierry de Chartres, nous trouvons le *Poeticon astronomicon* d'Hygin, les *Praecepta* et *Tabulae* de Ptolémée, tandis que parmi les livres possédés par la bibliothèque de cette école se trouvaient le *Planisphère de Ptolémée*, le *De mensura astrolabii* et le *De utilitatibus*, ces deux derniers traduits de l'arabe par Rodolphe de Bruges ; on cite encore l'*Experimentarius* et le *De mundi universitate* de Bernard Silvestre, dans lesquels l'auteur a emprunté

1. Olleris, *Œuvres de Gerbert*, p. xxxix.

beaucoup de figures à l'astrologie païenne. Il est très douteux, bien que M. Clerval[1] le croie possible, que Bernard ait traduit le premier de l'arabe ; c'était une langue très peu répandue en France en ce temps-là, et nous n'avons pas trouvé de preuve que ce maître l'ait connue ; mais c'est probablement un ouvrage traduit ou inspiré de l'arabe, qu'il avait reçu d'un de ses amis, comme il avait reçu le Planisphère de Ptolémée, d'Hermann le Dalmate, et qu'il avait ainsi utilisé pour son enseignement. Du reste, il serait difficile de dire quelles notions précises sur les astres ces ouvrages suggérèrent aux Chartrains. A notre avis, dans la plupart des écoles le but était de présager l'avenir par les phénomènes astronomiques, plutôt que chercher à découvrir les lois qui les gouvernent ; augmenter les connaissances scientifiques du monde était malheureusement aussi loin de la pensée générale que vouloir déraciner les croyances superstitieuses du peuple. Pour accomplir ce résultat et assurer un légitime progrès, il fallait attendre l'arrivée du rationalisme et la formation du véritable esprit scientifique.

III. — La Théologie, le Droit canon, etc.

1. — LA THÉOLOGIE.

L'histoire de l'étude de la théologie dans les écoles ecclésiastiques de la Gaule nous offre moins de changements de méthode que celle d'aucune autre matière ; c'est d'ailleurs une conséquence des principes de la religion chrétienne, qui reste au fond la même et toujours immuable. Nous constatons cependant un changement particulier dans la manière de l'enseigner, changement qui nous amène à distinguer entre la théologie positive et la théologie scolastique.

La théologie positive est une exposition des dogmes de la foi dans les choses divines, dogmes contenus dans les saintes

1. Clerval, p. 240.

Ecritures, et formulés par les conciles, par les Pères de l'Église et par les auteurs orthodoxes. Elle expose ces matières simplement, sans avoir recours à l'argumentation logique. Puisque la doctrine chrétienne est une doctrine révélée par Dieu, la théologie ne peut pas être une science d'invention. Par conséquent les théologiens de la première partie du moyen âge, jusqu'à la fin du x[e] siècle même, considéraient la théologie positive comme la seule vraie ; et les Pères de l'Église l'ont traitée ainsi.

Dans les écoles épiscopales, les clercs lisaient les saintes Ecritures sous la direction des évêques et des prêtres qui leur expliquaient les vérités religieuses et leur donnaient une instruction proportionnée à leurs besoins et à leurs facultés. On prêtait une attention spéciale aux doctrines de l'Église, afin de fortifier les fidèles contre les hérésies et leur donner des règles de conduite pour corriger et améliorer leurs mœurs. Cette instruction exigeait des prêtres qui la donnaient des connaissances assez approfondies. Il était nécessaire qu'ils eussent lu et relu les saintes Ecritures, et qu'ils les eussent longuement méditées pour y trouver les preuves de tous les articles de foi et les sources de toutes les règles de mœurs et de discipline. Il était de même indispensable qu'ils eussent appris eux-mêmes, soit de vive voix, soit par la lecture, l'interprétation donnée aux Ecritures par les anciens docteurs, qu'ils connussent les canons des conciles, c'est-à-dire les règles de la discipline écrite ou non écrite, qu'ils les eussent vues pratiquées, tout en s'en faisant à eux-mêmes l'application rigoureuse. A ces connaissances ils devaient ajouter une grande prudence dans l'administration. Leur piété est plus ou moins douteuse ; le goût du nouveau et de l'initiative faisait défaut. Les prêtres se bornaient en général à étudier ces sujets théologiques, à copier les ouvrages des Pères, à les compiler et à les résumer. Les dogmes principaux, à leurs yeux, étaient la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la Résurrection et la Vie future. Telle était la théologie positive et l'étendue de son domaine. C'était la branche la plus universellement cultivée à l'époque qui nous occupe, en sorte qu'au moment où les lettres étaient

toujours dans un état plus ou moins précaire, les théologiens comptaient parmi les hommes les plus savants. Il nous reste d'eux beaucoup d'ouvrages, et parmi les sujets traités, nous trouvons que les hérésies occupent une place importante ; à côté d'elles le culte des images, la divinité de Jésus-Christ, la Trinité, l'Incarnation, la nature de l'âme, la confession des péchés, les vertus et les vices, les cérémonies du baptême, etc., le tout augmenté de commentaires des saintes Ecritures, de recueils et de compilations des Pères latins. On écrivait peu sur les Pères grecs, parce que leur langue était généralement inconnue et les traductions de leurs écrits très rares.

La seconde phase de l'étude de la théologie, appelée la théologie scolastique, démontre les vérités qu'elle affirme, par une longue suite de raisonnements, basés sur des prémisses posées par elle-même. Elle fut introduite dans l'Eglise aux XIe et XIIe siècles et prétendit réduire toute la théologie en une sorte de *corpus*, développer toutes les questions dans un ordre déterminé, de manière que l'une fût la preuve de l'autre, et faire du tout un système uni et complet, se conformer dans les raisonnements aux règles de la logique, employer des notions de la métaphysique, et réconcilier ainsi la foi avec la raison, la religion avec la philosophie. A la fin du XIIe siècle, nous constatons donc deux catégories de théologiens : 1° ceux qui, suivant les anciennes méthodes, traitaient encore les matières de la religion par l'autorité des saintes Ecritures, des conciles et des Pères de l'Eglise ; et 2° ceux qui employaient seulement la raison pure et l'art de la dialectique, et qui, s'ils citaient des saintes Ecritures, les expliquaient généralement dans un sens allégorique ou même arbitraire.

2. — LE DROIT CANON.

L'étude du droit canon date du VIIIe siècle, mais ce n'est qu'au XIIe qu'on l'enseigna publiquement. D'abord quelque attention fut donnée aux canons apostoliques, aux canons des conciles et aux capitulaires des évêques, comme ceux de Théodulfe d'Orléans.

Au XIe siècle, certains traités parurent sur cette matière : Abbon de Fleury écrivit un *Recueil de canons*, qui contenait des extraits des décrétales, des décrets des conciles, des bulles pontificales, de saint Grégoire le Grand notamment, des ouvrages de saint Augustin, etc. Fulbert de Chartres écrivit plusieurs lettres sur l'*administration des biens ecclésiastiques*, et sur *la conduite des évêques guerroyants* ; de plus, le *Recueil de canons* de Burchard de Worms fut compilé en collaboration avec Albert de Gembloux, ancien élève de Fulbert. Mais au XIIe siècle le sujet s'étendit beaucoup et gagna une notoriété particulière dans les célèbres écoles de Chartres, d'Orléans, d'Auxerre et de Paris. Parmi les professeurs renommés, on comptait Girard la Pucelle, Matthieu d'Angers, Etienne et Anselme de Paris. Gratien, moine du monastère de Saint-Félix, à Bologne, en Italie, publia alors son fameux *Décret*, qui, suivant l'ordonnance du pape Eugène III, servit de règle devant les tribunaux ecclésiastiques et de lecture dans les écoles. Cet ouvrage revêtu de cette autorité passa en France, où il fut beaucoup étudié. Auparavant, en se servant des écrits d'Anselme de Lucques, de Burchard de Worms et d'autres collections, Yves de Chartres avait compilé un recueil de canons dont le crédit fut très grand ; mais il dut faire place à celui de Gratien. L'intérêt général pour cette matière se manifesta alors de toutes parts, et beaucoup de recueils et de commentaires furent écrits pour faciliter son enseignement. Guillaume de Champagne et Jean de Salisbury étudièrent cette matière avec le plus d'ardeur.

3. — LE DROIT CIVIL.

Bien que les Romains eussent établi des écoles en Gaule, nous n'avons pas la preuve qu'ils y aient enseigné le droit civil. Pour apprendre cette matière, il fallait aller l'étudier à Rome. Ce fut donc le devoir et le privilège de l'Eglise non seulement de conserver les lettres, mais aussi d'apporter l'étude du droit d'Italie en Gaule et, en facilitant l'exécution des lois, de faire avancer la cause de la justice et de défendre les opprimés. Saint Germain d'Auxerre, au Ve siècle, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avait étudié le droit

dans la capitale romaine, et son école épiscopale fut une des rares maisons de cette époque qui fût dotée de cet enseignement. Aussi, en raison de sa connaissance du droit civil, saint Bonet [1], évêque de Clermont, surpassa les autres savants du VIe siècle, et cette science était enseignée dans son école épiscopale, où l'on étudiait particulièrement le code Théodosien. Les *Etymologiae* d'Isidore de Séville parurent de même à cette époque ou au commencement du VIIe siècle ; le livre V a pour objet les lois et traite des notions de droit, de crimes et de peines. Charlemagne fit avancer la jurisprudence en commentant, éclairant et rectifiant les anciennes lois. De son temps le programme des études comprenait, en plus du droit romain, les capitulaires des rois, les lois et coutumes des diverses nations qui s'étaient successivement établies en Gaule : les Saliens, les Alemans, les Bavarois, les Bourguignons, les Ripuaires, etc. Cette étude, plus ou moins active et répandue, se maintint ainsi pendant deux siècles, et on ne constate aucun changement appréciable qu'au XIe siècle, quand le goût du droit qui avait prévalu si universellement en Italie, parut passer en France. De nombreux maîtres l'enseignèrent alors, après avoir été l'étudier en Italie. Cet enseignement valut une grande notoriété aux écoles de Toul, d'Angers, de Paris, de Montpellier et de Chartres. Fulbert fit appel aux *Leges scriptae* et saint Yves de Chartres apprit les *Lois romaines* de Lanfranc. Le goût du droit s'étendit plus encore pendant le XIIe siècle, et souvent le même maître professait à la fois le droit canonique et le droit civil. Ainsi Anselme de Paris, en enseignant ces deux matières, atteignit une réputation qui lui valut sa nomination d'évêque de Meaux. Il n'y avait pas de cours de droit dans les monastères, mais beaucoup de moines l'étudiaient spécialement, non seulement à cause des honneurs, mais à cause des profits qui s'y attachaient. Ces motifs intéressés non seulement augmentèrent la vogue de la science nouvelle, mais aussi produisirent des abus, en sorte que le concile de Reims [2], de 1131, fut obligé de prendre des mesures afin de com-

1. Mabillon, *Acta SS.*, III, 90, n° 3.
2. Mansi, XXI, 459, c. VI.

battre la cupidité des moines et des chanoines réguliers, en leur interdisant d'étudier le droit civil et surtout d'être avocats. Le deuxième concile de Latran, en 1139, réitéra cette défense, si l'étude était faite en vue du gain. Nonobstant ces interdictions, la matière, toujours très recherchée, resta professée avec succès dans beaucoup d'écoles ecclésiastiques. Etienne de Tournay, Pierre de Blois, Jean de Salisbury et d'autres encore, en avaient une connaissance assez approfondie. Le code Justinien, découvert en Italie au XIe siècle, fut depuis lors très employé comme manuel d'étude.

4. — LA MÉDECINE

La médecine était étudiée en Gaule depuis le temps des Druides, qui n'en possédaient cependant qu'une connaissance empirique. Pendant les premiers siècles, elle fit peu de progrès ; l'ouvrage *De medicamentis* de Marcel, surnommé l'*Empirique*, au Ve siècle, en est presque le seul témoignage. Au VIIe siècle, Isidore de Séville y consacra le quatrième livre de ses *Etymologiae*, et au siècle suivant, un manuscrit de l'école de Chartres, du médecin Oribase, nous porte à croire qu'elle y était alors étudiée ; mais, outre ces ouvrages, cette science fut, paraît-il, fort négligée jusqu'au IXe siècle, où plusieurs étudiants se mirent à y prendre intérêt. Didon [1], abbé de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens, du temps de Loup de Ferrières, s'y montra très habile, et, à Chartres, on trouve un second manuscrit portant le nom d'Oribase. Au Xe siècle, la médecine était exercée par Fulbert, depuis évêque de cette dernière ville, qui préparait des onguents pour lui-même et pour ses amis : « Voici trois potions de Galien et « autant de thériaque, écrivit-il. Dans vos antidotaires, vous trou- « verez la manière de les prendre. Voici de plus le vomitif que « vous avez demandé. Je vous conseille plutôt de la racine de « valériane ou mieux encore des pilules laxatives ; je vous en « offre quatre-vingt-dix [2]. » A l'école de Fulbert se trouvaient un

1. Migne, t. CXIX, *Lupi Epist.*, 60, 72.
2. Migne, t. CXLI, *Epist. Fulberti.*

ouvrage de Galien, les *Aphorismes d'Hippocrate* et un livre intitulé *Concorde d'Hippocrate, de Galien et de Somi.* Gerbert de Reims en étudiait la partie qui concerne les maladies des yeux ; et au nombre des nombreux moines qui s'y appliquèrent on compte Hildier, disciple de Fulbert, Jean et Goisbert, l'un et l'autre de Chartres, Baudoin, de Saint-Denis de Paris, et Wulfère, moine de Saint-Germain d'Auxerre. Ils s'aidaient généralement, dans leurs études, des ouvrages d'anciens médecins, qu'ils consultaient quelquefois ; de plus, ils connaissaient surtout par la tradition les remèdes empiriques les plus nécessaires, dont l'usage remontait aux Gaulois. Les évêques même et les abbés en firent l'objet de leurs études et l'exercèrent souvent ; Fulbert cependant nous dit qu'il renonça à la pratique lorsqu'il devint évêque. A l'école de Chartres, au XI[e] siècle, on possédait outre les ouvrages d'Hippocrate et de Galien, déjà mentionnés, trois livres *De arte medica* du médecin Alexandre, beaucoup de recettes médicales, un recueil comprenant l'*Isagoge Johannicii*, le livre de Philazète *De pulsibus*, celui de Théophile *De urinis*, et à la fin la *Theorica* de Constantin l'Africain ; un autre recueil renfermant des commentaires, presque tous de Galien, sur ces mêmes traités, avec d'autres sur les *Pronostics* d'Hippocrate, et encore la théorie de Constantin [1]. Nous ignorons s'il existait des cours de médecine dans les écoles, mais tout porte à croire que cette science faisait exclusivement l'objet de leçons particulières.

Au XII[e] siècle, elle fut beaucoup plus étudiée qu'aux siècles précédents ; on utilisa pour son étude les mêmes ouvrages mentionnés ci-dessus. L'école de Chartres la comptait parmi ses matières d'enseignement, et elle était enseignée publiquement à Paris. Il est douteux pourtant qu'elle eût une place dans beaucoup d'écoles ecclésiastiques. D'autre part, plusieurs clercs et moines l'étudièrent en particulier, pour se créer une source lucrative de bénéfices ; mais en raison de l'esprit d'avarice qui s'insinua dans la pratique, le concile de Reims, nous l'avons vu,

1. Clerval, p. 240.

défendit, en 1131, aux moines et aux chanoines réguliers l'étude et l'exercice de la médecine. Les clercs étaient autorisés à l'étudier sous la surveillance de l'évêque. Parmi les médecins notables de ce siècle on compte Obizon, premier médecin du roi Louis le Jeune ; Gilles de Corbeil, qui remplissait les mêmes fonctions auprès du roi Philippe-Auguste ; Robert et Hugues, qui furent successivement médecins de Suger, abbé de Saint-Denis de Paris ; Pierre de Celle, Jean de Salisbury et Pierre de Blois en avaient aussi une certaine connaissance. Abbon, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, avait quelque réputation en médecine ; parmi les legs de son testament, en 1191, il fait mention non seulement de livres de médecine. mais aussi de vases, d'un mortier d'airain, et en général de beaucoup d'objets concernant les préparations pharmaceutiques. Nous voyons ainsi qu'il joignait la pratique à la théorie et composait lui-même les médicaments ; il n'y avait pas encore de distinction entre les apothicaires et les médecins.

5. — LES LANGUES ORIENTALES

Bien que les langues grecque, hébraïque et arabe fussent plus ou moins étudiées en Gaule au temps de la domination romaine, nous sommes autorisés à croire qu'au VIe siècle elles n'occupaient aucune place dans les écoles ecclésiastiques de Sens. Seuls quelques particuliers, à ce qu'il paraît, en faisaient l'objet de leurs études. Nous ne sommes pas renseignés cependant sur leur développement pendant les trois premiers siècles qui nous occupent. Les traductions d'ouvrages grecs en latin qui parurent au IXe siècle étaient, du reste, des reliques des temps antérieurs, bien que les écrits de Théodulfe d'Orléans et de Rémy d'Auxerre, et de quelques autres, donnent à croire que ces maîtres éminents avaient une certaine connaissance du grec, ainsi que de l'hébreu ; cette dernière langue avait été jusqu'alors le monopole des Juifs, qui étaient nombreux en Gaule. Raban Maur composa un petit traité intitulé *De inventione linguarum*, où il parle brièvement des alphabets hébreu, grec, latin, scythe, et de celui des

Marcomans ou Normans ; il est possible que ce traité fût destiné à l'enseignement. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* nous assurent que ces études étaient sérieusement cultivées au xe siècle[1] ; mais, à notre avis, cette affirmation est très problématique; nous n'en avons pas de preuves. Les croisades au xie siècle attirèrent nécessairement quelque attention sur les langues étrangères ; et à cette époque Adam de Paris fit le voyage d'Athènes pour compléter ses études chez les Grecs ; Abbon de Fleury montre aussi dans son ouvrage *Quæstiones grammaticales* qu'il avait appris le grec. Tous ces faits prouvent que l'application à ces études était alors très limitée ; et au xiie siècle, elles étaient encore peu goûtées. Abélard se plaignait même de l'indifférence à cet égard. Parmi ceux qui les avaient étudiées, outre Abélard, on cite Héloïse, abbesse du Paraclet, Jean de Salisbury, évêque de Chartres, Jean Sarrasin, moine de Saint-Denis de Paris, et Guillaume de Gap, abbé du même monastère ; ces deux derniers, croit-on, furent chacun l'auteur de la traduction d'un ouvrage grec en latin. A la fin du siècle, des rapports plus ou moins intimes avec les écoles arabes d'Espagne facilitèrent une plus grande connaissance de cette langue, et nous constatons alors l'introduction en France de plusieurs ouvrages d'Aristote, d'Euclide et de Ptolémée, traduits de l'arabe en latin, événement qui élargit également le champ de la philosophie et des mathématiques.

6. — LES BEAUX-ARTS

Il est certain qu'une place importante fut réservée, dans beaucoup d'écoles ecclésiastiques, à l'étude des beaux-arts ; les œuvres d'art nombreuses dues aux travaux des religieux de cette période du moyen âge en sont la meilleure preuve. C'était d'ailleurs une des conséquences du plan de saint Benoît, dont la règle recommande d'exécuter dans les monastères toutes les choses

1. IV, 56.

nécessaires aux moines [1]. De tout temps, l'architecture fut une de leurs préoccupations, et l'architecture ecclésiastique en particulier leur a été partout redevable de ses plus remarquables monuments. On parle avec beaucoup d'estime, non seulement de la grande basilique de Cluny, qui était la plus vaste du moyen âge, mais aussi de celle de Germini, bâtie vers 800, grâce aux libéralités de Théodulfe, évêque d'Orléans. Du reste, plusieurs ecclésiastiques tracèrent eux-mêmes les plans de leurs monastères ; c'est ainsi que Guillaume de Saint-Beggue fut l'architecte de son église, connue pour l'élégance de sa construction et de sa décoration. Il fut beaucoup aidé par Hunaud, l'un de ses disciples, qui devint dans la suite abbé de Saint-Michel de Tonnerre [2]. Hunaud était habile non seulement en architecture, mais encore en menuiserie, en sculpture, en peinture et en d'autres arts décoratifs. Hugues, moine de Moutier-en-Der au xe siècle, était aussi bon architecte que bon peintre [3]. Arnould II, évêque d'Orléans, rebâtit aussi sa cathédrale, réduite en cendres en 988 ; et il nous reste des xie et xiie siècles de nombreuses œuvres d'art d'orfèvrerie, de sculpture et de peinture qui contribuèrent beaucoup à l'embellissement des églises et des monastères.

L'ecclésiastique qui fut le premier et le plus célèbre dans l'art de l'orfèvrerie fut saint Eloi, directeur de la monnaie sous Clotaire II (viie siècle), puis trésorier de Dagobert Ier, et enfin évêque de Noyon. Il a porté cet art à un degré de perfection extraordinaire pour le temps où il vécut. Les plus remarquables de ses ouvrages furent : les bas-reliefs du tombeau de saint Germain, évêque de Paris ; un grand nombre de châsses qui renfermaient des reliques ; deux sièges d'or enrichis de pierreries, qu'il exécuta pour le roi Clotaire II. Quelque temps après saint Eloi, on donna à cet art une place dans l'enseignement de certaines écoles; des moines et des abbés figurèrent longtemps à la tête de la grande

1. Migne, t. LXVI, p. 900. — *Reg. S. Ben.*, c. LXVI.
2. Mabillon, *Acta SS.*, VIII, 327-340.
3. Mabillon, *Acta SS.*, II, 855, n° 22 ; *Anal. Ben.*, l. LI, n° 78.

école d'orfèvrerie et d'émaillerie, fondée en Limousin par les deux abbés de Solignac. Au monastère de Fulda [1], des moines étaient initiés à l'emploi des couleurs dans les décorations, et par ordre d'Ansegise, abbé de Fontenelle, Madalulphe de Cambrai avait peint le réfectoire de l'abbaye de Luxeuil en 823 [2].

La peinture fut appliquée au verre et donna naissance aux vitraux qui se trouvaient dans les églises de ce temps. Au VIIe siècle même, des verriers français furent envoyés en Angleterre par Philibert, abbé de Rebais, pour décorer l'église de Saint-Benoît-Biscop [3].

Un autre développement de la peinture est dû aux copistes très habiles à peindre en miniature et qui embellirent les manuscrits de vignettes. Cet art date du temps de Cassiodore, qui institua, au VIe siècle, dans ses abbayes, des ateliers spéciaux pour ce travail qui était particulièrement en honneur dans les monastères de femmes.

Dans divers monastères, se trouvaient encore des ateliers de corroyeurs, de selliers, de cordonniers, de découpeurs, de fabricants de boucliers, de fourbisseurs d'épées, de serruriers et de fouleurs de laines pour la fabrication des draps et des feutres [4]. Tous ces produits étaient en partie seulement utilisés par les moines, et le surplus fabriqué pour être vendu au dehors. Ce qui est remarquable, c'est la variété des arts auxquels se livraient souvent et en même temps les mêmes moines. Le même homme était souvent à la fois architecte, orfèvre, miniaturiste, calligraphe, musicien sans cesser d'être théologien, prédicateur, littérateur et prêtre. Citons entre autres, Tutilon, qui était ensemble peintre, poète, musicien, ciseleur et statuaire [5].

1. Browerus, *De Antiq. Fuld.*, I I, c. XI.
2. D'Achery, *Spic.*, II, 281 ; Mabillon, *Acta SS.*, *Vita Ansegisi*, c IX.
3. Ven. Beda, *Vita S. Ben. Biscop.*, p. 366, éd. Giles.
4. Le Noir, *Arch. Mon.*, II, 47-8.
5. Ekkehard, *De Casibus S. Galli*, c. III, ap. Goldast.

Conclusion.

Sous la domination romaine, même dans les IVe et Ve siècles, jusqu'à ce que la Gaule ait subi les conquêtes dévastatrices des barbares, l'enseignement public fut essentiellement civil. Il y avait des écoles municipales, des professeurs civils, subventionnés par le pouvoir temporel et enseignant les sciences profanes. Toutes les grandes écoles de la Gaule furent de cette catégorie. Mais depuis le commencement du VIe siècle, le caractère de l'enseignement changea complètement ; il n'y eut plus d'écoles civiles; à leur place s'élevèrent les écoles épiscopales et monastiques, et le caractère général du développement intellectuel fut sa concentration dans la sphère religieuse. L'Église, en effet, ajouta à ses fonctions sociales la charge de l'instruction publique, car le clergé seul était instruit et en état d'instruire les autres. Nous avons étudié, dans les pages précédentes, la situation de cet enseignement et ses progrès dans la province de Sens. Nous avons trouvé, en effet, que le clergé a offert quelques moyens d'instruction pendant toute la période qui va du VIe au XIIe siècle. Mais quels moyens dans beaucoup de cas ! Lire, écrire et faire le comput ecclésiastique fut pendant longtemps tout ce qu'on demandait aux prêtres, tandis que la morale et la religion, bien qu'elles reçussent l'attention principale, étaient d'une valeur bien problématique, parce que les mœurs des ecclésiastiques et des maîtres de l'enseignement démentaient souvent les préceptes qu'ils enseignaient. Le but de l'instruction, toujours ostensiblement religieuse et en rapport intime avec la théologie, était, dans les écoles épiscopales, de préparer des lecteurs et des chantres, et de former des clercs, tandis que celui des écoles monastiques consista d'abord plutôt dans la culture de la piété seule que dans la préparation à la prêtrise.

Plus tard, les monastères, en ouvrant leurs portes aux laïques, établirent deux écoles, l'une pour ceux qui se destinaient à la vie

monastique, l'autre pour les élèves laïques. C'est de cette époque (fin du VIII[e] siècle) que date l'enseignement vraiment public.

Non seulement le clergé fournit les éducateurs, mais il eut aussi la surveillance et le contrôle de l'enseignement. Dans chaque diocèse, ce fut d'abord l'évêque qui accorda aux maîtres la capacité légale nécessaire pour remplir leur fonction, la *licentia docendi*. Puis ce pouvoir fut délégué à un officier spécial, qui était le préchantre ou le chancelier. Dans les abbayes, la haute direction de l'école fut attribuée à l'abbé. Au début, le chef du diocèse ou de l'abbaye exerçait son droit en personne; mais plus tard, quand les écoles se furent multiptiées, il se déchargea de ce soin sur un fonctionnaire spécial, le *maître de l'école* ou *écolâtre*. En principe, ces écoles furent gratuites, bien que des abus s'y glissassent et que des privilèges particuliers fussent recherchés au moyen d'argent et de cadeaux. Les écoles monastiques pouvaient facilement donner l'instruction gratuite, parce que la condition du professeur qui était moine, soumis au vœu de pauvreté et assuré de sa subsistance, permettait un désintéressement absolu. Mais les écoles épiscopales, tout en n'exigeant pas d'argent des élèves, faisaient de plus ou moins subtiles distinctions; même en donnant les leçons gratuites aux clercs de famille pauvre, elles demandaient souvent des rétributions aux jeunes nobles. Au commencement, cette exigence était peut-être légitime, mais on l'outrepassa, certains professeurs en vogue se firent payer très cher par tous leurs élèves; et le principe de la gratuité de l'enseignement devint alors tout à fait illusoire.

Si l'on en jugeait par le nombre des écoles qui atteignirent une certaine célébrité, par l'affluence des étudiants et par l'admiration qu'ils professaient pour leurs maîtres, on se ferait une idée très souvent exagérée de la valeur de cet enseignement; souvent étendu au point de vue des connaissances traitées, il manquait absolument de profondeur. Dans sa soumission à l'autorité, la pensée renonçait en effet à son indépendance. L'Eglise, en se préoccupant surtout de conserver intégrale la croyance populaire, resta pendant toute cette période la maîtresse unique des esprits. Ce ne fut

que vers le XIIe siècle que se produisirent les premières réactions contre l'autorité et la tradition. Et jusqu'à l'époque où le rationalisme devint dominant, les tentatives de résistance demeurèrent vaines. Cet enseignement fut en général remarquable par son uniformité ; les études comprirent, à tout prendre, celles qui se trouvaient autrefois dans les programmes des écoles civiles, à savoir : les connaissances qui constituaient le *trivium* et le *quadrivium*, autrement dit les *sept arts libéraux*. On ajouta à ces études celle de la théologie, qui devint la plus importante de toutes, et d'autres branches, y compris les beaux-arts considérés comme d'une importance secondaire. D'après la conception moderne, on peut y distinguer deux ordres d'études. On donnait, surtout dans les écoles épiscopales, aux enfants de chœur et aux clercs qui venaient y commencer leurs études, un véritable enseignement primaire très élémentaire. D'autre part, dans les grandes écoles monastiques et pour les élèves plus avancés des écoles épiscopales, il y eut aussi un enseignement secondaire, qui se confondait même parfois avec l'enseignement supérieur. Ainsi nous voyons non seulement les traditions romaines subsister pendant tout le moyen âge dans cet enseignement, mais nous y trouvons aussi les commencements de l'enseignement moderne.

La méthode de l'enseignement était aride et tout à fait insuffisante ; elle consistait principalement dans la lecture et le commentaire littéral des auteurs latins ou des traductions du grec en latin ; elle ne mettait pas en relief la personnalité du maître, ni ne développait les qualités naturelles de l'élève. Il y avait rarement des cours personnels, originaux, d'après les propres idées des maîtres ; mais ceux-ci se contentaient plutôt de lire des ouvrages considérés comme les sources de la science, en donnant seulement les explications indispensables. La littérature classique, négligée au commencement du moyen âge, puis cultivée avec un certain zèle à partir du IXe siècle, manquait généralement du contact direct avec l'antiquité romaine. C'était en effet l'intermédiaire, le commentateur que l'on lisait, que l'on étudiait, que l'on admirait, plus souvent que les chefs-d'œuvre de la poésie et de la prose

latine. Les sciences reçurent peu de développement en raison des idées mystiques qui s'attachaient presque universellement à elles ; elles étaient très superficielles et manquaient surtout d'originalité. La philosophie, qui ne consistait guère que dans la logique et la dialectique, visait moins à la recherche des vérités et des idées, qu'à la discussion des mots et des formes vides. La théologie, jusqu'au commencement de la période scolastique, se basait entièrement sur l'autorité des Pères et sur la tradition des conciles ; les erreurs, les superstitions, les idées primitives se perpétuèrent, par suite d'un manque total d'initiative ; ce ne fut, en effet, qu'à partir du xi[e] siècle, qu'on vit se dessiner un mouvement de confiance dans la raison individuelle.

L'Eglise a donc offert une enseignement insuffisant, dont le but était de garder son autorité sur les fidèles autant que de les instruire, un enseignement qui ne menait pas à la liberté de la foi et de la pensée, mais qui tendait à conserver indéfiniment des idées fausses et superstitieuses. C'était à la foi populaire, son plus puissant soutien, à la foi en vertu de laquelle le croyant incline sa raison devant d'inexplicables mystères, que l'Eglise subordonnait son enseignement. Mais elle a trop exploité cette foi pour conserver sa force, et nous constatons déjà, à la fin de notre période, que la discipline religieuse dégénérait en despotisme ecclésiastique. Ce fut par esprit de réaction contre cette influence que, dans les deux derniers siècles de la période étudiée, de nombreuses écoles publiques ou non ecclésiastiques furent établies : conséquence inévitable de la multiplicité des exercices de piété, de prières, de chants religieux, qui dégoûtaient de la religion et qui faisaient des hypocrites ou des incrédules. Ces nouvelles écoles, fondées sur une même base, celle de la liberté, se réunirent ensuite, et il en résulta l'*universitas magistrorum et studentium*. Telle fut la naissance des universités. Ainsi s'ouvrit une ère nouvelle, où la raison et la liberté remplacèrent l'autorité et la docilité, où le peuple français, en réclamant pour la première fois son droit de diriger l'éducation de ses enfants, se prononça contre l'éducation offerte par l'Eglise. Ce fut le commencement

de la domination de l'esprit laïque dans l'enseignement moderne ; c'est à lui que nous sommes redevables du développement prodigieux de la science, de la perfection de la littérature et de la culture raffinée de l'art, enfin des progrès remarquables de l'instruction publique en France.

Vu :
Le Président de la soutenance,
G. Bonet-Maury.

Vu : le Doyen :
Edm. Stapfer.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. Liard.

EXTRAITS

de deux Manuscrits de l'église cathédrale de Nevers

I. — Inventaire des livres de l'abbé Rostagnus.

Harleian, ms. 2790, folio 262 verso [1].

Hi sunt libri domni abbatis Rostagni :

1. Porphirius.
2. Aristoteles.
3. Expositio Boetii super cathegorias.
4. Musica Boetii.
5. Popice differentie.
6. Arismetica.
7. Compotus cum martirologio.
8. Cicero ad Herennium.
9. Cicero Invectivarum.
10. Duo Juvenales.
11. Boetius de consolatione philosophie.
12. Lucanus.
13. Liber figurarum Giometrie.
14. Quaterniones de dialectica.
15. Isidorus de partibus.
16. Homerus.
17. Remigius super Donatum.
18. Expositio Cantica Canticorum cum Beda de ortographia.

19 Numerus abbaci.

20. Dialectica.
21. Prosperi duo.
22. Avianus.

23 Pabula abbaci.

24. Astrolabium.
25. Salustius.
26. Prudentius Hymnorum.

1. Au *British Museum* ; voyez « Le Diocèse de Nevers », p. 180.

27. Expositio super Esaiam.
28. Expositio super epistolas canonicas.
29. Libri V de moralibus.
30. Job.
31. Pars registri.
32. Passio Austremonii.
33. Epistole Hieronimi ad Damasum Papam.
34. Machrobius.
35. Gesta Longobardorum cum vita Apollonii.
36. Augustinus de Baptismo.
7. Rethorices I.
38. De Transitu sante Marie.
39. Expositio super perchermenias.
40. Versus Alchuini ad Carolum regem.
41. Liber Ambrosii contra Adrianos.
42. Liber Isidoris junioris.
43. Passio Saviniani et Potentiani.
44. Pastoralis.

II. — Inventaire des livres du chapitre de Saint-Cyr.

Harleian, ms. 2790, folio 263 recto.

Hec sunt nomina librorum qui sunt in armario Sancti Cyrici :

1. Donatus parvus cum maiore, — et cum barbarismo, — et cum expositione majoris Donati, — et cum Prisciano parvo, — et cum Beda, — et cum Prisciano de constructione, in uno eodemque volumine.
2. Sedulius parvus cum Prisciano, — et Serviolo, — et Beda, — et cum expositione majoris Donati, in uno volumine.
3. Sedulii alii, III.
4. Boetii de consolatione Philosophie, II.
5. Boetius de consolatione Philosophie alter, — cum arismetica, in uno volumine.
6. Boetius item de Trinitate.
7. Prudentii duo de Sicomachia, unus pictus et alter planus.
8. Aratores duo.
9. Juventii, III.
10. Priscianus parvus cum foca.
11. Prisciani deduode cum versibus.
12. Virgilii, II.

13. Item Bede duo.
14. Persius, I, — et item Persius cum duobus quaternionibus Juvenalis.
15. De Lucano quaterniones, V.
16. Item expositio Moridae super Donatum majorem.
17. Franco et Saxo, II.
18. Marcianus, I.
19. Terentius, I.
20. Oratius, I.
21. Priscianus major cum Prisciano de construct.
22 Virgilius, I.
23. Porphirius cum comto Boetii et cum periarmenias et cum Cathegoriis Aristotilis.
24. Item Cathegorie Aristotilis per se.
25 Item Porphyrius cum cathegoriis Aristotilis in uno volumine.
26. Item cathegorie Aristotilis.
27. Popicarum libri, III.
28. Expositio Marciani, — et expositio Cathegoriarum, — et expositio Periarmeniarum — et expositio Porphirii — et expositio Giometrice, — et expositio Musice, — item musica Enchiriadis, — item definitio musice, — item expositio Persii, cum uno quaternione Omeri, et cum Topica, in uno volumine.
29. Epistole canonice.
30. Expositio Apocalipsis.
31. Expositio libri Machabeorum.
32. Decreta pontificum.
33. Liber de virginitate beate Marie.
34. Psalterium Jheronimi.
35. Medicinales, VII.
36. Leges, III.
37. Historia ecclesiastica Eusebii.
38. Ordines ecclesiastici, II.
39. Vite canonice, II.
40. Libri compoti, III.
41. Libri canonum, VIII.
42. Item ordo ecclesiasticus.
43. Isidorus, I.
44. Expositio Evangeliorum minuta.
45. Item vita canonica cum Martirologio.
46. Item expositio Evangeliorum in Quadragesima.
47. Expositiones Psalmorum, II.
48. Glosarius, I.

49. Expositio Misse.
50. Andradus.
51. Liber de sancta Trinitate Alcuini.
52. Sermo beati Jeronimi ad Paulam et Eustochiam
53. Passio, VII, Dormientium.
54. Istoria mystica Ecclesie cum quaternionibus diverse scripture.
55. Prosperus contra Gallos.
56. Epistole Raterii.
57. Liber Incheridionis sancti Augustini
58. Eptaticus.
59. Johannes Crisostomus.
60. Passio sancti Dionisii.
61. Passio sancti Cyrici.
62. Veteres quaterniones episcopales.
63. Item alii quaterniones de Nativitate Domini, vel aliis festivitatibus.
64. Istoriarum libri III, cum quaternionibus Genesis.
65. Quadraginta homeliarum libri VI ; unus integer et alter imperfectus et vetus.
66. Smaragdini, II.
67. Missales. V.
68. Epistolarum liber unus et alter inceptus.
69. Texti argentei II ; cum aureo et cum vita argentea sancti Cyrici.
70. Liber messalis qui Guibertus vocatur.
71. Item liber lectionalis et textus in uno volumine.
72. Expositio super epistolas Pauli.

TABLE DES MATIÈRES

Vu :
Le Président de la soutenance,
G. Bonet-Maury.

Vu :
Le Doyen,
Edm. Stapfer.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. Liard.

Paris. – Société française d'Imprimerie et de Librairie.

